



**Nations Unies**

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

**Rapport financier  
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal  
terminé le 31 décembre 1999 et**

**Rapport du Comité  
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale  
Documents officiels  
Cinquante-cinquième session  
Supplément N° 5B (A/55/5/Add.2)**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Cinquante-cinquième session  
Supplément N° 5B (A/55/5/Add.2)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## **Rapport financier et états financiers vérifiés**

de l'exercice biennal  
terminé le 31 décembre 1999 et

## **Rapport du Comité des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2000



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Sigles .....		vi
Lettres d'envoi .....		viii
I. Rapport financier pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	1-7	1
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes .....		3
A. Introduction .....	1-13	4
B. Questions financières .....	14-33	6
1. Comptes et publication d'informations financières .....	14-31	6
2. Passation par profits et pertes des pertes de numéraire et de biens. ....	32	9
3. Paiements à titre gracieux .....	33	9
C. Questions de gestion .....	34-92	10
1. Gestion des programmes .....	34-41	10
2. Vérification interne des comptes .....	42-66	11
3. Division du secteur privé, Division des approvisionnements et bureaux régionaux et bureaux extérieurs. ....	67-90	15
4. Cas de fraude et de présomption de fraude. ....	91-92	18
D. Remerciements .....		19
Annexe. Suivi des mesures adoptées pour donner suite aux recommandations que le Comité des commissaires aux comptes a formulées dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997 .....		20
III. Opinion des commissaires aux comptes .....		26
IV. États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999 .....		27
A. États financiers .....		28
I. Recettes, dépenses et variation du solde des réserves et des fonds pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....		28
I.A. Recettes, dépenses et variation du solde des réserves et des fonds pour les années se terminant le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 .....		30
I.B. Ensemble des ressources financières pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. ....		32
II. Actif, passif et solde des réserves et des fonds au 31 décembre 1999 .....		33
III. Mouvements de trésorerie pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. ...		35

IV.	Situation de trésorerie au 31 décembre 1999 .....	36
V.	État au 31 décembre 1999 des engagements approuvés imputables à la masse commune des ressources, aux fonds supplémentaires ou au fonds de secours d'urgence et de relèvement .....	37
VI.	Coopération au titre des programmes : ressources ordinaires, fonds supplémentaires et fonds de secours d'urgence et de relèvement : situation des fonds alloués aux programmes, des dépenses et des soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	38
VI-1	Coopération au titre des programmes : ressources ordinaires, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	44
VI-2	Coopération au titre des programmes : fonds supplémentaires, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	49
VI-3	Coopération au titre des programmes : secours d'urgence et relèvement, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	54
VII.	Crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999 au 31 décembre 1999 .....	57
VIII.	Fonds d'immobilisations : actif, passif et solde du fonds au 31 décembre 1999 .....	58
B.	Tableaux relatifs aux états financiers .....	60
1.	Contributions reçues ou annoncées pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	60
2.	Autres recettes pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	73
3.	Disponibilités au 31 décembre 1999 .....	74
4.	Sommes à recevoir au 31 décembre 1999 au titre des ressources ordinaires, des fonds supplémentaires et des secours d'urgence et du relèvement .....	76
5.	Ventilation par ordre chronologique des contributions à recevoir au 31 décembre 1999 .....	86
6.	Comptes débiteurs, avances et dépôts au 31 décembre 1999 .....	87
7.	Stocks au 31 décembre 1999 .....	88
8.	État au 31 décembre 1999 des contributions annoncées ou versées d'avance .....	89
9.	Comptes créditeurs et autres engagements non réglés au 31 décembre 1999 .....	91
10.	Services d'achats et autres activités pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	92
11.	Recettes, dépenses et solde des fonds pour les achats contre remboursement de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	96
12.	Récapitulation des dépassements de crédits dans les programmes de pays de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 .....	96

---

Annexes

I. Notes afférentes aux états financiers . . . . .	100
II. Définition de certains termes employés dans le rapport. . . . .	108

---

## Sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international
AGFUND	Programme du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies
AusAID	Agence australienne pour le développement économique
CAC	Comité administratif de coordination
CDC	Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (États-Unis)
CFA	Communauté financière africaine (franc)
DSP	Division du secteur privé
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FPU	Fonds pour le programme d'urgence
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MS	Ministère de la santé
MSP	Ministère de la santé publique
NORAD	Agence norvégienne de développement international
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies pour le VIH/sida
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
RFY	République fédérative de Yougoslavie
SIDA	Agence suédoise de développement international
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNFIP	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

---

UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UsAID	Agence for International Development des États-Unis
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

---

## Lettres d'envoi

Le 27 juin 2000

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport et les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. Les états financiers ont été établis et certifiés exacts par le Contrôleur.

Des copies de ces états sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

La Directrice générale  
(*Signé*) Carol **Bellamy**

Monsieur le Président  
du Comité des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

---

Le 30 juin 2000

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, y compris la Division du secteur privé, pour l'exercice biennal 1998-1999 terminé le 31 décembre 1999, états qui ont été présentés par la Directrice générale. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes susmentionnés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
et Président du Comité des commissaires aux comptes  
de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Monsieur le Président  
de l'Assemblée générale des Nations Unies  
New York



## **Chapitre premier**

# **Rapport financier pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

### **Introduction**

1. La Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) présente ci-après le rapport financier sur les comptes de l'UNICEF pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, qui comporte huit états et 12 tableaux. La présentation des états I, II, III et VII est conforme aux modèles adoptés par le Comité administratif de coordination en vue d'harmoniser les comptes des organismes du système des Nations Unies. Le rapport financier donne des détails sur les résultats financiers des activités de l'UNICEF pour les années 1998 et 1999. Les faits les plus marquants sont récapitulés dans les paragraphes qui suivent.

### **Recettes**

2. Le montant total des recettes de l'UNICEF pour l'exercice biennal 1998-1999 s'est élevé à 2 milliards 84 millions de dollars. Presque tous les gouvernements, tant des pays industrialisés que des pays en développement, ont versé des contributions au cours de l'exercice. Les recettes ont été affectées comme suit : 1 milliard 160 millions de dollars aux ressources ordinaires, 611 millions de dollars aux fonds supplémentaires et 313 millions de dollars aux secours d'urgence. Leur répartition en fonction de l'origine des fonds était la suivante : 62 % (1 milliard 290 millions de dollars) provenaient de gouvernements; 34 % (701 millions de dollars) de campagnes de collecte de fonds, de la vente de cartes de vœux et de dons individuels; 4 % (81 millions de dollars) de sources diverses, notamment d'une réévaluation des éléments de l'actif et du passif, compte tenu des intérêts et des fluctuations des taux de change. Un montant de 12 millions de dollars provenait d'arrangements interorganisations.

### **Dépenses**

3. Les dépenses de l'UNICEF pendant l'exercice biennal 1998-1999 se sont élevées à 1 milliard 927 millions de dollars. Sur cette somme, 889 millions de dollars ont été prélevés sur les ressources ordinaires et 598 millions de dollars sur les fonds supplémentaires pour financer les activités de coopération au titre des programmes, tandis que 269 millions de dollars ont été consacrés aux secours d'urgence au relèvement. Le solde (171 millions de dollars) était constitué par les dépenses de gestion et d'administration.

### **Dons en nature**

4. Durant l'exercice, des dons en nature, évalués par les donateurs à 210 millions de dollars, ont été affectés par l'UNICEF à des projets. Ces dons ne figurent pas dans les comptes de l'UNICEF, bien que ses services administratifs en assurent la gestion.

### **Fonds d'affectation spéciale**

5. Les fonds d'affectation spéciale ne sont pas liés à des engagements approuvés par le Conseil d'administration de l'UNICEF et ne sont pas pris en compte dans les

recettes et les dépenses du Fonds. Il s'agit essentiellement de fonds destinés à financer des biens et services achetés et fournis, contre remboursement, par l'UNICEF, pour le compte de gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies ou d'organisations non gouvernementales. Pendant l'exercice biennal 1998-1999, les contributions versées à ces fonds d'affectation spéciale ont représenté 403 millions de dollars en espèces. Les dépenses et engagements de dépenses imputés sur ces comptes se sont chiffrés à 295 millions de dollars.

### **Liquidités**

6. Le montant total des disponibilités de l'UNICEF s'est élevé à 559 millions de dollars, y compris le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale (105 millions de dollars). Sur ce montant, 558 millions de dollars étaient placés dans des banques de premier ordre, dont 518 millions de dollars sur des comptes de dépôts à terme et 40 millions de dollars sur des comptes courants. Le montant de l'encaisse s'élève à 1 million de dollars.

### **Programmes approuvés**

7. Durant l'exercice biennal 1998-1999, le Conseil d'administration a approuvé des engagements d'un montant total de 2 milliards 689 millions de dollars pour des programmes nouveaux en faveur de l'enfance exécutés dans des pays avec lesquels l'UNICEF coopère, ainsi que pour des projets régionaux et interrégionaux. Ce total comprend 1 milliard 753 millions de dollars au titre de programmes devant être financés au moyen des ressources ordinaires et 618 millions de dollars au titre de projets qui ont été approuvés par le Conseil comme méritant d'être appuyés et qui ont été financés par les fonds supplémentaires dont les donateurs ont annoncé le versement en 1998-1999. Il comprend également 318 millions de dollars affectés à des projets financés par des contributions annoncées au titre des fonds de secours d'urgence et de relèvement.

La Directrice générale  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
(Signé) Carol **Bellamy**

## Chapitre II

### Rapport du Comité des commissaires aux comptes

#### *Résumé*

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les opérations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les opérations connexes, au siège de l'UNICEF à New York, à Copenhague et à Genève ainsi que dans neuf bureaux régionaux et bureaux extérieurs. Le Comité a également approuvé les états financiers de l'UNICEF pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes :

a) Les opérations financières de l'UNICEF pendant l'exercice biennal 1998-1999 se sont soldées par un excédent de 138,4 millions de dollars, contre un déficit de 14,6 millions de dollars signalé au cours de l'exercice biennal 1996-1997;

b) L'UNICEF a modifié son règlement financier de manière à y introduire la nouvelle définition des dépenses de programme approuvée par le Conseil d'administration en septembre 1999. L'UNICEF doit encore définir les décaissements dans la nouvelle définition des dépenses de programme;

c) En dépit de l'amélioration du taux d'exécution des programmes, qui est passé de 72 % en 1998 à 77 % en 1999, les taux d'exécution des programmes au cours de l'exercice biennal 1998-1999 ont été inférieurs au niveau de référence de 80 %;

d) Le Bureau de la vérification interne des comptes a contrôlé 38 bureaux extérieurs en 1999 contre 36 en 1998; au cours des deux années considérées, le nombre des opérations de contrôle des bureaux extérieurs a dépassé l'objectif moyen annuel prévu qui est de 28;

e) Les documents de travail du Bureau de la vérification interne des comptes ne comportent ni index ni références croisées permettant la reconstitution nécessaire du processus de vérification des comptes pour faciliter les opérations de contrôle, et il n'y a pas d'indice prouvant que les documents de travail ont été contrôlés au niveau hiérarchique;

f) Le montant net des recettes globales de la Division du secteur privé provenant des ressources ordinaires ou autres qui s'est élevé à 356,4 millions de dollars a dépassé 45,2 millions de dollars celui des recettes prévu au budget, soit 311,2 millions de dollars, et de 83,8 millions de dollars celui des recettes effectives enregistrées pour 1998, soit 272,6 millions de dollars;

g) L'UNICEF a obtenu des comités nationaux qu'ils acceptent de transférer à l'organisation le produit net des ventes tous les trimestres – au lieu de tous les semestres – après l'expiration de leur exercice financier.

Le Comité a formulé des recommandations visant à améliorer la gestion des programmes, à renforcer le contrôle et la vérification des biens non durables et à améliorer le fonctionnement du Bureau de la vérification interne des comptes.

On trouvera au paragraphe 12 la liste des principales recommandations du Comité.

## A. Introduction

1. Conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1946, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les opérations connexes pour l'exercice biennal qui s'est achevé le 31 décembre 1999. La vérification a été effectuée conformément aux dispositions de l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de l'annexe audit règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ces normes exigent que le Comité planifie et exécute la vérification de manière à s'assurer autant qu'il est raisonnablement possible que les états financiers reflètent fidèlement la situation.

2. Le principal objectif de cette vérification était de permettre au Comité des commissaires aux comptes de juger si les dépenses enregistrées durant l'exercice biennal 1998-1999 avaient bien été engagées pour des objets approuvés par le Conseil d'administration de l'UNICEF, si les dépenses et recettes avaient été convenablement classifiées et enregistrées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière et si les états financiers de l'UNICEF présentaient fidèlement la situation financière au 31 décembre 1999 ainsi que les résultats des opérations menées pendant l'exercice terminé à cette date.

3. Les vérificateurs ont notamment procédé à une analyse générale des mécanismes de gestion financière et de contrôle interne et vérifié en détail un échantillon de documents comptables et autres justificatifs, dans la mesure où le Comité a jugé que cela était nécessaire pour se former une opinion sur les états financiers.

4. Outre la vérification des comptes et opérations financières, le Comité a fait différentes analyses au titre de l'article XII du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'UNICEF. Ces analyses ont porté sur l'efficacité des procédures financières, du contrôle financier interne et, de façon générale, de l'administration et de la gestion de l'UNICEF.

5. La vérification a été faite au siège de l'UNICEF à Genève, à New York et à Copenhague, dans les bureaux régionaux et les bureaux extérieurs, au Brésil, en Colombie, en Géorgie, au Congo, en Haïti, en Indonésie, au Kenya, en Malaisie et au Malawi, ainsi qu'à la Division du secteur privé (anciennement appelée opération Cartes de vœux) à New York et à Genève.

6. Au cours de l'exercice considéré, le Comité des commissaires aux comptes a maintenu sa pratique consistant à rendre compte des résultats d'opérations spécifiques de vérification, au moyen de lettres de gestion adressées à l'Administration et contenant des observations et recommandations détaillées. Cette pratique a contribué à maintenir un dialogue constant avec l'Administration sur les questions de vérification.

7. Le présent rapport traite des questions qui devraient, selon le Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions que le Comité a formulées sur toutes les questions abordées dans le présent rapport ont été examinées avec l'Administration, dont les commentaires sont mentionnés lorsqu'il y

a lieu. Le présent rapport comprend deux parties consacrées l'une à la vérification des états financiers et l'autre à des problèmes de gestion.

8. On trouvera au paragraphe 12 un résumé des principales recommandations du Comité et aux paragraphes 14 à 92 un exposé détaillé sur ces conclusions.

9. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les mesures prises par l'Administration pour mettre en oeuvre les recommandations faites dans son rapport pour la période biennale terminée le 31 décembre 1995<sup>1</sup> et confirme qu'il ne reste pas de questions en suspens.

10. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993, le Comité a également examiné les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations faites dans son rapport pour la période biennale qui s'est terminée le 31 décembre 1997<sup>2</sup>. On trouvera dans l'annexe au présent rapport des détails sur les mesures prises ainsi que les observations du Comité.

11. Dans sa résolution 52/212 B du 31 mars 1998, l'Assemblée générale a souscrit aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes visant à améliorer la suite donnée à ses recommandations qu'elle avait approuvées, sous réserve des dispositions contenues dans la résolution. Les propositions du Comité, qui ont été transmises à l'Assemblée sous couvert d'une note du Secrétaire général (A/52/753, annexe), contenaient les principaux éléments ci-dessous :

- a) La nécessité d'établir des calendriers pour l'application des recommandations;
- b) L'indication des fonctionnaires responsables;
- c) L'établissement d'un mécanisme efficace pour renforcer le contrôle de l'application des recommandations d'audit. À cette fin, on pourrait soit créer un comité spécial composé de hauts fonctionnaires soit nommer un interlocuteur pour les questions d'audit et de contrôle.

Le Comité a noté que l'Administration avait généralement donné suite à ces demandes.

### **Principales recommandations**

12. Les principales recommandations du Comité sont les suivantes :

- a) **L'UNICEF devrait surveiller étroitement les taux d'exécution des programmes de manière à ce qu'ils atteignent les taux de référence fixés en la matière (par. 36);**
- b) **L'UNICEF devrait revoir le mandat du Bureau de la vérification interne des comptes pour y mentionner qu'il présente un rapport annuel au Conseil d'administration (par. 45);**
- c) **Le Bureau de la vérification interne des comptes de l'UNICEF devrait formuler une directive générale concernant la préparation des documents de travail en conformité avec les normes acceptées de vérification interne des comptes, et lesdits documents de travail devraient porter la marque du contrôle**

effectué à l'échelon supérieur pour qu'il n'y ait pas de doute que tous ont fait l'objet d'un contrôle approprié à ce niveau (par. 53);

d) L'UNICEF devrait prendre rapidement des mesures pour étendre le système de suivi par bases de données à tous les bureaux régionaux et à toutes les divisions du siège afin de renforcer la capacité de contrôle de l'application des recommandations formulées à la suite de vérifications internes des comptes (par. 65);

e) Le Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes devrait veiller à ce que le plan intégré de suivi et d'évaluation soit mis en oeuvre par les 23 bureaux de pays qui ne l'ont pas encore fait afin d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes dans la région (par. 86).

13. On trouvera les autres recommandations du Comité aux paragraphes 19, 38, 57, 80, 83, 88 et 90.

## **B. Questions financières**

### **1. Comptes et publication d'informations financières**

#### *Normes comptables du système des Nations Unies*

14. Le Comité a évalué la mesure dans laquelle les états financiers de l'UNICEF pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 se conformaient aux normes comptables du système des Nations Unies. Il a constaté que l'UNICEF avait dans l'ensemble appliqué ces normes.

#### *Résultats opérationnels*

15. Le montant total des recettes combinées, qui s'est élevé à 2 milliards 80 millions de dollars pour tous les fonds pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, a excédé celui des recettes pour l'exercice biennal 1996-1997, qui s'était établi à 1 milliard 830 millions de dollars. Le montant total des dépenses, qui s'était élevé à 1 milliard 850 millions de dollars pour l'exercice biennal 1996-1997, a enregistré un accroissement de 5 %, et atteint 1 milliard 930 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

16. Les opérations financières de l'UNICEF pendant l'exercice biennal 1998-1999 se sont traduites par un excédent des recettes par rapport aux dépenses de 138,4 millions de dollars contre un déficit de 14,6 millions de dollars signalé pour l'exercice biennal 1996-1997. La masse commune des ressources, qui constitue la principale source de recettes de l'UNICEF, a enregistré un excédent de 95,1 millions de dollars par rapport aux dépenses, contre 40,6 millions de dollars pour l'exercice biennal 1996-1997. De leur côté, les recettes au titre des fonds supplémentaires et des fonds consacrés aux secours d'urgence et au relèvement ont enregistré, par rapport aux dépenses, pour l'exercice biennal 1998-1999, un excédent se montant à 6,9 millions de dollars et 36,3 millions de dollars respectivement, alors que pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997, elles avaient accusé un déficit de 12,7 millions de dollars et de 42,4 millions de dollars, respectivement.

17. La situation de trésorerie au 31 décembre 1999 est indiquée dans l'état IV. Dans ce contexte, la trésorerie reflète la capacité de l'organisation de faire face à ses obligations à court terme à la date prévue. Au 31 décembre 1999, l'actif réalisable

de l'UNICEF s'élevait à 939,3 millions de dollars et était supérieur de 284,2 millions de dollars au passif à court terme qui s'élevait à 655,1 millions de dollars, ce qui correspond à un coefficient de liquidité de 1,43. Cette situation montre une amélioration de 5 % par rapport à ce qu'elle était au 31 décembre 1997, date à laquelle ledit coefficient s'établissait à 1,36; le nouveau coefficient est encore en dessous de la norme généralement acceptée selon laquelle l'actif réalisable doit représenter le double du passif à court terme.

18. La politique de l'UNICEF en matière de trésorerie exige que l'encaisse en monnaie convertible disponible au titre de la masse commune des ressources représente au moins 10 % des recettes prévues pour les recettes de la masse commune. Dans les états financiers concernant l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, l'encaisse en monnaie convertible de la masse commune des ressources et celle des fonds supplémentaires ne sont pas indiquées séparément de manière à permettre de mieux se rendre compte de la situation de trésorerie de l'UNICEF conformément à la politique susmentionnée. Les états fournissent au contraire un montant total consolidé de l'encaisse en monnaie convertible de la masse commune des ressources et de celle des fonds supplémentaires, qui s'élève à 541 millions de dollars. Le Comité estime que la présentation actuelle ne renforce pas la transparence et ne permet pas de mieux appréhender la situation de trésorerie de l'UNICEF.

19. Le Comité se plaît à noter que le montant total consolidé des recettes de l'UNICEF pour l'exercice biennal a sensiblement augmenté, mais **il recommande que l'UNICEF :**

**a) Améliore encore la gestion de son fonds de roulement afin d'atteindre la norme requise;**

**b) Indique séparément le solde de l'encaisse en monnaie convertible de la masse commune des ressources et celui des fonds supplémentaires dans les notes afférentes aux états financiers pour faciliter la compréhension de sa situation de trésorerie sur la base de sa politique.**

20. L'Administration a informé le Comité qu'elle continuerait de déployer des efforts pour améliorer encore davantage la situation de la trésorerie. Elle a en outre déclaré qu'elle examinerait la question de la publication séparée des soldes en monnaie convertible dans les notes afférentes aux états financiers lorsqu'elle préparerait les prochains états financiers.

#### *Avances en espèces aux gouvernements*

21. Des avances en espèces sont consenties aux gouvernements pour appuyer l'exécution de programmes dans les pays avec lesquels l'UNICEF coopère. Dans son rapport pour l'exercice biennal se terminant le 31 décembre 1995, le Comité a exprimé sa préoccupation du fait que cette assistance était comptabilisée en tant que dépenses de programme au moment où les fonds étaient avancés aux gouvernements, ce qui allait à l'encontre de la définition des dépenses de programme qui figure dans le Règlement financier et le Manuel de procédures comptables de l'UNICEF.

22. Le Comité a donc recommandé que l'Administration revoie sa politique de comptabilisation des avances en espèces consenties aux gouvernements afin de les mettre en conformité avec les dispositions du Règlement financier et du Manuel de procédures comptables de l'UNICEF.

23. Le Comité, ayant examiné la suite donnée à sa recommandation, a constaté que l'Administration avait procédé à la révision susmentionnée et modifié comme suit la définition des dépenses de programme : « les dépenses de programme d'un exercice s'entendent de la somme des décaissements et des engagements non réglés valables imputés sur les fonds alloués pour l'exercice afin de financer les apports directs nécessaires à la réalisation des objectifs d'un projet ou d'un programme déterminé. Il s'agit d'ordinaire des experts, du personnel d'appui, des fournitures et du matériel, des contrats de sous-traitance, des avances en espèces et de la formation individuelle ou en groupe ». L'amendement apporté au Règlement financier pour refléter la définition actuelle a été approuvé par le Conseil d'administration de l'UNICEF dans sa décision 1999/21 du 10 septembre 1999.

24. Le Comité des commissaires aux comptes a noté qu'en mars 2000 l'Administration avait revu la circulaire financière 15, qui contient les directives applicables aux avances en espèces consenties aux gouvernements. L'UNICEF n'a pas défini le terme décaissements comme constituant des dépenses dans la nouvelle définition figurant dans son manuel de procédures comptables pour justifier la comptabilisation actuelle en dépenses des avances en espèces consenties aux gouvernements.

25. L'UNICEF a informé le Comité qu'il révisait son manuel de procédures comptables afin d'incorporer la définition des décaissements dans celle, nouvellement adoptée, de dépenses de programme.

26. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que le montant total des avances en espèces non réglées consenties aux gouvernements s'élevait à 159,9 millions de dollars au 31 décembre 1999 contre 111,7 millions de dollars au 31 décembre 1997, soit une augmentation de 48,2 millions de dollars. Les dépenses de programme d'un montant de 1 461 900 000 dollars indiquées dans les états financiers pour l'exercice biennal 1998-1999 comprennent les avances en espèces, d'un montant de 159,9 millions de dollars, qui n'avaient pas été réglées par les gouvernements au 31 décembre 1999. Une analyse rétrospective montrait que sur ces 159,9 millions de dollars d'avances en espèces consenties à des gouvernements et non réglées, 18,8 millions de dollars étaient dus depuis plus de neuf mois, contre 11,2 millions de dollars au 31 décembre 1999.

27. Dans sa décision 1999/21, le Conseil d'administration de l'UNICEF a indiqué qu'il avait l'intention d'examiner les incidences de la nouvelle définition. Vu la décision du Conseil d'administration, le Comité des commissaires aux comptes continuera de s'occuper de la question.

#### *Comptabilité des contributions en nature*

28. L'article 4.6 du Règlement financier de l'UNICEF stipule que les contributions en nature ne doivent être considérées comme des recettes que lorsqu'elles ont été demandées expressément par l'UNICEF et reçues conformément à ses spécifications. Aux termes de cet article, les contributions en nature reçues de donateurs au cours d'un exercice financier – sans avoir été expressément demandées par l'UNICEF – restent en dehors du système de comptabilité normal et sont comptabilisées dans une note afférente aux états financiers.

29. Le Comité a noté que les contributions en nature qui avaient été reçues sans avoir été expressément demandées et qui étaient mentionnées, de ce fait, dans les

notes afférentes aux états financiers se sont élevées à 210 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999 contre 51,8 millions de dollars pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997. Cette somme représente 10 % des recettes totales de l'UNICEF qui se sont élevées à 2 milliards 84 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

30. L'Administration a informé le Comité qu'elle procédait à l'examen de la question des contributions en nature, en s'attachant en particulier à mettre au point une formule applicable aux cas où les biens donnés font partie de l'apport au programme de coopération, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration. Elle a en outre déclaré que dans le cadre de cet examen elle élaborerait un mécanisme d'appui approprié au système de comptabilité concernant les contributions en nature.

31. Le Comité prend note des mesures qui sont adoptées par l'Administration en la matière mais il considère qu'étant donné l'accroissement du volume des contributions en nature au programme de l'UNICEF, il faudrait donner la priorité à l'examen en cours.

## 2. Passation par profits et pertes des pertes de numéraire et de biens

32. Conformément à la disposition 113.9 des règles de gestion financière de l'UNICEF, l'Administration a donné au Comité des détails sur les fonds, les stocks et autres éléments d'actif passés par profits et pertes au cours de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. Au total, conformément à la disposition 112.26 des règles de gestion financière, 18,5 millions de dollars ont été passés par profits et pertes dans les états financiers au titre des pertes des comptes débiteurs (sommes à recevoir) et autres éléments d'actif qui sont énumérés ci-dessous (en millions de dollars des États-Unis) :

Engagements	
Masse commune des ressources	2,09
Fonds supplémentaires	6,49
Secours d'urgence et relèvement	6,93
Pertes de numéraire	0,37
Comptes débiteurs (sommes à recevoir)	1,70
Biens périmés	0,79
Avances à des projets financés par des fonds d'affectation spéciale	0,13
<b>Total</b>	<b>18,50</b>

## 3. Paiements à titre gracieux

33. L'Administration a informé le Comité qu'aucun paiement à titre gracieux n'avait été effectué au cours de l'exercice biennal 1998-1999.

## C. Questions de gestion

### 1. Gestion des programmes

#### *Exécution des programmes*

34. Afin d'améliorer l'exécution du programme, l'UNICEF a introduit dans le processus de gestion des programmes de pays l'évaluation périodique de la mise en oeuvre des programmes par tous les bureaux et par les partenaires nationaux à l'occasion des examens annuel et à mi-parcours ainsi que dans le cadre des plans de gestion du bureau concerné. Au cours de ces examens, des facteurs freinant l'accroissement des taux d'exécution des programmes ont été identifiés par les responsables et des mesures ont été prises pour apporter les corrections nécessaires.

35. L'analyse par le Comité du niveau d'exécution des programmes de pays – exprimé par la proportion du montant des dépenses par rapport à celui des crédits ouverts – a montré que, sur le plan mondial, le taux d'exécution de l'ensemble des programmes financés par les ressources ordinaires (masse commune des ressources) et par les autres ressources (fonds supplémentaires) est passé de 72 % en 1998 à 77 % en 1999. En ce qui concerne les programmes financés par les ressources ordinaires, le taux d'exécution a progressé de 82 % en 1998 à 87 % en 1999. Le taux d'exécution des programmes financés par les autres ressources a augmenté de 66 % en 1998 à 72 % en 1999. En dépit de ces résultats, les taux d'exécution des programmes au cours de l'exercice biennal 1998-1999 ont été inférieurs au taux de référence adopté par l'UNICEF en la matière, à savoir 80 %.

**36. Le Comité recommande que l'Administration surveille étroitement l'évolution des taux d'exécution des programmes de manière à ce qu'ils atteignent le taux de référence fixé en la matière.**

37. L'UNICEF a informé le Comité que les ressources ne lui parvenaient pas de manière uniforme et que les fonds reçus étaient alloués au fur et à mesure qu'ils arrivaient; les sommes qui étaient encaissées pendant le dernier trimestre de l'année étaient comptabilisées comme ayant été affectées au titre de l'année en question. L'arrivée tardive de fonds ne permet pas, faute de temps, de les utiliser pendant l'année où ils ont été reçus, ce qui a une incidence sensible sur les taux de dépenses et, par conséquent, sur les taux d'exécution financière générale.

38. Le Comité estime que les critères financiers ne constituent pas un moyen exact de déterminer dans quelle mesure l'exécution des programmes de l'UNICEF a été couronnée de succès et **il recommande que l'UNICEF mette au point des indicateurs de performance non financiers comme base d'évaluation du degré de réalisation des programmes.**

#### *Programme élargi de vaccination*

39. Le but du Programme élargi de vaccination est de vacciner les enfants de moins d'un an contre la diphtérie, la rougeole, la coqueluche, la poliomyélite, la tuberculose et le tétanos. L'UNICEF a lancé le programme en 1974, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et avec l'appui de gouvernements et d'organisations non gouvernementales. L'objectif de couverture à l'horizon 2000 a été fixé à 90 %. Le rapport de l'UNICEF intitulé « La situation des enfants dans le monde, 1999 » indique qu'entre 1995 et 1997, l'objectif de 90 % de couverture à

l'horizon 2000 a presque été atteint dans toutes les régions sauf l'Afrique au sud du Sahara, où les taux étaient compris entre 51 % et 66 % seulement.

40. Le rapport de l'UNICEF a constaté que les faibles taux de couverture dans la région de l'Afrique subsaharienne étaient généralement attribuables à l'instabilité politique qui a eu un triple effet négatif sur le programme : gestion défectueuse, financement insuffisant et faible appui des donateurs. Dans ces conditions, les dépenses mondiales concernant ce programme ont fléchi de 75,9 millions de dollars en 1997 à 60,5 millions de dollars en 1998, soit une diminution de 20 %.

41. Le Comité constate les progrès notables réalisés par l'UNICEF dans les cinq autres régions, mais il espère que l'UNICEF continuera de déployer des efforts pour améliorer l'exécution du Programme élargi de vaccination dans la région de l'Afrique subsaharienne.

## 2. Vérification interne des comptes

42. Le Comité a contrôlé le Bureau de la vérification interne des comptes de l'UNICEF et a axé son examen sur les points ci-dessous :

- a) Organisation et mandat;
- b) Plan de travail et portée des activités de vérification;
- c) Documents de travail;
- d) Comité de vérification interne des comptes;
- e) Suivi des conclusions et recommandations de vérification des comptes;
- f) Rapports de vérification interne des comptes.

### *Organisation et mandat*

43. Le Bureau de la vérification interne des comptes de l'UNICEF compte 23 postes dont 19 d'administrateur – comprenant les postes occupés par des agents nommés en vertu des dispositions 200 et suivantes du Règlement du personnel – et 4 postes d'agent des services généraux. Un poste d'administrateur était vacant et tous les autres, soit 22, étaient pourvus au 31 décembre 1999. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les dépenses du Bureau se sont élevées à 5 760 000 dollars environ. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que l'organisation et le mandat concernant le fonctionnement du Bureau étaient dans l'ensemble rationnels. Il note que le Bureau est indépendant des divisions et des bureaux contrôlés et que les rapports d'audit sont directement adressés à la Directrice générale de l'UNICEF. En outre, le Bureau entretient des relations étroites avec le Comité des commissaires aux comptes, ce qui contribue à éviter les chevauchements d'activités en matière de vérification des comptes.

44. En 1999, le Bureau de la vérification interne des comptes a soumis un rapport annuel d'ensemble au Conseil d'administration. Le Comité a toutefois noté que le mandat du Bureau, élaboré en 1992, n'a pas été modifié pour y mentionner la présentation d'un rapport annuel au Conseil d'administration.

**45. Le Comité a recommandé que le mandat du Bureau de la vérification interne des comptes soit revu pour que la présentation d'un rapport annuel au**

**Conseil d'administration y soit mentionnée. L'Administration a souscrit à cette recommandation.**

*Plan de travail et portée des activités de vérification interne des comptes*

46. Le Comité a examiné le plan de travail du Bureau de la vérification interne des comptes pour 1999 à la lumière de la politique dudit bureau, selon laquelle celui-ci doit consacrer 80 % de ses ressources à la vérification des comptes des bureaux extérieurs et 20 % aux questions se posant au siège et à l'échelon mondial; il a noté que le plan prévoyait d'examiner les comptes de 28 bureaux extérieurs, y compris ceux des 10 bureaux les plus importants, soit 30 % des 95 bureaux extérieurs, et ceux de certaines divisions du siège.

47. En 1999, le Bureau de la vérification interne des comptes a examiné les comptes de 38 bureaux extérieurs, soit 10 (35,7 %) de plus que l'objectif prévu (28 bureaux). Le nombre total des missions de vérification des bureaux extérieurs en 1999 a excédé celui des missions (36) entreprises en 1998. Au siège, six vérifications ont été opérées en 1998 et en 1999. Le Comité a noté que certaines vérifications de bureaux extérieurs avaient été faites avec l'appui d'agents contractuels du fait que les bureaux en cause ne disposaient pas du personnel nécessaire. Les dépenses encourues par l'UNICEF à ce titre se sont élevées à 285 251 dollars en 1999, contre 242 916 dollars en 1998.

48. Le Comité a aussi noté que le Bureau de la vérification interne des comptes s'était fait le pionnier de l'approche du cadre intégré de contrôle interne qu'il avait adoptée et dont il avait encouragé l'utilisation comme instrument d'autoévaluation des contrôles internes à l'UNICEF. En outre, le Bureau avait élaboré le système d'autoévaluation pour aider les bureaux extérieurs de l'UNICEF à évaluer leurs principaux processus opérationnels. Le Comité a pris acte des progrès satisfaisants réalisés par le Bureau au cours de l'exercice biennal 1998-1999.

49. L'UNICEF a informé le Comité que dans le cadre des efforts déployés par le Bureau de la vérification interne des comptes pour élargir la base des opérations de contrôle des bureaux extérieurs, le recours à des contrats de consultant conclus avec des particuliers ou avec une firme choisie après appel d'offres pour seconder, dans le cas de tâches déterminées, les vérificateurs du Bureau s'était révélé payant.

*Documents de travail*

50. Les normes de vérification interne des comptes applicables à la préparation et à l'utilisation des documents de travail de vérification interne des comptes réaffirment qu'ils doivent être établis de manière cohérente afin de faciliter l'examen des rapports de vérification des comptes.

51. L'examen par le Comité de 10 séries de documents de travail se rapportant à des vérifications des comptes opérées en 1998 et 1999 montre que les documents en question ne comportent ni index, ni références croisées permettant de disposer, pour suivre les opérations de vérification des comptes, d'un fil conducteur qui en facilite le contrôle. Le Comité a également constaté que rien n'indiquait que les documents de travail avaient fait l'objet d'une révision à l'échelon supérieur. En outre, certains de ces documents de travail n'étaient pas agencés de telle sorte qu'on puisse en examiner l'essentiel avant de passer aux détails. Le Comité estime que la cause de ce manque d'homogénéité dans la présentation des documents de travail tient à

l'absence d'une directive générale en bonne et due forme concernant leur préparation. Le Bureau de la vérification interne des comptes a, quant à lui, attribué ces déficiences à la pression du travail au niveau des vérifications des comptes sur le terrain auxquelles peu de temps a pu être consacré du fait que plusieurs postes étaient restés vacants.

52. Le Bureau de la vérification interne des comptes a informé le Comité qu'il était conscient de la nécessité de fixer des normes pour la préparation des documents de travail et que la question avait été discutée à ses ateliers de janvier 1999 et de janvier 2000. Il a en outre indiqué qu'un vérificateur avait été chargé de ce travail et que la question d'une directive générale serait examinée lors de son prochain atelier.

**53. Le Comité recommande que le Bureau de la vérification interne des comptes adopte une directive générale concernant la préparation des documents de travail en conformité avec les normes acceptées de vérification interne des comptes. Il recommande également que lesdits documents portent la marque du contrôle effectué à l'échelon supérieur pour qu'il n'y ait pas de doute que tous ont fait l'objet d'un contrôle approprié.**

54. L'UNICEF a accueilli les recommandations du Comité avec satisfaction et a donné l'assurance que des normes appropriées seraient établies à la fin de 2000. Il a également précisé que les documents de travail sont contrôlés par des superviseurs mais que les nouvelles normes exigeraient que les documents en question portent la marque de ce contrôle.

#### *Comité de vérification interne des comptes*

55. Les normes de vérification interne des comptes exigent que la responsabilité du suivi soit définie dans un mandat écrit de vérification interne des comptes. Le Comité des commissaires aux comptes note que le mandat du Bureau de la vérification interne des comptes confie cette responsabilité au Comité de vérification interne des comptes de l'UNICEF qui est composé de hauts fonctionnaires de l'UNICEF, y compris de la Directrice générale et du Directeur du Bureau de la vérification interne des comptes.

56. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que, bien que le Comité de vérification interne des comptes ait assuré le suivi de certains rapports de vérification interne des comptes, spécialement de ceux concernant les cas de négligence, il devrait néanmoins mettre au point un *modus operandi* formel pour le suivi des recommandations formulées à la suite de toute vérification interne des comptes.

57. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que le Comité de vérification interne des comptes ne comportait pas de membres venant de l'extérieur. Appartenant au même système, les organismes des Nations Unies sont exceptionnellement bien placés pour tirer parti de leur expérience respective grâce à une identification plus active de leurs pratiques efficaces. Prenant exemple sur la représentation du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne aux travaux du Comité de l'examen et du contrôle interne de la gestion du PNUD, **le Comité des commissaires aux comptes recommande que l'UNICEF envisage la possibilité d'admettre au Comité de vérification interne des comptes un représentant d'un autre organisme des Nations Unies.**

58. L'UNICEF a informé le Comité des commissaires aux comptes qu'il étudierait la question de l'admission au Comité de vérification interne des comptes d'un représentant d'un autre organisme des Nations Unies.

*Rapports de vérification interne des comptes*

59. Les normes applicables à la vérification interne des comptes exigent qu'un rapport formel de vérification des comptes soit adressé en temps voulu à l'organe contrôlé. Le Comité des commissaires aux comptes a comparé les dates auxquelles les vérifications avaient été terminées et celles auxquelles les rapports correspondants avaient été distribués et il a noté des retards dans la distribution de ces documents. Il a observé que le délai prévu par le Comité de vérification interne des comptes pour l'établissement des rapports était de 35 jours et que 27 des 42 rapports établis en 1998 (soit 64 %) et 23 des 40 rapports préparés en 1999 (soit 57 %) avaient été distribués plus de 100 jours après la fin des opérations de vérification des comptes correspondantes. Le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé de constater que pendant l'exercice biennal 1998-1999, le Comité de vérification interne des comptes n'avait atteint pour aucun des rapports distribués pendant ledit exercice l'objectif de 35 jours qu'il avait lui-même fixé.

60. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que, selon les statistiques résumées du Bureau de la vérification interne des comptes sur le respect des délais de distribution des rapports de vérification des comptes, des progrès avaient été réalisés entre 1998 et 1999. En 1998, il s'était écoulé 155 jours en moyenne avant la distribution d'un rapport de vérification des comptes contre 111 en 1999, soit 44 jours de moins.

61. Le Bureau de la vérification interne des comptes a informé le Comité des commissaires aux comptes que les retards susmentionnés étaient principalement dus à ce que le Bureau avait entendu maintenir au niveau prévu ses activités de vérification des bureaux extérieurs bien qu'il ait dû fonctionner avec plusieurs postes vacants pendant l'exercice en question, et à l'absence d'un directeur adjoint qui puisse prendre sa part de la gestion du Bureau et seconder le Directeur. Il a également déclaré que bien que la distribution des rapports finaux ait été retardée, il avait veillé à ce que les projets de rapport soient distribués sur place, une fois achevées les opérations de vérification, de manière à accélérer l'établissement des rapports.

62. Le Bureau de la vérification interne des comptes a établi un nouvel objectif qui veut qu'à partir de janvier 2000, les rapports soient terminés à l'expiration d'une période de deux mois à compter de la date d'achèvement des opérations de vérification sur le terrain. Pour réduire les retards, il a également décidé qu'un intervalle de six semaines devrait s'écouler entre deux missions importantes. Il a déclaré qu'après la mise en application de ces mesures, il comptait sur de nouvelles améliorations quant au respect des délais de distribution des rapports de vérification des comptes en 2000.

*Suivi des recommandations consécutives à la vérification des comptes*

63. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné le système de suivi institué par le Bureau de la vérification interne pour assurer l'application de ses recommandations. Il a noté avec satisfaction que le Bureau avait établi un système de suivi par bases de données permettant de vérifier l'application des recommandations. Il a

toutefois observé que ce système n'avait jusqu'ici été mis en place qu'au Siège à New York et dans un bureau régional.

64. L'examen par le Comité des données provenant de la base de données a montré que les 240 rapports de vérification des comptes distribués entre 1994 et 1999 contenaient 9 971 recommandations, que 6 241 (63 %) d'entre elles avaient été appliquées ou étaient devenues sans objet au 4 mai 2000, et que 3 730 (36 %) n'avaient pas encore été mises en oeuvre. Le Comité reconnaît que les recommandations qui n'ont pas encore été appliquées sont, dans la plupart des cas, celles qui avaient été formulées à la suite de vérifications des comptes effectuées en 1998 et 1999.

**65. Le Comité recommande que l'UNICEF prenne rapidement des mesures pour étendre le système de suivi par bases de données à tous les bureaux régionaux et à toutes les divisions du siège afin de renforcer la capacité de contrôle du suivi des recommandations formulées à la suite de vérifications internes des comptes.**

66. L'Administration a informé le Comité que le Bureau de la vérification interne des comptes a pris cette question en compte dans son plan de gestion pour 2000 et qu'en outre, le Bureau mettait au point un module aux fins de l'utilisation de la base de données de vérification des comptes par des bureaux régionaux autres que celui pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Une fois testé avec succès, ce système sera étendu aux autres bureaux régionaux. L'Administration a également indiqué qu'elle comptait l'introduire dans les divisions du Siège et dans les bureaux extérieurs, mais qu'elle le ferait progressivement.

### **3. Division du secteur privé, Division des approvisionnements et bureaux régionaux et bureaux extérieurs**

67. La vérification des comptes de la Division du secteur privé, de la Division des approvisionnements et des bureaux régionaux et des bureaux extérieurs par le Comité a révélé un certain nombre de déficiences qui sont exposées ci-dessous :

#### *Division du secteur privé*

68. En février 1998, l'opération Carte de vœux est devenue la Division du secteur privé. Au paragraphe 5 de sa décision 1996/22 C du 19 juin 1996, le Conseil d'administration a décidé que l'exercice financier de la Division irait du 1er janvier au 31 décembre et non du 1er mai au 30 avril comme c'était le cas pour l'opération Carte de vœux, de manière à ce qu'il soit le même que pour le reste de l'UNICEF. Cette modification de l'exercice financier a pris effet le 1er janvier 1998.

69. L'examen des opérations de la Division du secteur privé pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999 a permis au Comité de constater que le montant net des recettes consolidées provenant des ressources ordinaires et autres s'est élevé à 356,4 millions de dollars et a excédé de 45,2 millions de dollars le montant approuvé des recettes budgétaires (311,2 millions de dollars), et de 83,8 millions de dollars les recettes effectives réalisées en 1998 (272,6 millions de dollars).

70. Le contrôle de validité, par le Comité, de l'état concernant l'actif, le passif et le solde des réserves et des fonds au 31 décembre 1999 a montré que le montant des disponibilités à court terme s'élevait à 197,8 millions de dollars et celui des exigibilités à court terme à 12,7 millions de dollars, d'où la situation favorable de la trésorerie.

rierie qui était de 185,1 millions de dollars. Toutefois, du fait qu'au compte des disponibilités à court terme étaient incorporées des sommes à recevoir d'un montant de 193,4 millions de dollars (98 %) dues par des comités nationaux au 31 décembre 1999, l'état de la trésorerie était tributaire du recouvrement des sommes susmentionnées.

71. Dans son rapport sur l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997, le Comité s'est déclaré préoccupé par le système qui permet aux comités nationaux de ne transférer le produit des ventes à l'UNICEF que six mois après la fin de leur exercice financier.

72. Le Comité a noté avec satisfaction qu'en avril 2000, l'UNICEF a obtenu l'agrément général des comités nationaux de lui transférer le montant net du produit des ventes tous les trois mois. Cette obligation, qui fait partie des nouveaux accords de reconnaissance et de coopération, sera négociée avec chaque comité national en 2000.

73. Le Comité accueille avec satisfaction les mesures prises par l'UNICEF en la matière et il espère que leur application sera étroitement contrôlée de manière à améliorer la gestion de la trésorerie de la Division du secteur privé.

#### *Division des approvisionnements*

74. En décembre 1998, la Division des approvisionnements avait été autorisée par le Comité local de contrôle du matériel à expédier aux bureaux extérieurs des produits pharmaceutiques d'une valeur de 43 063 dollars, dont la date limite d'utilisation était janvier 2000. Elle n'avait pas donné suite à la décision du Comité et les médicaments en question étaient encore stockés en entrepôt en octobre 1999. Étant donné qu'ils ne pouvaient être consommés que pendant trois mois avant l'expiration de leur date limite d'utilisation, le personnel de l'entrepôt a informé le Comité qu'il attendait l'autorisation de l'Administration pour les détruire.

75. En outre, l'examen des décisions de la Division des approvisionnements passant des stocks par profits et pertes en 1997 et 1998 a permis au Comité de constater que les produits pharmaceutiques, y compris le matériel médical et chirurgical, constituaient le principal objet de ces décisions. Sur un total de 1 436 717 dollars de stocks passés par profits et pertes pour 1997 et 1998, 553 557 dollars (39 %) représentaient des produits pharmaceutiques périmés.

76. Le Comité constate avec préoccupation que des produits pharmaceutiques n'ont pas été distribués en temps voulu et ont dû être détruits, ce qui a entraîné un gaspillage de ressources de prix.

77. L'Administration a informé le Comité qu'elle avait établi une procédure de contrôle des dates limites d'utilisation des produits pharmaceutiques et de notification aux bureaux extérieurs des excédents de médicaments. Elle passait soigneusement en revue le niveau des commandes de remplacement et les demandes formulées par les bureaux extérieurs afin de réduire le risque d'avoir à passer des médicaments par profits et pertes. Dans le cadre des mesures qu'elle a prises pour réduire au maximum les pertes résultant de l'expiration des délais d'utilisation des médicaments, l'Administration a nommé un fonctionnaire du contrôle de la qualité qui doit axer son action sur tous les aspects de la qualité des médicaments, en s'occupant notamment des procédures d'entreposage appropriées.

78. Le Comité ne doute pas que les procédures révisées de l'UNICEF applicables au contrôle et à la surveillance des produits pharmaceutiques remédieront aux déficiences susmentionnées. Il continuera de suivre la question.

79. Le Comité a noté que la Division des approvisionnements n'avait pas de fichier de consultants, d'experts et de personnel d'appoint pouvant faciliter le recrutement du personnel chargé de tâches temporaires. En outre, l'examen d'un échantillon de 52 contrats de louage de services a révélé que dans 32 cas (62 %), les consultants avaient été payés sans que les rapports d'évaluation requis aient été établis.

**80. Le Comité a recommandé que l'Administration établisse un fichier aux fins de la sélection de consultants; l'Administration a souscrit à cette recommandation. Le Comité a également recommandé que la Division des approvisionnements se conforme pleinement aux procédures établies en matière d'évaluation des consultants.**

*Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes*

81. Le Comité a examiné un échantillon de 80 contrats de louage de services conclus pendant l'exercice biennal 1998-1999. Dans 53 cas (66 %), les contrats avaient été signés après le début des travaux auxquels ils se rapportaient, contrairement aux procédures établies. Les retards survenus dans la signature ont parfois atteint quatre mois. Dans 17 cas, les sections désireuses de s'assurer des services ont présenté des demandes d'engagement de consultants pour des périodes allant jusqu'à quatre mois après que lesdits consultants eurent signé leur contrat, tournant ainsi les procédures d'autorisation et d'approbation énoncées dans la circulaire administrative 2/97, qui exige au moins une semaine de préavis.

82. Le Bureau régional a attribué la signature tardive des contrats de louage de services à des déficiences de planification et, dans certains cas d'urgence, à l'impossibilité de prévoir les besoins à l'avance, mais il a dit son intention de traiter de la question lors de la session de gestion régionale qui devait se tenir en décembre 1999.

**83. Le Comité a recommandé que les responsables du Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes veillent à la stricte application des instructions administratives concernant l'engagement de consultants; le Bureau a souscrit à cette recommandation.**

*Plan intégré de suivi et d'évaluation*

84. Conformément aux instructions publiées en septembre 1998, tous les bureaux de pays de l'UNICEF doivent faire rapport sur l'ensemble des activités de suivi, d'évaluation et de recherche menées pendant l'exercice, spécialement sur la conception, la gestion, l'exécution et/ou l'adaptation du Plan intégré de suivi et d'évaluation. Le Comité a noté qu'en 1998, le siège de l'UNICEF avait élaboré des directives générales sur le suivi et l'évaluation en vue de permettre à chaque bureau de pays d'adopter le Plan intégré de suivi et d'évaluation.

85. L'examen des activités du Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes a permis au Comité de constater que bien que les opérations accompagnant la mise en oeuvre du Plan intégré de suivi et d'évaluation aient été incluses dans le pro-

gramme de travail du Bureau régional pour 1998-1999, quatre seulement des 27 bureaux de pays avaient, en octobre 1999, intégralement adopté le Plan intégré.

**86. Le Comité a recommandé que le Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes veille à ce que le Plan intégré de suivi et d'évaluation soit mis en oeuvre par les 23 bureaux de pays qui ne l'ont pas encore fait afin d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes dans la région; le Bureau a souscrit à cette recommandation.**

*Bureaux de pays*

87. Au bureau de Brasilia, le Comité a procédé à des examens de contrôle portant sur un échantillon de 66 bons de commande d'une valeur totale de 402 568 dollars pour vérifier si ces commandes avaient fait l'objet d'un suivi effectif. Il a constaté qu'en octobre 1999, dans le cas de 22 commandes représentant une valeur de 120 404 dollars, la livraison n'avait été faite qu'avec un retard pouvant aller jusqu'à quatre mois.

**88. Le Comité a recommandé que les responsable du bureau de Brasilia suivent de près l'exécution des commandes pour veiller à ce que les marchandises soient livrées dans des délais plus brefs; le Bureau a souscrit à cette recommandation.**

89. Au bureau de l'UNICEF à Jakarta, trois contrats d'achat d'une valeur globale de 718 200 dollars concernant la livraison de denrées alimentaires ont été attribués à un seul fournisseur sans qu'il y ait eu appel d'offres. Dans le cas de l'un des trois contrats, d'une valeur de 532 000 dollars, le bon de commande a été émis en septembre 1998, soit 87 jours après que le Comité de révision des contrats eut donné son agrément, et les denrées alimentaires commandées ont commencé à être livrées en février 1999. Le Comité des commissaires aux comptes a estimé que l'attribution du contrat ne pouvait pas être considérée comme ayant été dictée par une situation d'urgence vu l'intervalle qui s'était écoulé entre l'établissement du bon de commande et la livraison des marchandises.

**90. Le Comité des commissaires aux comptes a recommandé et les responsables ont accepté que les procédures de passation des marchés concernant l'appel d'offres soient intégralement appliquées.**

#### **4. Cas de fraude et de présomption de fraude**

91. Au cours de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, 29 cas de fraude et de présomption de fraude portant sur 518 632,95 dollars ont été rapportés au Comité. Vingt-trois de ces cas mettaient en cause des fonctionnaires, dont trois chefs de bureau, et deux des non-fonctionnaires; dans les quatre autres cas, les auteurs n'ont pu être identifiés.

92. L'analyse à laquelle le Comité a procédé a montré que, dans 25 cas, l'organisation avait subi des pertes d'un montant total de 467 941,25 dollars, et que dans quatre autres, il n'y avait pas eu de pertes financières pour l'UNICEF. Le Comité a noté que l'Administration avait récupéré 151 467,85 dollars au 31 décembre 1999, qu'un montant total de 152 419,40 dollars serait déduit des prestations dues à six fonctionnaires et que le reste, soit 164 054 dollars, était en voie de recouvrement.

## D. Remerciements

93. Le Comité des commissaires aux comptes exprime sa reconnaissance à la Directrice générale et au personnel du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour la coopération et l'aide qu'ils ont apportées à ses membres.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord  
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana  
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh**

Le Président de la Commission de vérification  
des comptes des Philippines  
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

Le 30 juin 2000

### Notes

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 5B (A/51/5/Add.2), chap. II.*

<sup>2</sup> *Ibid., cinquante-troisième session, Supplément No 5B (A/53/5/Add.2), chap. II.*

## Annexe

### **Suivi des mesures adoptées pour donner suite aux recommandations que le Comité des commissaires aux comptes a formulées dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997<sup>a</sup>**

#### **Recommandation 11 a)**

1. L'UNICEF devrait renforcer son contrôle sur l'examen des états en ce qui concerne l'assistance financière en espèces aux gouvernements et veiller à ce qu'ils soient étayés par des détails complets.

#### **Mesures prises par l'Administration**

2. L'Administration a informé le Comité qu'elle avait adopté un certain nombre de mesures concernant notamment le suivi et l'examen à intervalles réguliers des rapports trimestriels soumis par les bureaux extérieurs, les programmes formels et informels de formation pour le personnel gouvernemental de contrepartie, et le suivi auprès des ministères. L'Administration a adopté des directives à l'intention du personnel gouvernemental de contrepartie et défini les responsabilités des fonctionnaires chargés de projets/programmes qui s'occupent des avances en espèces aux gouvernements.

#### **Observations du Comité**

3. Le Comité gardera cette question à l'examen.

#### **Recommandation 11 b)**

4. L'UNICEF devrait développer et intensifier ses activités de collecte des fonds, en particulier pour la masse des ressources communes, et renforcer la surveillance et le contrôle des dépenses.

#### **Mesures prises par l'Administration**

5. En janvier 1999, le Conseil d'administration de l'UNICEF a approuvé une stratégie de mobilisation des ressources visant à accroître les ressources de base de l'UNICEF. Lors de la conférence de 2000 pour les annonces de contributions, sur les 67 gouvernements représentés, 28 se sont engagés à verser une contribution d'un montant supérieur à celui qu'elles avaient annoncé en 1999, 32 une contribution égale et les 7 autres une contribution inférieure. En conséquence, la masse commune des ressources a augmenté par rapport à son niveau de 1999. L'Administration utilisera de nouveaux systèmes pour suivre et contrôler les dépenses.

#### **Observations du Comité**

6. Le Comité note les mesures prises par l'Administration dans cet important domaine.

**Recommandation 11 c)**

7. L'UNICEF devrait renforcer ses efforts pour obtenir des gouvernements des accusés de réception officiels prouvant que les fournitures et matériels ont bien été reçus.

**Mesures prises par l'Administration**

8. L'Administration continue d'insister sur cette nécessité à l'occasion des missions de ses fonctionnaires sur le terrain et des séminaires et ateliers organisés dans les bureaux régionaux et les bureaux extérieurs, ainsi qu'à l'occasion des visites de suivi effectuées par le Bureau de la vérification interne des comptes.

**Observations du Comité**

9. Au cours de sa vérification des comptes des bureaux régionaux et des bureaux extérieurs, le Comité a noté une amélioration de la situation en ce qui concerne les accusés de réception fournis par les gouvernements pour prouver que les fournitures et matériels ont bien été reçus.

**Recommandation 11 e)**

10. L'UNICEF devrait veiller à ce que tous les systèmes informatiques soient adaptés en vue du passage à l'an 2000 suffisamment à temps pour que des erreurs puissent être corrigées par lui.

**Mesures prises par l'Administration**

11. L'Administration a entrepris, avec succès, de tester en situation réelle tous les systèmes faisant appel à la technologie informatique standard et la transition à l'an 2000 s'est opérée sans difficulté.

**Observations du Comité**

12. La recommandation a été appliquée.

**Recommandation 11 f)**

13. L'Administration devrait veiller à ce que le recrutement des consultants soit totalement conforme aux règles et procédures établies.

**Mesures prises par l'Administration**

14. En novembre 1998, l'Administration a publié un additif à l'instruction administrative en vigueur sur les contrats de louage de services qui énonce la politique et les procédures régissant leur utilisation, en particulier celles qui sont applicables au choix des consultants sur une base compétitive et à l'évaluation de leur prestation. En outre, l'instruction souligne que la responsabilité des chefs de service est engagée lorsque leurs subordonnés ne respectent pas les règles concernant l'utilisation des contrats de louage de services et que le siège retirera le pouvoir d'en signer aux bureaux qui ne se conformeront pas aux directives régissant leur emploi.

15. Le manuel des ressources humaines qui traite de l'assistance temporaire, et notamment des contrats de louage de services, est révisé en conséquence en vue d'élaborer et/ou d'affiner les principes et directives applicables à la sélection sur une base compétitive, aux conditions d'emploi et à l'administration des contrats de louage de services. L'Administration comptait que ce travail serait terminé à la fin novembre 2000.

#### **Observations du Comité**

16. Le Comité note les mesures prises par l'Administration et en examinera l'impact à l'occasion d'audits futurs.

#### **Recommandation 11 g)**

17. Afin d'améliorer le bilan financier de l'opération Cartes de vœux et des opérations connexes, l'UNICEF devrait élaborer des stratégies nouvelles de commercialisation, de publicité et de ventes promotionnelles afin d'accroître le volume de ses ventes et d'améliorer ses campagnes de collecte de fonds.

#### **Mesures prises par l'Administration**

18. L'Administration a indiqué que pour améliorer ses résultats financiers, la Division du secteur privé (précédemment appelée l'opération Cartes de vœux) s'est axée sur les marchés essentiels, a mis en vente un assortiment harmonisé de produits et a élargi ses campagnes de collecte de fonds dans le secteur privé. Ces efforts ont contribué à accroître les recettes du secteur privé qui sont passées de 310,7 millions de dollars en 1998 à 383 millions de dollars en 1999.

#### **Observations du Comité**

19. Le Comité continuera de suivre cette question lors de ses vérifications ultérieures.

#### **Recommandation 11 h)**

20. L'Administration devrait établir un rythme plus rapide pour le transfert du produit des ventes des comités nationaux de l'UNICEF afin d'améliorer le taux de recouvrement du produit de ces ventes.

#### **Mesures prises par l'Administration**

21. Dans le cadre de l'effort commun de planification, les comités nationaux ont accepté de transférer le produit de leurs ventes à l'UNICEF tous les trois mois. Cette règle fera partie du nouvel accord de reconnaissance et de coopération qui a été officiellement approuvé à la réunion des comités nationaux en avril 2000. L'Administration compte que les nouveaux accords seront mis au point et signés en 2000.

#### **Observations du Comité**

22. Le Comité a noté les mesures prises par l'Administration au sujet des transferts de fonds opérés par les comités nationaux.

**Recommandation 11 i)**

23. L'Administration devrait veiller à ce que tous les comités nationaux se conforment aux règles régissant les rapports comptables.

**Mesures prises par l'Administration**

24. L'application de la recommandation a été prise en compte dans le cadre de l'effort commun de planification. En outre, l'Administration a rappelé les règles régissant les rapports comptables aux chefs des services financiers des comités nationaux en octobre 1999.

**Observations du Comité**

25. Le Comité suivra cette question lors de ses vérifications ultérieures.

**Recommandation 11 j)**

26. L'Administration devrait récupérer un total de 1,45 million de dollars non réglé par cinq comités nationaux.

**Mesures prises par l'Administration**

27. L'Administration a examiné les transactions auxquelles est imputable le montant de 1,45 million de dollars. Cette somme représente les fonds d'appui versés aux comités nationaux et il n'est pas prévu de les recouvrer. Les comités nationaux ont présenté leurs rapports confirmant l'utilisation de ces fonds et les comptes correspondants ont maintenant été apurés.

**Observations du Comité**

28. Le Comité note avec satisfaction les mesures prises par l'Administration au sujet de cette question.

**Recommandation figurant au paragraphe 43**

29. L'Administration devrait modifier la forme des rapports qui sont présentés au Conseil d'administration afin d'en uniformiser la présentation et de veiller à ce qu'ils contiennent les informations requises.

**Mesures prises par l'Administration**

30. Afin d'améliorer la qualité et la teneur des rapports résumés, l'Administration a donné, en octobre 1997, des instructions concernant les sections des rapports d'évaluation de certains grands pays qu'il a reconfirmés par la suite en octobre 1998 et septembre 1999. En outre, un rapport d'ensemble sur le processus d'application des dispositions de la décision 1995/8 du Conseil d'administration a été présenté au Conseil d'administration (E/ICEF/1998/P/L.22).

**Observations du Comité**

31. Le Comité suivra cette question lors de ses vérifications ultérieures.

### **Recommandation figurant au paragraphe 50**

32. L'Administration devrait envisager de faire figurer une clause de résiliation dans toute négociation future concernant un bail de location d'espace de bureaux.

#### **Mesures prises par l'Administration**

33. Depuis septembre 1996, l'Administration veille à ce qu'une clause de résiliation conforme aux normes approuvées par le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies figure dans tous les baux de location d'espace de bureaux.

#### **Observations du Comité**

34. La recommandation a été appliquée.

### **Recommandation figurant au paragraphe 80**

35. L'Administration devrait veiller à ce que les procédures établies concernant l'appréciation du comportement professionnel des consultants soient intégralement appliquées.

#### **Mesures prises par l'Administration**

36. Ainsi qu'il déjà été dit dans la présente annexe, l'Administration a révisé les instructions en vigueur applicables à l'utilisation des contrats de louage de services. Aux termes des nouvelles instructions, la responsabilité des chefs de bureau est engagée si leurs subordonnés n'observent pas les règles régissant l'utilisation de tels contrats. Le siège retirera le pouvoir de signer des contrats de louage de services aux bureaux qui ne se conformeront pas aux directives sur l'emploi desdits contrats.

#### **Observations du Comité**

37. Le Comité note les mesures prises par l'Administration et gardera cette question à l'examen dans ses vérifications ultérieures.

### **Recommandation figurant au paragraphe 90**

38. L'Administration devrait veiller à ce que les frais de fonctionnement des comités nationaux et des bureaux extérieurs restent dans les limites établies. En outre, l'Administration, de concert avec les partenaires commerciaux, devrait élaborer des stratégies de commercialisation nouvelles afin d'accroître le volume de leurs ventes pour leur permettre d'atteindre les objectifs souhaités en matière de bénéfices.

#### **Mesures prises par l'Administration**

39. L'Administration a examiné les résultats des comités nationaux et des bureaux extérieurs. Chaque fois que de besoin, il a été procédé à des échanges de vues pour faire en sorte que les frais de fonctionnement restent dans les limites établies et que les objectifs en matière de bénéfices nets soient atteints. En outre, elle a élargi ses activités de collecte de fonds par le biais de campagnes de publipostage et d'appels d'urgence directs qui ont été couronnés de succès.

**Observations du Comité**

40. Le Comité suivra cette question lors de ses vérifications ultérieures.

**Recommandation figurant au paragraphe 97**

41. L'Administration devrait surveiller les activités des partenaires commerciaux pour veiller à ce qu'elles se conforment strictement aux procédures établies de promotion des ventes.

**Mesures prises par l'Administration**

42. L'Administration a informé le Comité qu'elle procédait à la surveillance périodique des partenaires commerciaux.

**Observations du Comité**

43. Le Comité suivra cette question dans ses vérifications ultérieures.

*Notes*

<sup>a</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5B (A/53/5/Add.2), chap. II.*

## Chapitre III

### Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers ci-après numérotés de I à VIII, les tableaux 1 à 12 et les notes explicatives correspondantes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Directrice générale. Notre mandat est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos vérifications.

Nous avons mené nos vérifications conformément aux normes communes de vérification du Groupe mixte de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ces normes nous obligent à planifier et à mener nos vérification de manière à obtenir une assurance raisonnable sur l'exactitude matérielle des états financiers. Une vérification comporte l'examen par sondage des données justifiant les montants et de toutes les données pertinentes des états financiers. Elle inclut également une évaluation des procédures comptables utilisées et des prévisions importantes faites par la Directrice générale ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre vérification donne un fondement raisonnable à notre opinion.

Notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière du Fonds des Nations Unies pour l'enfance au 31 décembre 1999, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour la période qui s'est terminée à ce moment-là, conformément aux principes comptables en vigueur, qui sont énoncés à la note 2 des états financiers et qui ont été appliqués sur la même base que pour l'exercice précédent.

Notre opinion est en outre que les transactions du Fonds des Nations Unies pour l'enfance que nous avons vérifiées dans le cadre de notre mission sont conformes sur tous les points importants aux règles de gestion financière et aux textes portant autorisation.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons établi un rapport détaillé sur notre vérification des états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord  
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana  
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh**

Le Président de la Commission de vérification  
des comptes des Philippines  
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

Le 30 juin 2000

## **Chapitre IV**

### **États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999**

## A. États financiers

### État I

#### Recettes, dépenses et variation du solde des réserves et des fonds pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1998-1999				Total	1996-1997 Total
	Ressources ordinaires <sup>a</sup>	Autres ressources		Total		
		Fonds supplémentaires	Secours d'urgence et relèvement			
<b>Recettes</b>						
Contributions volontaires						
Contributions des gouvernements	(Tableau 1)	688 183	394 5	207 4	1 290 211	1 2
Contributions de sources non gouvernementales/ secteur privé	(Tableau 1)	5 808	207 6	104 4	317 978	274 0
Division du secteur privé <sup>b</sup>	(Note 3)	382 966			382 966	310 0
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	(Tableau 1)	52	10 1	1 6	11 924	6 0
Autres recettes						
Intérêts créditeurs	(Tableau 2)	56 614			56 614	47 0
Recettes diverses	(Tableau 2)	24 094			24 094	41 0
Écarts de conversion		2 423	(1 3	(1 0	56	(35 0
<b>Total, recettes</b>		<b>1 160 140</b>	<b>611 0</b>	<b>312 6</b>	<b>2 083 843</b>	<b>1 8</b>
<b>Dépenses</b>						
Assistance au titre des programmes		594 918	597 6	269 4	1 461 958	1 3
Appui aux programmes	(État VII)	293 981			293 981	303 5
<b>Total, coopération au titre des programmes</b>		<b>888 899</b>	<b>597 6</b>	<b>269 4</b>	<b>1 755 939</b>	<b>1 0</b>
Gestion et administration	(État VII)	171 002			171 002	174 0
<b>Total, dépenses</b>		<b>1 059 901</b>	<b>597 6</b>	<b>269 4</b>	<b>1 926 941</b>	<b>1 8</b>
<b>Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses</b>		<b>100 239</b>	<b>13 4</b>	<b>43 2</b>	<b>156 902</b>	<b>11 4</b>
Sommes passées par profits et pertes/ajustements apportés aux exercices précédents	(Note 6)	5 065	6 4	6 9	18 482	21 0
Provision pour contributions dues et non recouvrables						5 0
<b>Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses, net</b>		<b>95 174</b>	<b>6 9</b>	<b>36 3</b>	<b>138 420</b>	<b>(14 5</b>

	1998-1999				1996-1997	
	Ressources ordinaires <sup>a</sup>	Autres ressources		Total	Total	
		Fonds supplémentaires	Secours d'urgence et relèvement			
Solde des réserves au 1er janvier	28 951			<b>28 951</b>	<b>28 951</b>	
Augmentation des réserves	271			<b>271</b>	<b>248</b>	
Solde des fonds au 1er janvier	172 478	275 8	90 0	<b>538 386</b>	<b>552 9</b>	
<b>Soldes des réserves et des fonds au 31 décembre</b>	<b>296 874</b>	<b>282 7</b>	<b>126 3</b>	<b>706 028</b>	<b>567 3</b>	

<sup>a</sup> Les ressources ordinaires étaient désignées antérieurement sous le nom de masse commune des ressources.

<sup>b</sup> À dater de février 1998, le titre « Opérations Cartes de voeux et opérations connexes » a été remplacé par celui de « Division du secteur privé ».

Le Contrôleur  
(Signé) Ellen **Yaffe**

La Directrice générale  
(Signé) Carol **Bellamy**

## État IA

**Recettes, dépenses et variation du solde des réserves et des fonds pour les années se terminant le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires<sup>a</sup></i>		<i>Autres ressources</i>				<b>Total</b>	
			<i>Fonds supplémentaires</i>		<i>Secours d'urgence et relèvement</i>			
	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<b>1999</b>	<b>1998</b>
<b>Recettes</b>								
Contributions volontaires								
Contributions des gouvernements	344 532	343 6	216 6	177 8	126 3	81 1	<b>687 549</b>	<b>602 60</b>
Contributions de sources non gouvernementales/secteur privé	3 841	1 9	109 8	97 8	70 6	33 8	<b>184 356</b>	<b>133 6</b>
Division du secteur privé <sup>b</sup>	202 894	180 0					<b>202 894</b>	<b>180 0</b>
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	52		5 7	4 3	917	782	<b>6 750</b>	<b>5 1</b>
Autres recettes								
Intérêts créditeurs	30 193	26 4					<b>30 193</b>	<b>26 4</b>
Recettes diverses	5 112	18 9					<b>5 112</b>	<b>18 9</b>
Écarts de conversion	2 674	(251)	(109)	(1 2	(1 0	85	<b>1 476</b>	<b>(1 4</b>
<b>Total, recettes</b>	<b>589 298</b>	<b>570 8</b>	<b>332 1</b>	<b>278 8</b>	<b>196 8</b>	<b>115 8</b>	<b>1 118 330</b>	<b>965 5</b>
<b>Dépenses</b>								
Assistance au titre des programmes	327 051	267 8	336 6	260 9	154 1	115 2	<b>817 890</b>	<b>644 0</b>
Appui aux programmes	152 586	141 3					<b>152 586</b>	<b>141 3</b>
<b>Total, coopération au titre des programmes</b>	<b>479 637</b>	<b>409 2</b>	<b>336 6</b>	<b>260 9</b>	<b>154 1</b>	<b>115 2</b>	<b>970 476</b>	<b>785 4</b>
Gestion et administration	89 255	81 7					<b>89 255</b>	<b>81 7</b>
<b>Total, dépenses</b>	<b>568 892</b>	<b>491 0</b>	<b>336 6</b>	<b>260 9</b>	<b>154 1</b>	<b>115 2</b>	<b>1 059 731</b>	<b>867 2</b>
<b>Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses</b>								
	20 406	79 8	(4 5	17 9	42 6	550	<b>58 599</b>	<b>98 3</b>
Sommes passées profits et pertes/ajustements apportés aux exercices précédents	967	4 0	1 3	5 1	1 3	5 5	<b>3 646</b>	<b>14 8</b>

	<i>Ressources ordinaires<sup>a</sup></i>		<i>Autres ressources</i>				<b>Total</b>	
			<i>Fonds supplémentaires</i>		<i>Secours d'urgence et relèvement</i>			
	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>1998</i>	<b>1999</b>	<b>1998</b>
Provision pour contributions dues et non recouvrables								
<b>Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses, net</b>	19 439	75 7	(5 8	12 7	41 3	(5 0	<b>54 953</b>	<b>83 40</b>
Solde des réserves au 1er janvier	29 143	28 9					<b>29 143</b>	<b>28 9</b>
Augmentation des réserves	79	192					<b>79</b>	<b>192</b>
Solde des fonds au 1er janvier	248 213	172 4	288 5	275 8	85 0	90 0	<b>621 853</b>	<b>538 3</b>
<b>Soldes des réserves et des fonds au 31 décembre</b>	<b>296 874</b>	<b>277 3</b>	<b>282 7</b>	<b>288 5</b>	<b>126 3</b>	<b>85 0</b>	<b>706 028</b>	<b>650 9</b>

<sup>a</sup> Les ressources ordinaires étaient désignées antérieurement sous le nom de masse commune des ressources.

<sup>b</sup> À dater de février 1998, le titre « Opérations Cartes de vœux et opérations connexes » a été remplacé par celui de « Division du secteur privé ».

## État IB

**Ensemble des ressources financières pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1998-1999				1996-1997	
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale<sup>a</sup></i>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
		<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>			
Soldes d'ouverture	172 478	275 833	90 075	40 034	<b>578 420</b>	<b>638 059</b>
Recettes/rentrees de fonds	1 160 140	611 021	312 682	394 566	<b>2 478 409</b>	<b>2 048 097</b>
Fonds disponibles	1 332 618	886 854	402 757	434 600	<b>3 056 829</b>	<b>2 686 156</b>
Dépenses	1 059 901	597 607	269 433	342 089	<b>2 269 030</b>	<b>2 081 675</b>
Passations en profits et pertes/ajustements pour les exercices antérieurs	5 065	6 491	6 926		<b>18 482</b>	<b>21 061</b>
Provision pour contributions dues et non recouvrables						<b>5 000</b>
<b>Solde de clôture</b>	<b>267 652</b>	<b>282 756</b>	<b>126 398</b>	<b>92 511</b>	<b>769 317</b>	<b>578 420</b>

<sup>a</sup> Les fonds d'affectation spéciale étaient antérieurement désignés sous le nom de comptes spéciaux.

## État II

**Actif, passif et solde des réserves et des fonds au 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

		1999	1997
<b>Actif</b>			
Disponibilités et dépôts à terme			
Devises convertibles	(Tableau 3)	541 008	410 324
Devises non convertibles	(Tableau 3)	17 718	6 427
Comptes débiteurs			
Contributions à recevoir	(Tableau 4)	202 516	156 376
Moins : Provisions pour contributions dues non recouvrables	(Note 7)	(5 000)	(5 000)
<b>Total net des contributions dues</b>		<b>197 516</b>	<b>151 376</b>
Autres	(Tableau 6)	261 697	172 905
Stocks	(Tableau 7)	26 362	24 583
Bâtiments et matériel	(Note 8)	12 675	13 131
<b>Total, actif</b>		<b>1 056 976</b>	<b>778 746</b>
<b>Passif</b>			
Contributions versées d'avance	(Tableau 8)	990	1 231
Engagements non réglés	(Tableau 9)	192 302	116 619
Comptes créditeurs	(Tableau 9)	33 367	29 151
Autres fonds et comptes spéciaux	(Tableau 10)	104 961	49 506
Régime d'assurance maladie		19 328	14 902
<b>Total, passif</b>		<b>350 948</b>	<b>211 409</b>
<b>Soldes des réserves et des fonds</b>			
Réserves			
Pour des dépenses de personnel et charges connexes liées aux services d'achat	(Tableau 11)	2 000	2 000
Pour l'assurance	(Note 9)	131	131
Pour les immobilisations	(Note 2)	27 091	26 820
<b>Total, réserves</b>		<b>29 222</b>	<b>28 951</b>
Solde des fonds			
Ressources ordinaires		267 652	172 478
Fonds supplémentaires		282 756	275 833

	1999	1997
Secours d'urgence et relèvement	126 398	90 075
<b>Total, solde des fonds</b>	<b>676 806</b>	<b>538 386</b>
<b>Total, solde des réserves et des fonds</b>	<b>706 028</b>	<b>567 337</b>
<b>Total, passif, solde des réserves et des fonds</b>	<b>1 056 976</b>	<b>778 746</b>

Les notes ci-après font partie intégrante du présent état et il convient de s'y reporter.

Le Contrôleur  
(Signé) Ellen **Yaffe**

La Directrice générale  
(Signé) Carol **Bellamy**

## État III

**Mouvements de trésorerie pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1999	1997
<b>Mouvements de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles</b>		
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net) (État 1)	138 420	(14 563)
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir	(46 140)	38 860
Augmentation des provisions pour contributions irrécouvrables		5 000
(Augmentation) des soldes des autres comptes débiteurs	(88 792)	(13 434)
(Augmentation) diminution d'autres éléments de l'actif	(1 779)	21 459
(Diminution) des contributions versées d'avance	(241)	(4 297)
Augmentation (diminution) du solde des comptes créditeurs	8 642	(3 189)
Augmentation des engagements non réglés	75 683	11 276
(Diminution) d'autres éléments du passif		(58)
À déduire : intérêts créditeurs	(56 614)	(47 680)
<b>Solde des mouvements de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>29 179</b>	<b>(6 626)</b>
<b>Mouvements de trésorerie relatifs à des activités d'investissement et de financement</b>		
Augmentation (diminution) des soldes des fonds et comptes spéciaux	55 455	(48 225)
À ajouter : intérêts créditeurs	56 614	47 680
<b>Solde des mouvements de trésorerie relatifs aux activités d'investissement et de financement</b>	<b>112 069</b>	<b>(545)</b>
<b>Autres mouvements de trésorerie</b>		
(Augmentation) diminution du poste terrains et bâtiments	456	(219)
Augmentation des réserves et autres fonds	271	248
<b>Solde des autres mouvements de trésorerie</b>	<b>727</b>	<b>29</b>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités et dépôts à terme, nette</b>	<b>141 975</b>	<b>(7 142)</b>
<b>Disponibilités et dépôts à terme au 1er janvier</b>	<b>416 751</b>	<b>423 893</b>
<b>Disponibilités et dépôts à terme au 31 décembre</b>	<b>558 726</b>	<b>416 751</b>

Tableau IV  
**Situation de trésorerie au 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1999	1997
1. Sont pris en compte, dans la situation de trésorerie de l'UNICEF, l'actif et le passif à court terme <sup>a</sup> :		
Actif à court terme		
Disponibilités <sup>b</sup>	453 765	367 245
Contributions à recevoir pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs	197 516	151 376
Comptes débiteurs, avances et dépôts	261 697	172 905
Stocks	26 362	24 583
<b>Total, actif à court terme</b>	<b>939 340</b>	<b>716 109</b>
Passif à court terme		
Contributions annoncées et versées d'avance pour les exercices ultérieurs	990	1 231
Comptes créditeurs et autres engagements non réglés	225 669	145 770
Régime d'assurance maladie	19 328	14 902
	<b>245 987</b>	<b>161 903</b>
Engagements imputables aux fonds supplémentaires	282 756	275 833
Engagements imputables aux fonds pour secours d'urgence	126 398	90 075
<b>Total, passif court terme</b>	<b>655 141</b>	<b>527 811</b>
2. Évolution de la situation de la trésorerie de l'UNICEF entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 1997		
Actif à court terme	939 340	716 109
Passif à court terme	655 141	527 811
	<b>284 199</b>	<b>188 298</b>
Augmentation des liquidités au 31 décembre 1999	95 901	
3. Coefficient de liquidité		
Actif à court terme	939 340	716 109
Passif à court terme	655 141	527 811
Coefficient	1,43:1	1,36:1

<sup>a</sup> En vertu de la politique adoptée par l'UNICEF en matière de trésorerie, l'encaisse en monnaie convertible disponible en fin d'année au titre de la masse commune des ressources devrait représenter au moins 10 % des recettes prévues au titre de la masse commune des ressources.

<sup>b</sup> À l'exclusion des disponibilités d'un montant de 104 960 933 dollars au titre des fonds d'affectation spéciale (antérieurement comptes spéciaux).

État V  
**État au 31 décembre 1999 des engagements approuvés imputables à la masse commune des ressources, aux fonds supplémentaires ou au fonds de secours d'urgence et de relèvement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Autres ressources			Total
	Ressources ordinaires	Fonds supplémentaires	Secours d'urgence et relèvement	
Solde inutilisé des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998	981 399	366 923	89 625	<b>1 437 947</b>
Engagements approuvés par le Conseil d'administration <sup>a</sup>				
Nouveaux programmes	1 674 193			<b>1 674 193</b>
Engagements ayant pris effet entre les sessions du Conseil <sup>b</sup>	79 268	617 729	318 472	<b>1 015 469</b>
Passation par profits et pertes de contributions annoncées		(6 492)	(6 926)	<b>(13 418)</b>
Annulation de programmes <sup>c</sup>	(33 439)			<b>(33 439)</b>
Économies réalisées sur le budget de l'exercice 1998-1999	(20 013)			<b>(20 013)</b>
Montant recouvré au profit du budget	(42 500)			<b>(42 500)</b>
<b>Total partiel</b>	<b>2 638 908</b>	<b>978 160</b>	<b>401 171</b>	<b>4 018 239</b>
Dépenses	1 059 901	597 607	269 433	<b>1 926 941</b>
Solde inutilisé des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999	1 579 007	380 553	131 738	<b>2 091 298</b>
Solde des fonds au 31 décembre 1999	267 652	282 756	126 398	<b>676 806</b>
Écart de conversion, 1987-1999		1 999	(794)	<b>1 205</b>
<b>Total partiel</b>	<b>267 652</b>	<b>284 755</b>	<b>125 604</b>	<b>678 011</b>
Engagements à imputer sur les recettes futures	1 311 355	95 798	6 134	<b>1 413 287</b>

<sup>a</sup> E/ICEF/1998/P/L.21 (E/ICEF/1998/6/Rev.1, décision 1998/15), E/ICEF/1998/AB/L.1 et Corr.1 (décisions 1998/2, 1998/3 et 1998/4), E/ICEF/1998/5 (décision 1998/7), E/ICEF/1999/P/L.16 et Corr.1 (E/ICEF/1999/7/Rev.1, décision 1999/13) et E/ICEF/1999/AB/L.7 (décision 1999/20).

<sup>b</sup> Allocation de crédits aux programmes pour 1998 et 1999, imputés sur les recettes de la DSP, sur les ressources ordinaires financées au titre des projets de fonds supplémentaires non financés et sur les ressources ordinaires financées au titre des projets de secours d'urgence.

<sup>c</sup> Le montant correspondant aux annulations de programmes financés par imputation sur les ressources ordinaires, soit 33 439 dollars, représente le solde inutilisé des fonds approuvés par le Conseil d'administration pour plusieurs programmes recommandés (délais d'application des recommandations ayant expiré en 1996, 1997 et 1998).

## État VI

**Coopération au titre des programmes : ressources ordinaires, fonds supplémentaires  
et fonds de secours d'urgence et de relèvement : situation des fonds alloués aux programmes,  
des dépenses et des soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
<b>Afrique</b>					
Afrique du Sud	6 1	4 1	10 2	5 4	5 0
Angola	11 1	39 0	50 0	27 1	22 9
Bénin	4 1	7 9	12 1	4 9	7 8
Botswana	4 1	2 4	6 1	2 0	4 1
Burkina Faso	14 4	6 4	20 9	8 8	12 0
Burundi	3 1	6 9	10 1	7 1	2 7
Cameroun	8 8	(551 1)	8 1	3 0	5 2
Cap-Vert	2 1	2 9	5 1	1 0	3 6
Comores	3 1	13 1	3 1	1 1	2 0
Congo	1 1	2 1	4 1	3 1	985 6
Côte d'Ivoire	8 9	3 1	12 4	7 1	5 1
Érythrée	12 1	6 1	18 1	10 1	8 0
Éthiopie	46 1	44 9	91 0	43 1	48 4
Gabon	3 4	318 1	3 1	1 1	2 4
Gambie	1 9	4 1	6 1	2 4	3 8
Ghana	15 1	11 0	26 1	16 1	9 6
Guinée	7 8	2 8	10 1	5 4	5 2
Guinée-Bissau	6 8	2 1	9 4	4 1	5 0
Guinée équatoriale	1 1	3 1	4 1	1 1	3 5
Kenya	9 8	19 8	29 1	12 0	17 7
Lesotho	4 1	208 9	4 1	1 8	2 8
Libéria	13 0	6 9	20 0	15 8	4 8
Madagascar	12 1	6 0	18 8	11 1	7 4
Malawi	16 9	7 1	24 1	14 8	9 7
Mali	21 9	2 1	24 1	10 0	14 6
Maurice	2 0	91 4	2 1	1 1	1 3
Mauritanie	3 4	8 0	11 4	4 8	6 5
Mozambique	23 1	24 1	47 0	22 1	25 4
Namibie	7 1	1 4	9 0	5 8	3 2
Niger	8 1	37 4	45 1	11 4	34 3
Nigéria	58 9	2 1	61 0	27 1	33 8
Ouganda	44 0	14 1	58 1	32 1	26 1

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
République centrafricaine	5 0	815 0	6 0	2 0	3 4
République démocratique du Congo	20 0	53 9	74 0	26 0	47 9
République-Unie de Tanzanie	30 0	13 0	44 0	23 4	20 9
Rwanda	13 0	4 0	18 0	13 8	4 6
Sao Tomé-et-Principe	3 0	(17 0)	3 0	1 0	2 0
Sénégal	6 0	4 0	10 0	5 0	4 4
Sierra Leone	7 0	14 0	21 8	10 0	11 0
Somalie	11 0	27 0	38 0	27 8	10 2
Swaziland	3 0	145 4	3 0	1 8	1 6
Tchad	8 0	3 0	11 4	6 0	5 0
Togo	4 8	114 0	4 0	2 0	2 4
Zambie	13 0	9 0	22 0	12 0	9 8
Zimbabwe	15 0	12 0	28 0	10 0	17 0
Coopération régionale	9 8	28 0	38 4	21 4	17 0
<b>Total pour la région</b>	<b>545 0</b>	<b>456 0</b>	<b>1 0</b>	<b>497 4</b>	<b>504 2</b>
<b>Amériques et Caraïbes</b>					
Argentine	6 0	4 0	10 0	5 0	5 2
Belize	3 0	142 0	3 0	1 0	2 0
Bolivie	7 0	9 4	16 0	8 0	8 1
Brésil	15 0	21 0	36 0	21 0	14 8
Chili	4 0	70 0	4 0	1 8	2 5
Colombie	3 0	6 8	9 8	6 8	2 9
Costa Rica	3 0	301 8	3 0	1 0	2 0
Cuba	5 0	1 0	6 0	3 0	3 6
El Salvador	7 0	16 0	7 0	3 8	3 4
Équateur	4 0	5 0	9 0	4 8	4 7
Guatemala	10 4	1 0	11 0	7 8	3 8
Guyana	1 0	660 0	2 4	1 4	926 5
Haïti	6 0	5 0	11 4	5 4	6 0
Honduras	5 8	206 0	6 0	4 4	1 6
Jamaïque	3 8	1 8	5 0	3 0	2 2
Mexique	5 4	3 8	9 0	5 0	3 6
Nicaragua	11 0	7 0	19 0	10 0	8 4
Panama	3 0	310 0	3 0	1 0	2 0

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Paraguay	3 4	1 9	5 3	2 0	2 7
Pérou	4 4	4 8	9 2	5 8	3 3
République dominicaine	4 9	1 1	6 0	3 4	2 8
Uruguay	3 4	295 4	3 0	1 1	2 0
Venezuela	5 0	364 3	5 3	2 1	3 2
Coopération régionale	8 4	24 0	33 0	21 9	11 0
<b>Total pour la région</b>	<b>137 4</b>	<b>103 3</b>	<b>241 1</b>	<b>137 4</b>	<b>103 8</b>
<b>Asie orientale et Pacifique</b>					
Cambodge	20 3	10 3	30 6	23 1	6 9
Chine	70 4	12 4	82 8	39 4	43 3
Îles du Pacifique	6 9	967 3	7 8	3 1	4 6
Indonésie	53 3	20 4	73 9	29 1	44 7
Malaisie	2 3	59 0	2 4	1 1	1 1
Mongolie	3 7	794 3	4 3	2 0	2 5
Myanmar	23 0	3 1	26 1	15 1	11 1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 0	(34 3)	4 3	1 3	3 1
Philippines	15 1	16 7	31 9	13 3	18 6
République de Corée	23 4	(23 4)			
République populaire démocratique de Corée	10 0	13 4	13 4	20 1	(7 3)
République démocratique populaire lao	6 0	8 1	15 1	6 4	8 7
Thaïlande	6 1	7 1	13 3	5 8	7 5
Timor oriental		6 3	6 3	662 1	5 6
Viet Nam	37 4	13 7	51 1	23 3	27 7
<b>Total pour la région</b>	<b>260 3</b>	<b>114 3</b>	<b>375 3</b>	<b>185 9</b>	<b>189 4</b>
<b>Asie du Sud</b>					
Afghanistan	17 8	30 4	48 2	16 3	31 9
Bangladesh	77 8	41 4	119 2	59 0	60 1
Bhoutan	5 0	2 4	7 4	3 8	3 7
Inde	82 1	184 3	266 0	102 1	163 8
Maldives	985 3	2 0	3 0	1 3	2 3

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Népal	20 0	8 8	29 8	16 8	12 7
Pakistan	16 9	61 0	78 9	22 1	56 4
Sri Lanka	5 1	8 1	13 2	9 1	4 6
<b>Total pour la région</b>	<b>226 0</b>	<b>340 0</b>	<b>567 0</b>	<b>231 0</b>	<b>335 8</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>					
Algérie	3 9	87 1	4 0	2 0	1 9
Djibouti	1 4	3 1	4 5	1 4	3 5
Égypte	24 1	4 1	28 4	12 1	16 0
Enfants et mères palestiniens	8 0	1 8	9 8	6 1	3 6
Iran (République islamique d')	2 7	10 8	13 5	3 1	10 2
Iraq	14 1	4 1	18 2	14 8	3 8
Jordanie	4 8	(419 1)	4 4	1 1	2 7
Koweït	42 0	(11 8)	30 2		30 1
Liban	4 1	1 1	5 2	2 4	2 8
Maroc	6 0	810 9	7 4	3 9	3 4
Oman	3 1	27 8	3 1	1 4	1 8
République arabe syrienne	3 4	66 1	3 1	1 0	1 9
Soudan	26 9	82 1	109 0	75 4	33 7
Tunisie	5 1	218 1	5 1	2 1	3 2
Yémen	4 0	10 1	15 1	7 1	7 8
Coopération régionale	73 4	511 1	584 0	50 0	534 6
<b>Total pour la région</b>	<b>113 1</b>	<b>120 1</b>	<b>234 1</b>	<b>136 4</b>	<b>97 6</b>
<b>Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants et États baltes</b>					
Albanie	4 8	15 4	20 2	9 0	10 5
Arménie	3 1	3 1	7 1	3 0	4 0
Azerbaïdjan	3 0	5 8	8 8	3 1	5 8
Bélarus	8 8		8 8	7 1	1 7
Bosnie-Herzégovine	5 0	13 4	18 4	9 9	8 5
Bulgarie	548	(548)			
Croatie	797 0	1 9	2 1	1 0	1 0
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 1	13 8	15 0	8 1	6 3
Ex-Union soviétique	35		35	35	

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Ex-Yougoslavie	507 0	(248 0)	259 0	266 8	(7 7)
Ex-Yougoslavie (nouveau programme régional pour 1994)	572		572	572	
Fédération de Russie	440 0		440 0	453 0	(12 9)
Géorgie	4 0	1 0	5 0	3 0	1 9
Kazakhstan	3 4	4 0	7 9	2 0	5 2
Kirghizistan	2 0	4 0	6 0	1 8	5 1
Kosovo, secours d'urgence (RFY)		31 0	31 0	14 4	16 7
Lettonie	1 0		1 0		1 2
Ouzbékistan	3 0	8 0	12 0	3 8	8 3
République de Moldova	3 0	1 0	4 0	1 0	2 6
République fédérative de Yougoslavie	627 0	23 0	24 0	13 9	10 2
Roumanie	2 0	6 0	8 0	3 0	5 1
Tadjikistan	4 0	7 0	11 4	2 9	8 4
Turkménistan	2 9	4 4	7 0	1 0	5 6
Turquie	4 0	11 0	15 0	5 0	10 3
Ukraine	218 9	(17 0)	201 0	176 0	24 9
Coopération régionale	8 0	12 8	21 0	8 0	13 1
<b>Total pour la région</b>	<b>59 4</b>	<b>170 0</b>	<b>229 8</b>	<b>100 4</b>	<b>129 4</b>
<b>Assistance mondiale</b>					
Programmes multinationaux		20 0	20 0	3 0	16 9
Fonds de programmation pour les secours d'urgence <sup>a</sup>	23 0	31 0	54 0	5 0	49 3
Programme élargi de vaccination		750 0	750 0	197 0	552 7
Centre international pour le développement de l'enfant	7 0	5 8	12 8	5 9	6 9
Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes		13 0	13 0	3 0	10 4
Sensibilisation aux mines terrestres		4 8	4 8	14 0	4 8
Initiative mobilisatrice en faveur des enfants		2 0	2 0	15 0	1 9
Fonds à la mémoire de Maurice Pate		50 0	50 0	50 0	
Fonds de programmation pour les objectifs des années 90	28 0	180 0	208 0	131 0	77 4

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Fonds régionaux	13 2	27 2	40 0	23 2	16 8
<b>Total, assistance mondiale</b>	<b>71 2</b>	<b>286 2</b>	<b>358 2</b>	<b>172 2</b>	<b>185 3</b>
<b>Total, assistance au titre des programmes</b>	<b>1 4</b>	<b>1 2</b>	<b>3 0</b>	<b>1 4</b>	<b>1 5</b>
Gestion et administration	7 4	367 2	375 4	175 2	199 5
Appui aux programmes	14 2	663 0	677 2	331 2	346 0
Recouvrements au profit du budget		(42 2)	(42 2)	(42 2)	
<b>Budget total</b>	<b>22 0</b>	<b>988 4</b>	<b>1 0</b>	<b>464 2</b>	<b>545 5</b>
<b>Total pour la coopération</b>	<b>1 4</b>	<b>2 2</b>	<b>4 0</b>	<b>1 2</b>	<b>2 0</b>

<sup>a</sup> En 1998, la Directrice générale a prélevé sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence de 1998 un montant de 1 100 305 dollars se répartissant comme suit : 40 000 dollars pour le programme de sécurité des Nations Unies; 63 100 dollars pour le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe; 26 904 dollars pour le Kenya; 500 000 dollars pour la République démocratique du Congo; 65 000 dollars pour la Bolivie; 51 301 dollars pour l'Éthiopie; 200 000 dollars pour Cuba; 154 000 dollars pour la République dominicaine; et sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence de 1996 un montant supplémentaire des 317 771 dollars se répartissant comme suit : 69 651 dollars pour le Mexique et 248 120 dollars pour la République démocratique du Congo.

Le Conseil d'administration a approuvé un budget pour les secours d'urgence de 1 395 000 dollars à imputer sur la masse commune des ressources pour différents locaux du siège (hors Fonds de réserve pour les secours d'urgence).

En 1999, la Directrice générale a prélevé sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence de 1999 un montant de 2 334 755 dollars se répartissant comme suit : 100 000 dollars pour la République démocratique du Congo; 500 000 dollars pour la République-Unie de Tanzanie, 430 498 dollars pour l'Érythrée; 118 800 dollars pour le Burundi; 15 457 dollars pour le Soudan; 900 000 dollars pour le Timor oriental; 150 000 dollars pour la Fédération de Russie; et 120 000 dollars pour le Venezuela.

<sup>b</sup> Budgets d'appui biennaux approuvés.

	<i>Dollars</i>
1998-1999 (E/ICEF/1998/AB/L.1 et Corr.1)	527 495 900
2000-2001 (E/ICEF/1999/AB/L.7)	545 513 700
À déduire :	
Solde inutilisé du budget pour 1998-1999	20 012 180
Recouvrements au profit du budget	42 500 985
<b>Total</b>	<b>1 010 496 435</b>

## État VI-1

**Coopération au titre des programmes : ressources ordinaires, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total pour les programmes</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
<b>Afrique</b>					
Afrique du Sud	4 0	150 0	4 0	2 3	1 7
Angola	3 3	20 0	23 9	8 0	15 9
Bénin	1 5	7 4	9 1	2 4	6 7
Botswana	2 8	2 0	4 9	1 3	3 4
Burkina Faso	10 4	362 0	10 0	4 3	6 2
Burundi	2 4	6 9	9 1	5 9	3 3
Cameroun	7 4	(722 9)	6 5	2 1	4 5
Cap-Vert	1 5	3 0	4 9	1 2	3 6
Comores	3 0	(3)	3 0	1 0	2 0
Congo	1 0	2 0	3 0	2 0	1 2
Côte d'Ivoire	8 5	655 4	9 0	4 8	4 5
Érythrée	5 0		5 0	2 5	2 4
Éthiopie	33 9	32 0	65 8	24 9	40 8
Gabon	3 0		3 0	1 0	2 2
Gambie	931 0	3 0	4 0	1 3	3 0
Ghana	10 4		10 4	5 0	5 1
Guinée	5 8	200 0	6 0	2 8	3 1
Guinée-Bissau	4 3	837 8	5 4	2 0	3 3
Guinée équatoriale	1 0	3 0	4 4	1 0	3 3
Kenya	6 0	17 9	24 0	7 8	16 2
Lesotho	4 0		4 0	1 3	2 5
Libéria	1 4	3 0	4 4	2 0	1 7
Madagascar	10 8	1 0	12 0	6 0	5 7
Malawi	12 0	600 0	12 0	6 0	6 6
Mali	18 8	(832 4)	18 0	6 0	11 4
Maurice	2 0	49 8	2 0	1 2	1 3
Mauritanie	526 0	5 8	6 0	1 9	4 3
Mozambique	12 0	20 4	33 0	12 0	20 9
Namibie	4 8	(549 0)	4 0	2 0	2 2
Niger	4 0	36 4	40 0	7 3	33 2
Nigéria	56 0	560 0	57 0	24 0	32 6
Ouganda	19 0		19 0	9 0	10 0
République centrafricaine	4 0	250 0	4 0	1 8	2 4

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total pour les programmes</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
République démocratique du Congo	1	49	66	18	48
République-Unie de Tanzanie	25	3	28	14	14
Rwanda	5	487	5	2	3
Sao Tomé-et-Principe	3		3	1	2
Sénégal	4	488	4	2	1
Sierra Leone	3	4	7	2	5
Somalie	2	8	10	7	3
Swaziland	2		2	1	1
Tchad	5		5	2	2
Togo	4		4	1	2
Zambie	8	619	8	4	4
Zimbabwe	5	8	13	1	11
<b>Total pour la région</b>	<b>356</b>	<b>242</b>	<b>599</b>	<b>229</b>	<b>369</b>
<b>Amériques et Caraïbes</b>					
Argentine	4	213	4	1	2
Belize	3		3	1	1
Bolivie	5	(13)	4	2	2
Brésil	9	2	12	6	5
Chili	4	32	4	1	2
Colombie	1	3	4	2	1
Costa Rica	3	51	3	1	1
Cuba	4	197	4	1	2
El Salvador	4		4	1	2
Équateur	1	4	5	1	3
Guatemala	4	(114)	4	1	2
Guyana	1	655	2	1	907
Haiti	3	3	6	2	4
Honduras	3	25	3	2	1
Jamaïque	3	228	3	1	2
Mexique	4	403	4	1	2
Nicaragua	4	100	4	1	2
Panama	3	52	3	1	1
Paraguay	2	1	4	1	2
Pérou	3	185	3	1	1
République dominicaine	4	60	4	1	2

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total pour les programmes</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Uruguay	3 1	163 4	3 4	1 4	2 0
Venezuela	4 4	6 8	4 4	1 0	2 7
Coopération régionale	6 0	(94 8)	6 0	2 0	3 4
<b>Total pour la région</b>	<b>91 0</b>	<b>17 0</b>	<b>108 0</b>	<b>48 0</b>	<b>60 1</b>
<b>Asie orientale et Pacifique</b>					
Cambodge	6 1	300 0	6 8	5 0	1 7
Chine	68 0	1 8	70 0	30 4	39 5
Îles du Pacifique	5 9	100 0	6 0	2 1	3 7
Indonésie	45 4	1 4	46 8	12 0	34 1
Malaisie	2 0	59 0	2 4	1 1	1 1
Mongolie	3 0	(6 0)	3 0	1 0	2 0
Myanmar	22 0	515 0	22 0	12 4	10 2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 1	(249 0)	4 1	1 0	3 0
Philippines	7 1	13 4	21 0	6 0	14 6
République démocratique populaire lao	5 0	2 0	7 0	3 8	3 8
République populaire démocratique de Corée	1 0	4 9	6 1	5 1	1 0
Thaïlande	3 0	4 0	7 8	2 1	5 5
Viet Nam	30 0	1 0	31 0	11 8	20 0
<b>Total pour la région</b>	<b>207 0</b>	<b>30 0</b>	<b>237 0</b>	<b>96 0</b>	<b>140 9</b>
<b>Asie du Sud</b>					
Afghanistan	14 0	26 4	40 4	9 9	30 5
Bangladesh	59 0	720 0	59 0	25 1	34 1
Bhoutan	4 0		4 0	1 9	2 3
Inde	45 0	120 0	166 0	56 1	109 4
Maldives	985 0	2 0	3 0	1 0	2 3
Népal	15 0	600 0	15 8	8 0	7 8
Pakistan	15 0	57 0	72 4	18 0	54 4
Sri Lanka	4 0	14 9	4 0	2 0	2 0

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total pour les programmes</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>					
Algérie	3 0	(731 0	2 8	1 2	1 5
Djibouti	1 0	3 2	4 2	1 2	3 2
Égypte	18 2	54 4	18 2	6 9	11 3
Enfants et mères palestiniens	5 2	(437 4	4 2	2 8	1 9
Iran (République islamique d')	2 7	10 7	13 4	3 2	10 2
Iraq	1 2	3 0	4 2	3 2	1 4
Jordanie	4 8	(513 2	4 2	1 2	2 7
Liban	3 7	152 7	3 8	1 8	2 0
Maroc	6 2	194 7	6 4	3 2	3 0
Oman	3 2	29 7	3 2	1 4	1 8
République arabe syrienne	3 4	19 2	3 2	1 0	1 9
Soudan	14 4	4 2	18 8	8 8	9 9
Tunisie	4 2	98 0	4 4	1 0	2 7
Yémen	3 0	8 2	11 2	4 9	6 4
Coopération régionale	73 2	511 2	584 2	49 0	534 6
<b>Total pour la région</b>	<b>75 8</b>	<b>29 2</b>	<b>104 2</b>	<b>44 0</b>	<b>60 8</b>
<b>Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants et États baltes</b>					
Albanie	2 9		2 9	1 4	1 5
Arménie	2 2	3 4	5 2	1 2	3 9
Azerbaïdjan	2 2	4 0	6 2	1 0	5 1
Bosnie-Herzégovine	1 9	2 8	4 8	2 2	2 0
Croatie	85 7	197 0	282 8	135 8	146 9
Ex-République yougoslave de Macédoine	974 2	1 9	2 8	1 4	1 4
Géorgie	3 2		3 2	1 2	1 5
Kazakhstan	2 4	4 2	6 9	1 9	4 9
Kirghizistan	2 2	4 0	6 4	1 2	5 0
Ouzbékistan	2 7	8 2	11 0	2 8	8 2
République de Moldova	3 2	(338)	3 2	1 2	1 9
République fédérative de Yougoslavie		200 0	200 0		200 6
Roumanie	1 8	3 0	5 4	1 0	3 8
Tadjikistan	3 2	6 0	9 4	1 4	7 9

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total pour les programmes</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Turkménistan	2 4	4 1	6 1	1 1	5 4
Turquie	4 0		4 0	2 1	1 7
Coopération régionale	8 1	7 0	15 1	6 1	9 7
<b>Total pour la région</b>	<b>44 1</b>	<b>51 1</b>	<b>96 1</b>	<b>31 1</b>	<b>64 9</b>
<b>Assistance mondiale</b>					
Fonds de programmation pour les secours d'urgence	23 0	29 9	53 0	4 1	48 4
Programmes multinationaux		5 1	5 1	596 1	4 5
Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes		13 1	13 1	3 1	10 2
Initiative mobilisatrice en faveur des enfants		500 0	500 0		500 0
Fonds à la mémoire de Maurice Pate		50 0	50 0	50 0	
Fonds de programmation pour les objectifs des années 90	14 9	31 1	31 1	8 4	23 2
Fonds régionaux	1 1	8 9	10 1	4 0	6 6
<b>Total, assistance mondiale</b>	<b>24 1</b>	<b>89 0</b>	<b>114 1</b>	<b>20 1</b>	<b>93 7</b>
<b>Total, assistance au titre des programmes</b>	<b>959 1</b>	<b>669 0</b>	<b>1 0</b>	<b>594 1</b>	<b>1 0</b>
Gestion et administration	7 4	367 9	375 4	175 9	199 5
Services d'appui aux programmes	14 1	663 0	677 1	331 1	346 0
Recouvrements au profit du budget		(42 1)	(42 1)	(42 1)	
<b>Budget total</b>	<b>22 0</b>	<b>988 4</b>	<b>1 0</b>	<b>464 1</b>	<b>545 5</b>
<b>Total pour la coopération</b>	<b>981 1</b>	<b>1 0</b>	<b>2 0</b>	<b>1 0</b>	<b>1 5</b>

## État VI-2

**Coopération au titre des programmes : fonds supplémentaires, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
<b>Afrique</b>					
Afrique du Sud	2 1	4 0	6 1	3 0	3 2
Angola	5 7	6 4	12 1	8 7	3 4
Bénin	3 0	583 0	3 0	2 5	1 1
Botswana	1 4	354 7	1 8	1 1	693 3
Burkina Faso	4 0	6 0	10 0	4 1	5 7
Burundi	317 1	541 1	858 2	580 1	278 0
Cameroun	1 4	171 7	1 0	930 0	700 8
Cap-Vert	589 9	(152 1)	437 0	430 0	6 9
Comores	55 8	13 1	69 1	63 7	5 4
Congo	22 1	25 7	47 8	34 0	13 2
Côte d'Ivoire	213 1	2 8	3 0	2 4	596 5
Érythrée	6 9	4 0	11 0	6 1	5 4
Éthiopie	12 1	11 4	23 5	16 1	7 3
Gabon	164 1	318 1	482 1	247 1	235 2
Gambie	990 1	684 1	1 0	889 1	785 3
Ghana	4 8	11 0	15 8	11 4	4 4
Guinée	1 9	2 0	4 0	2 0	2 0
Guinée-Bissau	2 1	524 7	2 8	1 1	1 4
Guinée équatoriale	321 9	175 8	497 8	262 9	234 8
Kenya	1 0	1 0	2 0	1 8	825 2
Lesotho	355 1	212 1	568 1	279 1	288 7
Libéria	2 0	3 0	5 0	3 1	2 1
Madagascar	1 1	5 4	6 5	5 0	1 7
Malawi	4 9	6 9	11 9	8 8	3 1
Mali	3 1	3 1	6 0	3 4	3 2
Maurice	2 0	41 1	43 0	24 1	19 2
Mauritanie	2 8	2 1	5 1	3 0	2 1
Mozambique	10 4	4 1	14 0	10 1	4 4
Namibie	2 7	1 9	4 0	3 1	931 3
Niger	4 0	943 1	4 9	3 8	1 1
Nigéria	2 1	1 1	3 9	2 8	1 1
Ouganda	24 8	14 1	39 1	23 0	16 0
République centrafricaine	1 1	565 0	1 1	763 4	990 7

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
République démocratique du Congo	2 9	4 9	7 8	6 4	1 3
République-Unie de Tanzanie	5 3	9 4	14 7	7 1	7 6
Rwanda	746 1	5 0	5 1	2 4	3 2
Sao-Tomé et Príncipe	16 8	(17 3)	(507)	(1 1)	658
Sénégal	2 2	2 9	5 1	3 0	2 1
Sierra Leone	479 0	1 9	2 4	1 1	1 1
Somalie	3 1	4 1	7 2	5 3	1 9
Swaziland	699 8	145 4	845 2	565 1	279 5
Tchad	2 4	3 3	5 8	3 4	2 3
Togo	676 8	114 4	791 2	671 9	119 5
Zambie	4 8	8 7	13 5	8 0	5 0
Zimbabwe	9 1	4 4	13 5	9 1	4 5
Coopération régionale	504 4	(120 9)	383 5	268 1	115 3
<b>Total pour la région</b>	<b>144 0</b>	<b>144 8</b>	<b>288 8</b>	<b>182 0</b>	<b>106 2</b>
<b>Amériques et Caraïbes</b>					
Argentine	2 0	3 9	5 9	3 1	2 7
Belize	1 8	142 4	144 2	41 3	103 1
Bolivie	2 3	9 3	11 6	6 1	5 2
Brésil	5 7	18 1	23 8	14 4	9 3
Chili	24 1	38 3	62 4	55 8	6 6
Colombie	1 4	2 4	4 0	3 1	790 4
Costa Rica	143 0	251 9	394 9	349 4	45 4
Cuba	1 0	1 1	2 1	1 1	969 0
El Salvador	2 9	16 0	3 0	2 1	824 2
Équateur	2 7	1 1	3 8	2 8	1 0
Guatemala	6 1	1 1	7 2	6 1	1 3
Guyana	192 3	5 4	197 7	178 4	19 3
Haïti	2 1	2 0	4 1	2 1	2 0
Honduras	2 4	181 8	2 1	2 1	472 6
Jamaïque	628 3	1 1	2 4	1 9	247 0
Mexique	1 1	3 4	4 5	3 1	958 6
Nicaragua	7 1	7 1	14 2	8 8	6 0
Panama	472 8	257 9	730 7	670 0	60 7
Paraguay	854 4	482 8	1 1	958 0	379 3
Pérou	1 1	4 0	5 1	3 9	2 0
République dominicaine	747 8	1 1	2 0	1 1	299 8
Uruguay	109 3	132 0	241 3	186 9	54 4

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Venezuela	577 8	(82 9)	494 9	478 9	16 0
Coopération régionale	2 1	7 0	9 1	5 1	3 6
<b>Total pour la région</b>	<b>46 0</b>	<b>66 0</b>	<b>112 1</b>	<b>73 8</b>	<b>38 8</b>
<b>Asie orientale et Pacifique</b>					
Cambodge	13 7	10 0	23 8	18 0	5 2
Chine	2 1	5 0	7 1	4 1	3 6
Îles du Pacifique	986 0	867 7	1 8	877 4	975 9
Indonésie	7 9	16 1	24 4	16 0	8 3
Mongolie	409 1	800 7	1 1	708 1	502 2
Myanmar	882 8	2 8	3 1	2 8	883 9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 1	214 7	216 1	89 1	126 9
Philippines	7 1	3 1	10 9	6 9	3 9
République démocratique populaire lao	1 1	6 1	7 1	2 0	4 8
République de Corée	23 4	(23 4)			
Thaïlande	2 4	3 1	5 1	3 1	1 9
Viet Nam	6 0	12 1	19 1	11 4	7 7
<b>Total pour la région</b>	<b>44 1</b>	<b>62 1</b>	<b>106 1</b>	<b>68 0</b>	<b>38 2</b>
<b>Asie du Sud</b>					
Afghanistan	1 0	953 9	1 9	1 4	531 5
Bangladesh	18 8	33 1	52 0	26 9	25 0
Bhoutan	782 4	2 4	3 1	1 8	1 3
Inde	36 4	58 8	95 1	45 9	49 3
Népal	5 4	8 1	13 7	8 8	4 9
Pakistan	1 1	4 1	6 0	4 0	2 0
Sri Lanka	466 9	2 4	2 8	2 1	647 6
<b>Total pour la région</b>	<b>64 8</b>	<b>110 1</b>	<b>175 1</b>	<b>91 1</b>	<b>83 8</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>					
Algérie	326 1	818 8	1 1	689 1	456 0
Djibouti	328 1	254 0	582 1	333 1	249 1
Égypte	5 9	4 1	10 1	5 4	4 7
Enfants et mères palestiniens	2 8	2 1	5 0	3 1	1 7
Iran (République islamique d')		69 1	69 1	29 8	39 2
Iraq	1 1	3 1	4 1	2 1	1 7
Jordanie	2 9	103 0	105 9	105 1	441
Liban	364 4	993 1	1 1	542 8	814 9
Maroc	396 4	616 1	1 0	583 9	428 8

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Oman	1 9	(1 9			
République arabe syrienne		46 8	46 8	35 4	11 3
Soudan	1 1	1 8	2 9	1 4	1 4
Tunisie	992 0	119 0	1 1	591 9	519 7
Yémen	1 0	2 1	3 8	2 4	1 4
Coopération régionale	395		395	395	
<b>Total pour la région</b>	<b>15 0</b>	<b>16 8</b>	<b>31 8</b>	<b>18 1</b>	<b>13 6</b>
<b>Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants et États baltes</b>					
Albanie	741 8	876 0	1 0	512 0	1 1
Arménie	248 1	416 1	664 8	585 1	79 1
Azerbaïdjan	386 7	1 4	1 8	1 1	637 0
Bosnie-Herzégovine		509 9	509 9	260 1	249 6
Croatie	73 7	144 1	217 9	176 0	41 2
Géorgie	390 7	1 1	1 0	1 1	336 4
Kazakhstan	1 0		1 0	730 9	285 4
Kirghizistan	409 0	140 0	549 0	461 0	87 9
Ouzbékistan	858 7	163 0	1 0	943 4	78 8
République de Moldova	15 1	1 1	1 1	372 1	758 8
République fédérative de Yougoslavie		420 4	420 4	204 1	216 1
Roumanie	765 1	2 1	3 1	1 9	1 1
Tadjikistan	13 9		13 9	13 9	
Turkménistan	439 1	113 8	553 0	416 8	136 1
Turquie	152 9	421 0	574 4	286 0	287 9
Coopération régionale	130 0	4 4	4 0	1 9	2 6
<b>Total pour la région</b>	<b>5 0</b>	<b>13 8</b>	<b>19 4</b>	<b>11 1</b>	<b>8 1</b>
<b>Assistance mondiale</b>					
Fonds de programmation pour les secours d'urgence		1 0	1 0	745 8	866 1
Programme élargi de vaccination		750 0	750 0	197 1	552 7
Programmes multinationaux		14 9	14 9	2 4	12 3
Centre international pour le développement de l'enfant	7 0	5 8	12 8	5 9	6 9
Fonds interrégional pour la préparation, la promotion et l'évaluation des programmes		329 1	329 1	243 1	85 8
Sensibilisation aux mines terrestres		4 8	4 8	14 1	4 8

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Initiative mobilisatrice en faveur des enfants		1 4	1 4	15 0	1 4
Fonds de programmation pour les objectifs des années 90	28 4	148 3	176 7	122 1	54 1
Fonds régionaux	11 0	18 3	29 3	19 1	10 2
<b>Total assistance mondiale</b>	<b>47 4</b>	<b>196 0</b>	<b>243 0</b>	<b>152 2</b>	<b>91 4</b>
<b>Total, assistance au titre des programmes</b>	<b>366 9</b>	<b>611 3</b>	<b>978 3</b>	<b>597 0</b>	<b>380 5</b>

## État VI-3

**Coopération au titre des programmes : secours d'urgence et relèvement, fonds alloués aux programmes, dépenses et soldes inutilisés pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
<b>Afrique</b>					
Angola	2 4	11 9	14 4	10 9	3 5
Bénin	11 4		11 4		11 4
Burundi	625 5	(527 8)	97 7	(71 2)	168 6
Congo	622 0	212 0	835 0	553 3	281 7
Côte d'Ivoire	18 5		18 5		18 5
Érythrée	26 5	1 0	1 5	1 5	117 3
Éthiopie	1 0	1 5	2 5	1 9	251 6
Guinée-Bissau		1 5	1 5	899 9	301 2
Kenya	2 0	265 0	2 9	2 3	591 0
Lesotho	17 5	(3 5)	13 8	14 9	(1 1)
Libéria	9 0	820 4	10 4	9 0	873 9
Madagascar	5 5	(22 7)	(17 4)	4 0	(21 5)
Mali	7 5		7 5		7 5
Mauritanie		(150 0)	(150 0)	(150 0)	
Mozambique	127 8	(296 9)	(169 0)	(178 0)	9 0
Namibie	10 5	(10 5)	165 5		165 5
Nigéria	7 0		7 0		7 6
République démocratique du Congo	148 7	65 7	214 5	26 5	187 9
République-Unie de Tanzanie	73 0	1 5	1 4	1 0	322 5
Rwanda	7 5	(651 9)	6 9	6 5	376 7
Sénégal		551 5	551 5	199 0	352 1
Sierra Leone	3 5	8 4	11 0	6 5	4 8
Somalie	5 5	14 0	20 5	15 3	4 8
Tchad	10 5	(3 8)	6 7	7 5	(1 4)
Zambie	108 0	109 8	217 8	140 8	77 0
Zimbabwe	1 0	(221 5)	804 9	(11 0)	816 0
Coopération régionale	9 5	28 0	37 4	27 5	10 1
<b>Total pour la région</b>	<b>44 5</b>	<b>68 5</b>	<b>113 1</b>	<b>84 9</b>	<b>28 2</b>
<b>Amérique et Caraïbes</b>					
Bolivie		100 0	100 0	54 5	45 6
Colombie		1 5	1 5	884 9	422 3
Costa Rica	7 5	(1 5)	6 0	6 5	

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Équateur		65 7	65 7	54 1	11 6
Haïti	56 8	(28 0)	28 8	28 0	705
Mexique	82 7		82 7	82 7	
Vénézuela		440 4	440 4		440 5
Coopération régionale	4 1	17 0	17 0	13 1	3 9
<b>Total pour la région</b>	<b>151 0</b>	<b>19 1</b>	<b>19 1</b>	<b>14 8</b>	<b>4 8</b>
<b>Asie orientale et Pacifique</b>					
Chine	10 0	4 9	4 9	4 8	99 5
Indonésie		2 0	2 0	429 7	2 2
Myanmar				(32 0)	32 6
République démocratique de Corée	9 0	8 4	17 4	15 1	2 2
Timor oriental		6 1	6 1	662 1	5 6
<b>Total pour la région</b>	<b>9 0</b>	<b>22 4</b>	<b>31 4</b>	<b>21 1</b>	<b>10 3</b>
<b>Asie du Sud</b>					
Afghanistan	2 7	3 0	5 8	4 8	939 4
Bangladesh	12 0	7 1	7 1	6 0	908 2
Inde	20 1	5 1	5 1	256 4	5 0
Sri Lanka	743 1	5 9	6 0	4 1	1 9
<b>Total pour la région</b>	<b>3 1</b>	<b>21 1</b>	<b>25 1</b>	<b>16 4</b>	<b>8 8</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>					
Enfants et mères palestiniens	61		61	61	
Iran (République islamique d')		30 0	30 0	30 0	
Iraq	11 0	(1 8)	9 2	9 1	658 4
Jordanie	10 1	(8 0)	1 1	6 4	(4 9)
Koweït	42 0	(11 8)	30 2		30 1
Liban	33 0		33 0	38 1	(5 3)
Soudan	11 1	76 1	87 2	64 9	22 4
Yémen	22 1	(1 0)	20 1	12 4	8 4
<b>Total pour la région</b>	<b>23 0</b>	<b>74 1</b>	<b>97 1</b>	<b>74 1</b>	<b>23 1</b>
<b>Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants et États baltes</b>					
Albanie	1 0	14 1	15 0	7 0	7 9
Arménie	835 8	(128 1)	707 7	723 0	(16 1)
Azerbaïdjan	573 1	(207 9)	365 2	324 0	41 1
Bélarus	8 8		8 8	7 1	1 7
Bosnie-Herzégovine	3 1	10 0	13 1	6 9	6 2

<i>Assistance par région et par pays</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 1er janvier 1998</i>	<i>Nouveaux programmes et annulations</i>	<i>Total des programmes</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Soldes inutilisés des fonds alloués aux programmes au 31 décembre 1999</i>
Bulgarie	548	(548)			
Croatie	637	1	2	1	868 0
Ex-République yougoslave de Macédoine	286	11	12	7	4 9
Ex-Union des Républiques socialistes soviétiques	35		35	35	
Ex-Yougoslavie	507	(248)	259	266	(7 7)
Ex-Yougoslavie (nouveau programme régional pour 1994)	571		571	571	
Fédération de Russie	440		440	453	(12 9)
Géorgie	276	(129)	147	89	58 1
Kazakhstan	2		2	1	956
Kosovo, secours d'urgence (RFY)		31	31	14	16 7
Lettonie	1		1		1 2
Ouzbékistan	46	(5)	41	41	
République fédérative de Yougoslavie	627	23	23	13	9 8
Roumanie	63		63		63 7
Tadjikistan	736	1	1	1	532 0
Turkménistan	15		15	13	2 2
Turquie	7	11	11	2	8 3
Ukraine	218	(17)	201	176	24 9
Coopération régionale	(3)	730	726	(3)	730 0
<b>Total pour la région</b>	<b>9</b>	<b>104</b>	<b>114</b>	<b>57</b>	<b>56 3</b>
<b>Assistance mondiale</b>					
Fonds de programmation pour les objectifs des années 90	13		13	3	10 1
<b>Total de l'assistance mondiale</b>	<b>13</b>		<b>13</b>	<b>3</b>	<b>10 1</b>
<b>Total assistance au titre des programmes</b>	<b>89</b>	<b>311</b>	<b>401</b>	<b>269</b>	<b>131 7</b>

État VII  
**Crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999 au 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses <sup>a</sup>			Soldes inutilisés (dépenses non prévues)	
	Montant initial	Suppléments	Transferts/ ajustements	Montant révisé	Appui aux programmes	Gestion et administration		Total
<b>Appui aux programmes</b>								
Bureaux de pays et bureaux régionaux	270 345		(1 1	269 188	254 275		<b>254 275</b>	14 913
Siège	82 445		(205)	82 240	77 274		<b>77 274</b>	4 966
<b>Total partiel</b>	<b>352 790</b>		<b>(1 3</b>	<b>351 428</b>	<b>331 549</b>		<b>331 549</b>	<b>19 879</b>
Gestion et administration	174 706		1 3	176 068		175 934	<b>175 934</b>	134
<b>Total</b>	<b>527 496</b>			<b>527 496</b>	<b>331 549</b>	<b>175 934</b>	<b>507 483</b>	<b>20 013</b>
<sup>a</sup> Les recouvrements au profit du budget s'établissaient comme suit :								
Dépenses					331 549	175 934	507 483	
À déduire : Recouvrement au titre des activités d'emballage et d'emmagasiner					6 691		6 691	
Recouvrement au titre des projets financés par des fonds supplémentaires					30 877		30 877	
Commissions d'agent au titre de l'administration des fonds d'affectation spéciale non liés à des passations de marchés et du programme des administrateurs auxiliaires						4 932	4 932	
<b>Total partiel</b>					<b>37 568</b>	<b>4 932</b>	<b>42 500</b>	
<b>Montant net : dépenses (état I)</b>					<b>293 981</b>	<b>171 002</b>	<b>464 983</b>	

## État VIII

**Fonds d'immobilisations : actif, passif et solde du fonds au 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

	31 décembre 1999	1998-1999		31 décembre 1997
		Ajouts	Déductions	
<b>Actif</b>				
<b>Disponibilités</b>	15 017 278			14 852 836
<b>Locaux à usage de bureaux</b>				
Accra (Ghana)	945 730	4 560		941 170
Alger (Algérie)	96 042	1 897		94 145
Ashkabad (Turkménistan)	19 798			19 798
Bamako (Mali)	1 175 000			1 175 000
Bissau (Guinée-Bissau)	845 485			845 485
Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)	573 418			573 418
Harare (Zimbabwe)	430 445			430 445
Lusaka (Zambie)	780 000			780 000
Malé (Maldives)	411 663	91 574		320 089
Manille (Philippines)	31 000			31 000
New Delhi (Inde)	1 812 848			1 812 848
Niamey (Niger)	667 092			667 092
Port-au-Prince (Haïti)	186 037			186 037
Priaia (Cap-Vert)	553 468			553 468
Sana'a (Yémen)	268 277			268 277
Santa Fe de Bogotá (Colombie)	1 658 466			1 658 466
Santiago (Chili)	32 143			32 143
Sao Tomé-et-Principe	382 348			382 348
Tbilissi (Géorgie)	79 667			79 667
Windhoek (Namibie)	1 361			1 361
<b>Total partiel</b>	<b>10 950 288</b>	<b>98 031</b>		<b>10 852 257</b>
<b>Logements pour le personnel de l'UNICEF</b>				
Bujumbura (Burundi)	240 000			240 000
Harare (Zimbabwe)	212 106			212 106
Juba (Soudan)	21 618			21 618
Kampala (Ouganda)	259 089	9 089		250 000
Lagos (Nigéria)	65 206			65 206

	31 décembre 1999	1998-1999		31 décembre 1997
		Ajouts	Déductions	
Maputo (Mozambique)	12 078			12 078
Windhoek (Namibie)	313 272			313 272
<b>Total partiel</b>	<b>1 123 369</b>	<b>9 089</b>		<b>1 114 280</b>
<b>Total, actif</b>	<b>27 090 935</b>	<b>107 120</b>		<b>26 819 373</b>
<b>Solde du fonds</b>				
Solde reporté	26 819 373			26 572 149
Recettes de l'exercice en cours	271 562			282 874
Dépenses de l'exercice en cours				35 650
<b>Montant total du solde du fonds</b>	<b>27 090 935</b>			<b>26 819 373</b>

## B. Tableaux relatifs aux états financiers

Tableau 1

### Contributions reçues ou annoncées pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
<b>Pays</b>										
Afrique du Sud	73 740		73 740		21 000	21 000	411 906		411 906	<b>506 646</b>
Albanie										
Algérie	20 000		20 000							<b>20 000</b>
Allemagne	11 899 371	(2 630)	11 896 741	11 531	34 663 519	34 675 050	2 083 990	18 186 244	20 270 234	<b>66 842 025</b>
Andorre	24 600		24 600		134 185	134 185	50 000	168 992	218 992	<b>377 777</b>
Angola					4 000	4 000				<b>4 000</b>
Arabie saoudite	2 000 000	19 212	2 019 212							<b>2 019 212</b>
Argentine				77 944	3 819 080	3 897 024		42 276	42 276	<b>3 939 300</b>
Arménie		30	30							<b>30</b>
Australie	5 779 763	8 891	5 788 654	20 137 557	6 766 470	26 904 027	3 181 170	3 781 794	6 962 964	<b>39 655 645</b>
Autriche	3 250 051	556	3 250 607	1 102 500	1 103 961	2 206 461	241 527	1 042 300	1 283 827	<b>6 740 895</b>
Azerbaïdjan					281 299	281 299				<b>281 299</b>
Bahreïn										
Bangladesh	62 000		62 000				5 000		5 000	<b>67 000</b>
Barbade	12 082	893	12 975		1 574	1 574				<b>14 549</b>
Belgique	4 152 931	330	4 153 261	3 527 493	1 132 436	4 659 929	262 148	2 536 521	2 798 669	<b>11 611 859</b>
Belize	50 505		50 505							<b>50 505</b>
Bénin	7 500		7 500							<b>7 500</b>
Bhoutan	20 000		20 000							<b>20 000</b>
Bolivie	265 000		265 000	1 190 984	52 703	1 243 687				<b>1 508 687</b>
Bosnie-Herzégovine										
Botswana	5 128		5 128							<b>5 128</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Brésil	300 000		300 000		9 182 190	9 182 190				<b>9 482 190</b>
Bulgarie	108		108							<b>108</b>
Burkina Faso	5 338		5 338							<b>5 338</b>
Burundi				244 656		244 656				<b>244 656</b>
Cambodge										
Cameroun					3 301	3 301				<b>3 301</b>
Canada	18 514 843	205	18 515 048	34 513 606	10 388 691	44 902 297	11 405 236	1 010 275	12 415 511	<b>75 832 856</b>
Cap-Vert										
Chili	154 000	15 655	169 655		39 561	39 561		17 258	17 258	<b>226 474</b>
Chine	2 260 386	6 158	2 266 544	60 525	47 326	107 851				<b>2 374 395</b>
Chypre		1 005	1 005							<b>1 005</b>
Colombie	900 000		900 000		757 996	757 996		108 424	108 424	<b>1 766 420</b>
Comores										
Congo					2 000	2 000				<b>2 000</b>
Costa Rica	12 647	5 000	17 647		76 045	76 045				<b>93 692</b>
Côte d'Ivoire	10 000	1 000	11 000							<b>11 000</b>
Croatie					1 602	1 602				<b>1 602</b>
Cuba	110 000		110 000							<b>110 000</b>
Danemark	56 690 191	5 310	56 695 501	680 896	124 855	805 751	13 323 217		13 323 217	<b>70 824 469</b>
Djibouti	2 000		2 000							<b>2 000</b>
Égypte	38 269		38 269	152 280	4 451	156 731				<b>195 000</b>
El Salvador	25 000		25 000							<b>25 000</b>
Émirats arabes unis	200 000		200 000							<b>200 000</b>
Équateur		67	67		72 306	72 306				<b>72 373</b>
Érythrée										
Espagne	3 516 595	2 944	3 519 539	861 125	13 405 801	14 266 926		6 822 133	6 822 133	<b>24 608 598</b>
Estonie	18 550		18 550							<b>18 550</b>
États-Unis d'Amérique	205 000 000	47 564	205 047 564	120 463 300	26 983 401	147 446 701	39 832 608	7 536 880	47 369 488	<b>399 863 753</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Éthiopie	98 553		98 553							<b>98 553</b>
Ex-République yougoslave de Macédoine										
Fédération de Russie	1 000 000	175	1 000 175							<b>1 000 175</b>
Fidji	4 949		4 949							<b>4 949</b>
Finlande	23 094 424	33 901	23 128 325	1 757 102	1 844 633	3 601 735	3 159 307	501 750	3 661 057	<b>30 391 117</b>
France	15 685 386	45 583	15 730 969	1 569 919	5 176 528	6 746 447	490 909	6 192 660	6 683 569	<b>29 160 985</b>
Gabon				319 563		319 563				<b>319 563</b>
Gambie										
Géorgie		170	170							<b>170</b>
Ghana	10 000		10 000		177 386	177 386				<b>187 386</b>
Gibraltar										
Grèce	430 000	2 781	432 781		103 534	103 534	115 000	633 280	748 280	<b>1 284 595</b>
Guatemala	30 964		30 964					778	778	<b>31 742</b>
Guinée				506 177	18 881	525 058				<b>525 058</b>
Guinée-Bissau										
Guinée équatoriale										
Guyana		50	50							<b>50</b>
Haïti										
Honduras	69 430		69 430	69 440		69 440				<b>138 870</b>
Hong Kong	16 902	161	17 063		2 684 899	2 684 899	2 204 714	2 204 714		<b>4 906 676</b>
Hongrie		135	135		9 412	9 412	8 017	8 017		<b>17 564</b>
Îles Marshall										
Îles Vierges (Royaume-Uni)	38 434		38 434							<b>38 434</b>
Inde	1 455 838	2 295	1 458 133				(105)	(105)		<b>1 458 028</b>
Indonésie	190 596	390	190 986		174 912	174 912	3 845	3 845		<b>369 743</b>
Iran (République islamique d')		1 130	1 130		23 256	23 256				<b>24 386</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Iraq					87	87				87
Irlande	3 885 289	18	3 885 307	2 274 432	246 483	2 520 915	2 607 981	414 045	3 022 026	9 428 248
Islande	264 795		264 795							264 795
Israël	95 000		95 000	22 123		22 123				117 123
Italie	14 343 208	29 683	14 372 891	8 740 208	2 157 054	10 897 262	4 699 310	2 939 262	7 638 572	32 908 725
Jamahiriya arabe libyenne										
Jamaïque	55 585		55 585	830 335		830 335				885 920
Japon	50 831 891	76 123	50 908 014	38 102 166	12 537 836	50 640 002	14 592 060	11 811 487	26 403 547	127 951 563
Jordanie	14 124		14 124							14 124
Kenya								105	105	105
Koweït	200 000	2 034	202 034							202 034
Lesotho	3 835		3 835							3 835
Lettonie										
Liban				108 758	221 097	329 855				329 855
Libéria										
Liechtenstein	8 390		8 390		170 307	170 307	65 123		65 123	243 820
Lituanie								13 238	13 238	13 238
Luxembourg	794 245	(128)	794 117	403 100	340 536	743 636	716 383	1 331 366	2 047 749	3 585 502
Madagascar	1 364		1 364	140 009	34 315	174 324				175 688
Malaisie	168 000	85	168 085					2 059	2 059	170 144
Malawi	2 670		2 670							2 670
Maldives	12 543		12 543							12 543
Mali										
Malte	4 134		4 134							4 134
Maroc	75 000		75 000	223 124	14 925	238 049				313 049
Maurice	7 853	31	7 884		41 588	41 588	12 471		12 471	61 943
Mauritanie	2 465		2 465	243 144		243 144				245 609

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Mexique	409 832		409 832		964 669	964 669				<b>1 374 501</b>
Monaco	27 226		27 226							<b>27 226</b>
Mongolie	20 000		20 000		7 640	7 640				<b>27 640</b>
Mozambique	21 000		21 000							<b>21 000</b>
Myanmar	6 266		6 266							<b>6 266</b>
Namibie					7 595	7 595				<b>7 595</b>
Népal	10 095	20	10 115							<b>10 115</b>
Nicaragua	26 000		26 000							<b>26 000</b>
Niger										
Nigéria				214 946	159 562	374 508				<b>374 508</b>
Norvège	74 423 588	501	74 424 089	44 701 972	100 747	44 802 719	11 950 654	134 850	12 085 504	<b>131 312 312</b>
Nouvelle-Zélande	1 608 595		1 608 595	1 759 679	83 905	1 843 584	303 930	24 729	328 659	<b>3 780 838</b>
Oman	100 000	9 270	109 270				100 000	4 758	104 758	<b>214 028</b>
Ouganda										
Pakistan	122 214		122 214							<b>122 214</b>
Panama	50 250		50 250		5 950	5 950				<b>56 200</b>
Papouasie-Nouvelle-Guinée										
Paraguay					20 875	20 875				<b>20 875</b>
Pays-Bas	51 153 040		51 153 040	21 316 356	17 314 206	38 630 562	24 869 551	15 938 054	40 807 605	<b>130 591 207</b>
Pays insulaires du Pacifique										
Pérou				918 225	186 152	1 104 377				<b>1 104 377</b>
Philippines	219 095		219 095		1 546 017	1 546 017				<b>1 765 112</b>
Pologne	46 000		46 000							<b>46 000</b>
Portugal	400 000	1 296	401 296				500 000	349 208	849 208	<b>1 250 504</b>
Qatar										
République arabe syrienne		1 182	1 182							<b>1 182</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
République centrafricaine				60 186	29 261	89 447				<b>89 447</b>
République de Corée	2 200 000		2 200 000		550 980	550 980		300 000	300 000	<b>3 050 980</b>
République démocratique populaire lao	10 000		10 000							<b>10 000</b>
République de Moldova					42 426	42 426				<b>42 426</b>
République dominicaine				67 397	1 436	68 833				<b>68 833</b>
République fédérative de Yougoslavie					5 369	5 369		10 026	10 026	<b>15 395</b>
République populaire démocratique de Corée	11 792		11 792							<b>11 792</b>
République tchèque	266 163	1 500	267 663				3 000	69 896	72 896	<b>340 559</b>
République-Unie de Tanzanie		100	100							<b>100</b>
Roumanie	6 172		6 172							<b>6 172</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	37 682 171	198	37 682 369	31 744 271	9 958 025	41 702 296	20 255 236	16 050 840	36 306 076	<b>115 690 741</b>
Rwanda	4 546		4 546							<b>4 546</b>
Saint-Kitts-et-Nevis	2 700		2 700							<b>2 700</b>
Sainte-Lucie										
Saint-Marin	22 363		22 363					86 000	86 000	<b>108 363</b>
Samoa	1 000		1 000							<b>1 000</b>
Sao Tomé-et-Principe										
Sénégal					7 465	7 465				<b>7 465</b>
Seychelles										
Sierra Leone										
Singapour	100 000	1 112	101 112		113 106	113 106				<b>214 218</b>
Slovaquie								38 000	38 000	<b>38 000</b>
Slovénie	5 027		5 027		9 939	9 939		131 239	131 239	<b>146 205</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Somalie		94	94							<b>94</b>
Soudan				112 587	9 989	122 576				<b>122 576</b>
Sri Lanka	31 000	1 517	32 517	106 222	1 404	107 626				<b>140 143</b>
Suède	64 989 046	108	64 989 154	53 666 423	223 753	53 890 176	26 094 826	121 970	26 216 796	<b>145 096 126</b>
Suisse	23 420 925	271 111	23 692 036	2 493 029	3 847 547	6 340 576	1 715 162	1 812 209	3 527 371	<b>33 559 983</b>
Suriname				250 000		250 000				<b>250 000</b>
Swaziland	1 443		1 443							<b>1 443</b>
Tchad				2 374 252		2 374 252				<b>2 374 252</b>
Thaïlande	436 362		436 362		2 640 056	2 640 056				<b>3 076 418</b>
Togo										
Transjordanie et Gaza										
Trinité-et-Tobago	1 587		1 587							<b>1 587</b>
Tunisie	129 495		129 495							<b>129 495</b>
Turquie	250 000		250 000					4 000	4 000	<b>254 000</b>
Ukraine										
Uruguay	30 000	103	30 103							<b>30 103</b>
Venezuela	47 004		47 004		159 172	159 172		124 188	124 188	<b>330 364</b>
Viet Nam	12 794	8	12 802							<b>12 802</b>
Yémen	16 730		16 730							<b>16 730</b>
Zambie				176 349		176 349				<b>176 349</b>
Zimbabwe		67	67							<b>67</b>
Divers	(3 374)	227 040	223 666	(7 917)	1 390	(6 527)	(44 458)		(44 458)	<b>172 681</b>
<b>Total partiel, gouvernements</b>	<b>686 594 612</b>	<b>822 034</b>	<b>687 416 646</b>	<b>398 287 974</b>	<b>173 046 058</b>	<b>571 334 032</b>	<b>183 003 247</b>	<b>102 509 565</b>	<b>285 512 812</b>	<b>1 544 263 490</b>
<b>Organisations intergouvernementales</b>										
AGFUND				181 000		181 000	75 000		75 000	<b>256 000</b>
Fonds de l'OPEP				225 000		225 000	350 000		350 000	<b>575 000</b>

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales		Total partiel
Office humanitaire de la Commission européenne				1 740 564		1 740 564	14 615 071		14 615 071	<b>16 355 635</b>
Organisation de l'unité africaine							824 130		824 130	<b>824 130</b>
Union européenne	30		30	3 088 144		3 088 144	12 917 536		12 917 536	<b>16 005 710</b>
<b>Total partiel, organisations intergouvernementales</b>	<b>30</b>		<b>30</b>	<b>5 234 708</b>		<b>5 234 708</b>	<b>28 781 737</b>		<b>28 781 737</b>	<b>34 016 475</b>
Ajustements aux recettes d'exercices antérieurs	1 588 363		1 588 363	(1 350 433)		(1 350 433)	(774 844)		(744 844)	<b>(536 914)</b>
Remboursements de contributions				(7 633 952)		(7 633 952)	(3 520 648)		(3 520 648)	<b>(11 154 600)</b>
<b>Total, gouvernements et organisations intergouvernementales</b>	<b>688 183 005</b>	<b>822 034</b>	<b>689 005 039</b>	<b>394 538 297</b>	<b>173 046 058</b>	<b>567 584 355</b>	<b>207 489 492</b>	<b>102 509 565</b>	<b>309 999 057</b>	<b>1 566 588 451</b>
<b>Organisations non gouvernementales</b>										
Allemagne		753	753							<b>753</b>
Amérique centrale, autres		10 000	10 000							<b>10 000</b>
Association canadienne de santé publique										
Australie										
Autres, RR		1 209	1 209		752	752				<b>1 961</b>
Bernard Van Leer Foundation, Pays-Bas					100 200	100 200				<b>100 200</b>
Canada		298	298		3 000 300	3 000 300				<b>3 000 598</b>
Centre international pour le développement de l'enfant					18 669	18 669				<b>18 669</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Centre de recherche pour le développement international					723 016	723 016				<b>723 016</b>
Chili		4 335	4 335							<b>4 335</b>
Church World Service										
Espagne		3 126	3 126							<b>3 126</b>
Finlande		78	78							<b>78</b>
France		658	658							<b>658</b>
Iran (République islamique d )		1 132	1 132							<b>1 132</b>
Irlande		3	3							<b>3</b>
Italie		4 074	4 074							<b>4 074</b>
Kiwanis International					160 859	160 859				<b>160 859</b>
Koweït		1 338	1 338							<b>1 338</b>
Liban					23 652	23 652				<b>23 652</b>
Liechtenstein					79 628	79 628				<b>79 628</b>
Lions Club					7 120	7 120				<b>7 120</b>
Monaco		25 000	25 000		56 908	56 908				<b>81 908</b>
Nippon Foundation, (précédemment Sasakawa Foundation)					100 700	100 700				<b>100 700</b>
Norvège		94	94							<b>94</b>
Oxfam, Hong Kong										
Oxfam, Londres										
Personnel de l'Organisation des Nations Unies et des institutions du système					11 479	11 479				<b>11 479</b>
Plan international										
Raedda Barnen					33 467	33 467				<b>33 467</b>

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales		Total partiel
Red Barna, Norvège					32 745		32 745			<b>32 745</b>
Rotary International					11 491 465		11 491 465			<b>11 491 465</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		10 228	10 228		600		600			<b>10 828</b>
Suède					6 468		6 468			<b>6 468</b>
Suisse		129 102	129 102		190 188		190 188			<b>319 290</b>
Tetsuko Kuroyanagi, Japon		2 306 620	2 306 620		1 279 400		1 279 400	1 023 100	1 023 100	<b>4 609 120</b>
United Nations Foundation, Inc.		260	260		22 076 655		22 076 655	1 522 500	1 522 500	<b>23 599 415</b>
The Rockefeller Foundation					169 950		169 950			<b>169 950</b>
UN Women's Guild										
<b>Total partiel, organisations non gouvernementales</b>		<b>2 498 308</b>	<b>2 498 308</b>		<b>39 564 221</b>		<b>39 564 221</b>	<b>2 545 600</b>	<b>2 545 600</b>	<b>44 608 129</b>
Ajustements de recettes d'exercices antérieurs		2 487 392	2 487 392		(3 882 895)		(3 882 895)	(451 037)	(451 037)	<b>(1 846 540)</b>
Remboursements de contributions					(1 054 385)		(1 054 385)	(116 820)	(116 820)	<b>(1 171 205)</b>
<b>Total, gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales</b>	<b>688 183 005</b>	<b>5 807 734</b>	<b>693 990 739</b>	<b>394 538 297</b>	<b>207 672 999</b>	<b>602 211 296</b>	<b>207 489 492</b>	<b>104 487 308</b>	<b>311 976 800</b>	<b>1 608 178 835</b>

Donateur	Autres ressources									Total
	Ressources ordinaires			Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
<b>Arrangements interorganisations</b>										
Banque mondiale					3 101 376	3 101 376		995 881	995 881	<b>4 097 257</b>
États-Unis d'Amérique					28 368	28 368				<b>28 368</b>
FENU, New York										
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux										
Fonds international de développement agricole					207 293	207 293				<b>207 293</b>
FNUAP, New York										
Habitat, New York		1 291	1 291							<b>1 291</b>
HCR					166 091	166 091		29 859	29 859	<b>195 950</b>
Institutions du système des Nations Unies					20 157	20 157				<b>20 157</b>
Organisation mondiale de la santé		45 425	45 425					868 980	868 980	<b>914 405</b>
ONU – Bureau de la coordination des affaires humanitaires, New York								156 600	156 600	<b>156 600</b>
ONU, Bureau chargé du programme Iraq					622 710	622 710				<b>622 710</b>
ONU, Département des affaires humanitaires								364 732	364 732	<b>364 732</b>
ONU, Département des opérations de maintien de la paix					826 388	826 388		250 001	250 001	<b>1 076 389</b>
ONU, Fonds d'urgence (Département des affaires humanitaires/Iraq)										

<i>Donateur</i>	<i>Autres ressources</i>									<b>Total</b>
	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Fonds supplémentaires</i>			<i>Secours d'urgence et relèvement</i>			
	<i>Gouvernements et organisations intergouvernementales</i>	<i>Sources non gouvernementales</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Gouvernements et organisations intergouvernementales</i>	<i>Sources non gouvernementales</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Gouvernements et organisations intergouvernementales</i>	<i>Sources non gouvernementales</i>	<i>Total partiel</i>	
Programme alimentaire mondial										
Programme commun des Nations Unies				3 685 705		3 685 705				<b>3 685 705</b>
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues				351 811		351 811				<b>351 811</b>
Programme des Nations Unies pour le développement										
Secrétariat de l'ONU				721 191		721 191				<b>721 191</b>
UNESCO, Paris										
UNIFEM				52 455		52 455				<b>52 455</b>
<b>Total partiel, arrangements interorganisations</b>	<b>46 716</b>		<b>46 716</b>	<b>9 783 545</b>		<b>9 783 545</b>	<b>2 666 053</b>		<b>2 666 053</b>	<b>12 496 314</b>
Ajustements aux recettes d'exercices antérieurs		4 991	4 991	444 559		444 559	(450 958)		(450 958)	<b>(1 408)</b>
Remboursement de contributions				(55 012)		(55 012)	(505 678)		(505 678)	<b>(560 690)</b>
<b>Total, arrangements interorganisations</b>	<b>51 707</b>		<b>51 707</b>	<b>10 173 092</b>		<b>10 173 092</b>	<b>1 709 417</b>		<b>1 709 417</b>	<b>11 934 216</b>
<b>Total général</b>	<b>688 183 005</b>	<b>5 859 441</b>	<b>694 042 446</b>	<b>394 538 297</b>	<b>217 846 091</b>	<b>612 384 388</b>	<b>207 489 492</b>	<b>106 196 725</b>	<b>313 686 217</b>	<b>1 620 113 051</b>

<i>Récapitulation</i>	<i>Masse commune des ressources</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence</i>	<b>Total</b>
Gouvernements	687 788 775	389 264 914	184 553 936	<b>1 261 607 625</b>
Organisations intergouvernementales	394 230	5 273 382	22 935 554	<b>28 603 166</b>
Comités nationaux	1 620 596	158 692 328	101 849 166	<b>262 162 090</b>
Organisations non gouvernementales	4 187 138	48 980 672	2 638 144	<b>55 805 954</b>
Arrangements interorganisations	51 707	10 173 092	1 709 417	<b>11 934 218</b>
<b>Total général</b>	<b>694 042 446</b>	<b>612 384 388</b>	<b>313 686 217</b>	<b>1 620 113 051</b>

Tableau 2  
**Autres recettes pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**  
 (En dollars des États-Unis)

	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
<b>Recettes inscrites au budget</b>		
Montant recouvré au titre des activités d'emballage et d'emmagasinage		6 317 240
Ajustements des sommes à payer (exercice précédent)	7 905 752	7 485 556
Commissions payées par des organisations et remboursement du coût de services fournis	232 492	3 070 073
Recettes provenant de la vente de films, de livres, de publications, etc.	56 963	124 428
Recettes provenant de la vente de matériel de bureau excédentaire ou vétuste	788 314	795 262
Recettes accessoires	24 176	250 004
<b>Total partiel</b>	<b>9 007 697</b>	<b>18 042 563</b>
<b>Recettes relatives aux opérations des programmes</b>		
Indemnisation (transport et assurances)	174 030	341 243
Recettes provenant de la vente de matériel excédentaire ou vétuste (programmes)	639 322	459 329
Recettes accessoires	5 694 944	8 740 368
<b>Total partiel</b>	<b>6 508 296</b>	<b>9 540 940</b>
<b>Recettes relatives aux opérations financières</b>		
Escomptes au comptant	491 568	623 759
Gains (pertes) de change	(555 102)	6 919 274
Commissions pour des services d'achat	2 571 773	4 810 133
Recettes accessoires	6 069 676	2 030 358
<b>Total partiel</b>	<b>8 577 915</b>	<b>14 383 524</b>
Total, recettes diverses	24 093 908	41 967 027
Intérêts (comptes courants et placements à court terme)	56 613 710	47 680 230
<b>Total</b>	<b>80 707 618</b>	<b>89 647 257</b>

Tableau 3  
Disponibilités au 31 décembre 1999

(Équivalent en dollars des États-Unis)

	<i>Délai de disponibilité</i>					<b>Total</b>
	<i>Dépôts à vue</i>	<i>2-7 jours</i>	<i>8-30 jours</i>	<i>31-90 jours</i>	<i>Plus de 90 jours</i>	
<b>Comptes à vues et dépôts à terme</b>						
Dollar australien	52 011					<b>52 011</b>
Schilling autrichien	30 748					<b>30 748</b>
Franc belge	2 157 400	124 800		249 600		<b>2 531 800</b>
Dollar canadien	147 786					<b>147 786</b>
Deutsche mark	1 373 212					<b>1 373 212</b>
Euro	2 008 767					<b>2 008 767</b>
Mark finlandais	293 348					<b>293 348</b>
Franc français	1 774 746					<b>1 774 746</b>
Drachme grecque	28 029					<b>28 029</b>
Livre irlandaise	256 977					<b>256 977</b>
Lire italienne	326 897		655 848			<b>982 745</b>
Yen japonais	2 038 218					<b>2 038 218</b>
Florin néerlandais	38 876					<b>38 876</b>
Dollar néo-zélandais	2 872					<b>2 872</b>
Couronne norvégienne	464 629		496 801			<b>961 430</b>
Escudo portugais	4 031					<b>4 031</b>
Livre sterling	4 723 151		816 609	2 000 084		<b>7 539 844</b>
Peseta espagnole	120 525					<b>120 525</b>
Couronne suédoise	554 756					<b>554 756</b>
Franc suisse	3 139 118					<b>3 139 118</b>
Dollar des États-Unis	12 201 504	31 432 942	109 148 657	143 677 526	211 789 364	<b>508 249 993</b>
<b>Total partiel</b>	<b>31 737 601</b>	<b>31 557 742</b>	<b>111 117 915</b>	<b>145 927 210</b>	<b>211 789 364</b>	<b>532 129 832</b>
<b>Encaisse et disponible en banque ou en transit</b>						
Monnaies convertibles	8 878 000					<b>8 878 000</b>
Monnaies non convertibles						
Franc congolais	2 822 390					<b>2 822 390</b>
Roupie pakistanaise	2 648 154					<b>2 648 154</b>
Roupie népalaise	2 116 904					<b>2 116 904</b>
Franc CFA	1 464 987					<b>1 464 987</b>
Roupie indienne	1 386 830					<b>1 386 830</b>
Dirham marocain	1 319 612					<b>1 319 612</b>
Naira	1 265 634					<b>1 265 634</b>

	<i>Délai de disponibilité</i>					<b>Total</b>
	<i>Dépôts à vue</i>	<i>2-7 jours</i>	<i>8-30 jours</i>	<i>31-90 jours</i>	<i>Plus de 90 jours</i>	
Taka	1 134 698					<b>1 134 698</b>
Peso philippin	1 118 480					<b>1 118 480</b>
Cedi	856 807					<b>856 807</b>
Ouguiya	884 833					<b>884 833</b>
Autres monnaies	699 084					<b>699 084</b>
<b>Total partiel</b>	<b>17 718 413</b>					<b>17 718 413</b>
	<b>26 596 413</b>					<b>26 596 413</b>
<b>Total</b>	<b>58 334 014</b>	<b>31 557 742</b>	<b>111 117 915</b>	<b>145 927 210</b>	<b>211 789 364</b>	<b>558 726 245</b>
<b>Récapitulation</b>						
Monnaies convertibles						<b>541 007 832</b>
Monnaies non convertibles						<b>17 718 413</b>
						<b>558 726 245</b>

Tableau 4  
**Sommes à recevoir au 31 décembre 1999 au titre des ressources ordinaires, des fonds supplémentaires  
 et des secours d'urgence et du relèvement**

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total
	Gouverne- ments et organisations intergouver- nementales	Sources non gouverne- mentales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
			Gouvernements et organisations intergouverne- mentales	Sources non gouverne- mentales	Total partiel	Gouverne- ments et orga- nisations in- tergouverne- mentales	Sources non gouverne- mentales	Total partiel	
<b>Gouvernements</b>									
Andorre	12 6		12 6						12 6
Arabie saoudite	1 0		1 0						1 0
Argentine				(5 7)		(5 7)			(5 7)
Australie				2 2		2 2			2 2
AusAID				(369 1)		(369 1)			(369 1)
Autriche	3 6		3 6						3 6
Belgique				74 2		74 2	1	1 9	2 0
Bénin	7 5		7 5						7 5
Bolivie	70 0		70 0	(42 2)		(42 2)			27 7
Brésil	300 0		300 0						300 0
Bulgarie	106		106						106
Burkina Faso	5 1		5 1	676 2		676 2			681 5
Canada				11 2		11 2	645	645 6	12 0
Canada (ACDI/AHI)							68	68 6	68 0
Canada (ACDI : Centre d'aide alimentaire)				2		2			2
Chine	(17 9)		(17 9)						(17 9)
Colombie	29 5		29 5	(3 2)		(3 2)			26 2
Costa Rica	(9 3)		(9 3)	(13 2)		(13 2)			(22 8)
Côte d'Ivoire	10 0		10 0						10 0
Danemark				44 2		44 2	196 2	196 2	240 5
Djibouti	2 0		2 0						2 0
Égypte	38 3		38 3	5 6		5 6			43 9

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel		
Espagne	90 7		90 7							<b>90 7</b>
États-Unis d'Amérique	376		376	1 2		1 2				<b>1 2</b>
États-Unis d'Amérique (Bureau of population, refugees and migration)							411		411 0	<b>411 0</b>
États-Unis d'Amérique (CDC)				33 5		33 5				<b>33 5</b>
États-Unis d'Amérique (Département d'État)							150		150	<b>150</b>
États-Unis d'Amérique (Office of foreign disaster assistance)							9		9 6	<b>9 6</b>
États-Unis d'Amérique (USAID)				35 8		35 8	9		9 6	<b>45 4</b>
Éthiopie	16 9		16 9							<b>16 9</b>
Fidji	4 9		4 9							<b>4 9</b>
Finlande				203 2		203 2	508		508 1	<b>711 3</b>
France	3 8		3 8	659 7		659 7				<b>4 5</b>
Gabon				154 0		154 0				<b>154 0</b>
Gambie	5 0		5 0							<b>5 0</b>
Grèce	230 0		230 0							<b>230 0</b>
Guinée				(143)		(143)				<b>(143)</b>
Guinée-Bissau	2 5		2 5							<b>2 5</b>
Îles Salomon (MS)				(40 7)		(40 7)				<b>(40 7)</b>
Inde	715 7		715 7	(718 9)		(718 9)				<b>(3 1)</b>
Indonésie	(227)		(227)	(25 6)		(25 6)				<b>(25 8)</b>
Irlande				616 9		616 9				<b>616 9</b>
Irish Aid Division				(73 0)		(73 0)				<b>(73 0)</b>
Italie				273 5		273 5				<b>273 5</b>
Japon				981 7		981 7	6		6 1	<b>7 6</b>

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Jordanie			(14 1)		(14 1)				(14 1)
Kiribati			(7 7)		(7 7)				(7 7)
Koweït	600 0		600 0						600 0
Lesotho	4 0		4 0						4 0
Liban (MSP)	(32 4)		(32 4)	23 4	23 4				(9 0)
Malawi	6 7		6 7						6 7
Mali									
Maroc	75 0		75 0						75 0
Maurice				(7 2)	(7 2)				(7 2)
Mauritanie	7 4		7 4						7 4
Mexique	50 0		50 0						50 0
Micronésie (États fédérés de) (MS)				(5 6)	(5 6)				(5 6)
Mongolie	29 8		29 8						29 8
Myanmar				(4 7)	(4 7)				(4 7)
Nouvelle-Zélande	1 2		1 2	(2 6)	(2 6)				(1 3)
Norvège				7 7	7 7				7 7
Norvège (NORAD)	(415 0)		(415 0)	101 8	101 8				(313 1)
Oman	50 0		50 0						50 0
Ouganda	3 3		3 3						3 3
Pays-Bas	(191 6)		(191 6)	3 4	3 4	746		746	4 0
Pakistan	(2 3)		(2 3)						(2 3)
Pérou	30 0		30 0						30 0
Philippines	89 4		89 4	(8)	(8)				89 4
Pologne	3 8		3 8						3 8
Portugal	230 0		230 0	(570 0)	(570 0)	400		400 0	60 0
République centrafricaine				60 1	60 1				60 1
République démocratique populaire lao	10 0		10 0						10 0

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel		
République populaire démocratique de Corée	11 7		11 7							11 7
République-Unie de Tanzanie	125 5		125 5	(79)		(79)				125 4
Roumanie	6 8		6 8	(6 1)		(6 1)				616
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				2 1		2 1	2 1		2 1	4 4
Samoa	1 0		1 0							1 0
Seychelles	100		100							100
Sierra Leone	1 5		1 5							1 5
Soudan	1 0		1 0							1 0
Sri Lanka	768		768	(13 1)		(13 1)				(12 3)
Suède				20 5		20 5	329		329 5	20 9
Suède (SIDA)				2 3		2 3	9		9 6	12 0
Suisse	(583 1)		(583 1)	(190 2)		(190 2)	566		566 6	(207 3)
Thaïlande	98 4		98 4	236 1		236 1				334 5
Togo				(299)		(299)				(299)
Turquie	41 3		41 3							41 3
Viet Nam	12 7		12 7							12 7
Yémen	33 4		33 4							33 4
Zambie										
Zimbabwe	474		474							474
<b>Total partiel, gouvernements</b>	<b>4 2</b>		<b>4 2</b>	<b>122 6</b>		<b>122 6</b>	<b>43</b>		<b>43 5</b>	<b>170 5</b>
<b>Organisations intergouvernementales</b>										
AGFUND				1 0		1 0				1 0
Banque interaméricaine de développement				105 1		105 1				105 1

Donateur	Ressources ordinaires			Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
				Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel		
Fonds de l'OPEP				75 0		75 0	150		150 0	225 0	
Office humanitaire de la Commission européenne				884 4		884 4	7 1		7 4	8 3	
Organisation de l'unité africaine							135		135 9	135 9	
Union européenne				994 1		994 1	8 1		8 1	9 2	
<b>Total partiel, organisations intergouvernementales</b>				<b>3 1</b>		<b>3 1</b>	<b>15</b>		<b>15 9</b>	<b>19 1</b>	
<b>Comités nationaux pour l'UNICEF</b>											
Comité allemand pour l'UNICEF		(4 604)	(4 6			37 9			19 8	19 8	53 2
Comité autrichien pour l'UNICEF								(17)	(17)	(17)	
Comité belge pour l'UNICEF						(17 0				(17 0	
Comité britannique pour l'UNICEF						(130 4				(130 4	
Comité canadien pour l'UNICEF						2 1				2 7	
Comité espagnol pour l'UNICEF						127 1				127 2	
Comité des États-Unis pour l'UNICEF						43 4				43 4	
Comité finlandais pour l'UNICEF						4 4		388	388	4 8	
Comité français pour l'UNICEF						13 4				13 4	
Comité luxembourgeois pour l'UNICEF						9 0		26 6	26 6	35 6	
Comité néerlandais pour l'UNICEF						(175 3		26	26	(175 3	

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Comité norvégien pour l'UNICEF		(3 449)	(3 4						(3 4
Comité suédois pour l'UNICEF							(191)	(191)	(191)
Comité suisse pour l'UNICEF				(17 1	(17 1				(17 1
<b>Total partiel</b>		<b>(8 053)</b>	<b>(8 0</b>	<b>2 4</b>	<b>2 4</b>		<b>46 7</b>	<b>46 7</b>	<b>2 6</b>
<b>Organisations non gouvernementales</b>									
Arabie saoudite, autres				(20 6	(20 6				(20 6
Australie, autres	(11 994)		(11 9						(11 9
Centre de recherche pour le développement international				24 5	24 5				24 5
Cooperazione Internazionale				(3 8	(3 8				(3 8
Espagne, autres				(62)	(62)				(62)
États-Unis d'Amérique, autres	3 434		3 4	(16 8	(16 8				(13 3
Grèce, autres				(1 0	(1 0				(1 0
Inter-Aide							(12)	(12)	(12)
Japon, autres	(2 829)		(2 8	2 8	2 8				
Lions Club				7 1	7 1				7 1
Ludwig Maximilian Universität				(316)	(316)				(316)
Medi Vision Holland BV				(46 6	(46 6				(46 6
Monaco, autres				(2 0	(2 0				(2 0
Raedda Barnen (Save the Children)				6 4	6 4				6 4
République de Corée, autres	23 430		23 4	(23 4	(23 4				

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel		
Rotary International				11 0		11 0				11 0
Royaume-Uni, autres				600		600				600
Suisse, autres				209 9		209 9				209 9
Tetsuko Kuroyanagi		701	701		29 4			(701)	(701)	29 4
UNICEF – Arabie saoudite		(3 129)	(3 129)							(3 129)
UNICEF – Argentine				1 9		1 9		(650 6)	(650 6)	1 2
UNICEF – Azerbaïdjan				(46)		(46)				(46)
UNICEF – Bosnie-Herzégovine				(26)		(26)				(26)
UNICEF – Brésil				152 0		152 0		(1 6)	(1 6)	150 4
UNICEF – Cameroun				3 4		3 4		(3 6)	(3 6)	(38)
UNICEF – Centre international pour le développement de l'enfance				49		49				49
UNICEF – Chili				11 2		11 2		5 7	5 7	16 9
UNICEF – Chine				1 7		1 7				1 7
UNICEF – Colombie				(13 0)		(13 0)		1 7	1 7	(11 2)
UNICEF – Costa Rica				(4 7)		(4 7)				(4 7)
UNICEF – Croatie				(26 6)		(26 6)				(26 6)
UNICEF – Équateur				(55 4)		(55 4)				(55 4)
UNICEF – Éthiopie								(6 3)	(6 3)	(6 3)
UNICEF – Ex-République yougoslave de Macédoine				(7 3)		(7 3)				(7 3)
UNICEF – Ex-Yougoslavie				(12 2)		(12 2)		10 0	10 0	(2 2)
UNICEF – Gabon				(61)		(61)				(61)
UNICEF – Inde		(948 790)	(948 790)		948 7	948 7				
UNICEF – Indonésie		1 251	1 251		24 4	24 4		(1 2)	(1 2)	24 5

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total	
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement				
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel		
UNICEF – Iran (République islamique d')				(1 0)	(1 0)					(1 0)
UNICEF – Jamaïque				(126)	(126)					(126)
UNICEF – Japon		6 193	6 1	(6 1)	(6 1)					
UNICEF – Kenya								(105)	(105)	(105)
UNICEF – Liban				10 8	10 8					10 8
UNICEF – Libéria				1 1	1 1					1 1
UNICEF – Madagascar		(46 938)	(46 9	2 4	2 4					(44 5
UNICEF – Malaisie								2 0	2 0	2 0
UNICEF – Maroc				(10 8	(10 8					(10 8
UNICEF – Mexique				46 4	46 4			(53 4	(53 4	(6 9
UNICEF – Myanmar		(6 000)	(6 0							(6 0
UNICEF – Namibie				7 4	7 4					7 5
UNICEF – Nicaragua				(197)	(197)					(197)
UNICEF – Nigéria				12 7	12 7					12 7
UNICEF – Oman										
UNICEF – Pakistan				(192 4	(192 4					(192 4
UNICEF – Pérou				9 1	9 1					9 1
UNICEF – Philippines		(1 022 207)	(1 0	(45 1	(45 1			(296 8	(296 8	(1 3
UNICEF – République arabe syrienne				(5 6	(5 6					(5 6
UNICEF – République centrafricaine				(51)	(51)					(51)
UNICEF – République de Moldova				(200)	(200)					(200)
UNICEF – République populaire démocratique de Corée				(92)	(92)					(92)
UNICEF – Sénégal				2 0	2 0					2 0
UNICEF – Singapour				6 4	6 4			(15 4	(15 4	(8 8

Donateur	Ressources ordinaires		Autres ressources						Total
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
			Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
UNICEF – Somalie							(99 9	(99 9	(99 9
UNICEF – Soudan							(342)	(342)	(342)
UNICEF – Suisse				(50 1	(50 1		(360 7	(360 7	(411 0
UNICEF – Thaïlande				(435 1	(435 1				(435 5
UNICEF – Turquie							4 0	4 0	4 0
UNICEF – Venezuela				(36 4	(36 4				(36 4
UNICEF – Zambie				(1 6	(1 6		1 6	1 6	
UNICEF – Zimbabwe		(85)	(85)				(76 4	(76 4	(76 5
<b>Total partiel</b>	<b>(2 006 963)</b>		<b>(2 006 963)</b>	<b>13 4</b>	<b>13 4</b>		<b>(1 5</b>	<b>(1 5</b>	<b>9 9</b>
<b>Arrangements interorganisations</b>									
Banque mondiale				(300 0	(300 0				(300 0
FENU				325 0	325 0				325 0
FIDA				156 1	156 1				156 1
FNUAP				(45 1	(45 1				(45 8
HCR				40 0	40 0		46 5	46 5	86 5
Institutions du système des Nations Unies				9 0	9 0				9 0
Office des Nations Unies à Genève				(198 3	(198 3				(198 3
OMS		(37 857)	(37 857)	(15 0	(15 0		30 0	30 0	(22 8
ONU/Bureau de la coordination des affaires humanitaires							(194 1	(194 1	(194 1
ONUSIDA				(110 0	(110 0				(110 0
PNUCID				342 3	342 3				342 3

Donateur	Ressources ordinaires			Autres ressources						Total
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Fonds supplémentaires			Secours d'urgence et relèvement			
				Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total partiel	
Secrétariat de l'ONU					309 €	309 €				309 6
<b>Total partiel, arrangements interorganisations</b>		(37 857)	(37 857)		512 5	512 5		(117 5)	(117 5)	357 5
<b>Total, sommes à recevoir</b>	4 2	(2 052 873)	2 052 873	125 5	16 5	142 5	59	(1 6)	58 0	202 6
Ajustements entre sources de financement	164 4		164 4	(41 0)		(41 0)	(242)		(242 0)	(118 7)
<b>Total général</b>	4 4	(2 052 873)	2 052 873	125 5	16 5	142 5	59	(1 6)	57 8	202 5
<i>Récapitulation</i>		<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Fonds supplémentaires</i>			<i>Secours d'urgence et relèvement</i>			<b>Total</b>
Gouvernements			4 2			122 6			43 0	170 5
Organisations intergouvernementales						3 1			15 9	19 1
Comités nationaux			(8 0)			2 0			46 0	2 6
Organisations non gouvernementales			(2 0)			13 4			(1 5)	9 9
Arrangements interorganisations			(37 857)			512 5			(117 5)	357 5
Ajustements entre sources de financement			164 4			(41 0)			(242 0)	(118 7)
<b>Total général</b>			2 052 873			142 5			57 8	202 5

Tableau 5  
**Ventilation par ordre chronologique des contributions à recevoir au 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Avant 1997</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<b>Total</b>
<b>Ressources ordinaires</b>					
Gouvernements et organisations intergouvernementales	320 728	490 104	603 973	2 850 073	<b>4 264 878</b>
Comités nationaux pour l'UNICEF	–	–	–	(8 053)	<b>(8 053)</b>
Organisations non gouvernementales	717	–	–	(2 007 680)	<b>(2 006 963)</b>
Arrangements interorganisations	–	–	–	(37 857)	<b>(37 857)</b>
Ajustements entre sources de financement	–	–	–	164 400	<b>164 400</b>
<b>Total partiel</b>	<b>321 445</b>	<b>490 104</b>	<b>603 973</b>	<b>960 883</b>	<b>2 376 405</b>
<b>Fonds supplémentaires</b>					
Gouvernements et organisations intergouvernementales	9 578 508	1 861 716	9 377 295	104 935 419	<b>125 752 938</b>
Comités nationaux pour l'UNICEF	1 346 784	68 729	(1 887)	1 194 215	<b>2 607 841</b>
Organisations non gouvernementales	927 348	815 282	3 096 842	8 630 951	<b>13 470 423</b>
Arrangements interorganisations	558 444	50 554	244 502	(340 567)	<b>512 933</b>
Ajustements entre sources de financement	–	–	–	(41 010)	<b>(41 010)</b>
<b>Total partiel</b>	<b>12 411 084</b>	<b>2 796 281</b>	<b>12 716 752</b>	<b>114 379 008</b>	<b>142 303 125</b>
<b>Secours d'urgence et relèvement</b>					
Gouvernements et organisations intergouvernementales	1 875 172	1 965 540	6 497 945	49 352 771	<b>59 691 428</b>
Comités nationaux pour l'UNICEF	–	–	–	46 744	<b>46 744</b>
Organisations non gouvernementales	–	–	–	(1 542 402)	<b>(1 542 402)</b>
Arrangements interorganisations	116 548	–	(194 100)	(40 000)	<b>(117 552)</b>
Ajustements entre sources de financement	–	–	–	(242 170)	<b>(242 170)</b>
<b>Total partiel</b>	<b>1 991 720</b>	<b>1 965 540</b>	<b>6 303 845</b>	<b>47 574 943</b>	<b>57 836 048</b>
<b>Récapitulation</b>					
Gouvernements et organisations intergouvernementales	11 774 408	4 317 360	16 479 213	157 138 263	<b>189 709 244</b>
Comités nationaux pour l'UNICEF	1 346 784	68 729	(1 887)	1 232 906	<b>2 646 532</b>
Organisations non gouvernementales	928 065	815 282	3 096 842	5 080 869	<b>9 921 058</b>
Arrangements interorganisations	674 992	50 554	50 402	(418 424)	<b>357 524</b>
Ajustements entre sources de financement	–	–	–	(118 780)	<b>(118 780)</b>
<b>Total général</b>	<b>14 724 249</b>	<b>5 251 925</b>	<b>19 624 570</b>	<b>162 914 834</b>	<b>202 515 578</b>

Tableau 6  
**Comptes débiteurs, avances et dépôts au 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

	1999	1997
<b>Comptes débiteurs</b>		
ONU et institutions spécialisées (pour des fournitures et sommes avancées au titre de bourses et d'autres projets communs d'assistance)	5 515 287	2 878 706
Organisations non gouvernementales (campagnes de collecte de fonds)		
Comités nationaux pour l'UNICEF	186 105 269	130 088 938
Gouvernements et autres sources	9 528 851	602 223
Compagnies de transport et d'assurance (indemnisations)	-	47 704
Banques (intérêts échus)	8 226 179	5 837 726
Comptes spéciaux (gouvernements, organismes des Nations Unies et autres organisations)	12 449 860	9 472 144
Membres du personnel	22 585 156	19 763 077
Divers	8 669 446	925 114
<b>Total, comptes débiteurs</b>	<b>253 080 048</b>	<b>169 615 632</b>
<b>Dépôts et paiements anticipés</b>	<b>543 997</b>	<b>1 359 931</b>
<b>Avances</b>		
Aux fournisseurs (sur le prix des marchandises et les frais de transport)	8 073 396	1 929 612
<b>Total général</b>	<b>261 697 441</b>	<b>172 905 175</b>

Tableau 7  
**Stocks au 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

	1999	1997
<b>Fournitures pour les programmes de l'UNICEF</b>		
Entrepôt de la Division des approvisionnements à Copenhague		
En stock	21 937 850	17 555 525
En transit	58 608	828 624
	<b>21 996 458</b>	<b>18 384 149</b>
Matériel d'emballage	101 715	180 869
<b>Total du matériel en stock à l'entrepôt de la Division des approvisionnements (Copenhague) et du matériel en transit</b>	<b>22 098 173</b>	<b>18 565 018</b>
<b>Division du secteur privé</b>		
Matières premières	2 059 886	2 082 837
Produits en cours de fabrication	390 590	1 201 581
Produits finis	1 812 907	2 733 178
	<b>4 263 383</b>	<b>6 017 596</b>
<b>Total des stocks</b>	<b>26 361 556</b>	<b>24 582 614</b>

Tableau 8  
**État au 31 décembre 1999 des contributions annoncées ou versées d'avance**  
 (En dollars des États-Unis)

	<i>Contributions versées d'avance</i>				<i>Contributions annoncées</i>				<b>Total</b>
	<i>Autres ressources</i>			<i>Total partiel</i>	<i>Autres ressources</i>			<i>Total partiel</i>	
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>		
<b>Gouvernements</b>									
Australie					2 443 592			2 443 592	<b>2 443 592</b>
Autriche							15 268	15 268	<b>15 268</b>
Canada					1 940 939		68 027	2 008 966	<b>2 008 966</b>
Danemark		285 301		285 301	22 866			22 866	<b>308 167</b>
États-Unis d'Amérique					53 557			53 557	<b>53 557</b>
États-Unis d'Amérique (BPRM)							6 000 000	6 000 000	<b>6 000 000</b>
États-Unis d'Amérique (CDC)					203 901			203 901	<b>203 901</b>
États-Unis d'Amérique (USAID)					880 000			880 000	<b>880 000</b>
Finlande					592 795			592 795	<b>592 795</b>
Irlande					716 636			716 636	<b>716 636</b>
Italie					5 461 071			5 461 071	<b>5 461 071</b>
Norvège		380 198		380 198	3 669 870			3 669 870	<b>4 050 068</b>
Norvège (NORAD)					406 752			406 752	<b>406 752</b>
Pays-Bas					11 381 069			11 381 069	<b>11 381 069</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					51 524 656			51 524 656	<b>51 524 656</b>
Suède		115 251		115 251	10 521 605			10 521 605	<b>10 636 856</b>
Suède (SIDA)					4 308 754			4 308 754	<b>4 308 754</b>
Suisse					554 983		50 315	605 298	<b>605 298</b>
<b>Total partiel, gouvernements</b>		<b>780 750</b>		<b>780 750</b>	<b>94 683 046</b>		<b>6 133 610</b>	<b>100 816 656</b>	<b>101 597 406</b>
<b>Organisations intergouvernementales</b>									
Union européenne					100 377			100 377	<b>100 377</b>

	<i>Contributions versées d'avance</i>				<i>Contributions annoncées</i>				<b>Total</b>
	<i>Autres ressources</i>			<i>Total partiel</i>	<i>Autres ressources</i>			<i>Total partiel</i>	
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>		
Fonds de l'OPEP						25 000		25 000	<b>25 000</b>
<b>Total partiel, organisations intergouvernementales</b>						<b>125 377</b>		<b>125 377</b>	<b>125 377</b>
<b>Autres</b>									
UNICEF-Brésil		209 038		209 038					<b>209 038</b>
<b>Total partiel, autres</b>		<b>209 038</b>		<b>209 038</b>					<b>209 038</b>
<b>Total général</b>		<b>989 788</b>		<b>989 788</b>		<b>94 808 423</b>	<b>6 133 610</b>	<b>100 942 033</b>	<b>101 931 821</b>

Tableau 9  
**Comptes créditeurs et autres engagements non réglés au 31 décembre 1999**  
 (En dollars des États-Unis)

	<i>1999</i>	<i>1997</i>
<b>Comptes créditeurs</b>		
ONU et institutions spécialisées		
Traitements et indemnités connexes		7 620 638
Division du secteur privé et opérations connexes		11 043 222
Fournitures, services, transport	24 522 467	10 755
Divers	8 844 963	10 476 628
<b>Total</b>	<b>33 367 430</b>	<b>29 151 243</b>
<b>Engagements non réglés</b>		
Dépenses imputées sur le budget des programmes		
Fournitures et matériel	155 128 982	76 165 936
Services	14 891 927	15 674 550
Dépenses imputées sur le budget des services administratifs	22 280 796	24 778 322
<b>Total</b>	<b>192 301 705</b>	<b>116 618 808</b>
<b>Total général</b>	<b>225 669 135</b>	<b>145 770 051</b>

Tableau 10  
**Services d'achats et autres activités pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<i>Clients</i>	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Contributions reçues et ajustements</i>	<i>Total disponible</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
Afghanistan		684 :	684 :	684 :	
AGFUND	(125 €)		(125 €)	(125 €)	
Albanie		132 :	132 :	113 :	18 4
Algérie	3 :	(1 :	1 :		1 9
Allemagne	1 €	3 :	5 :	4 :	799 8
Angola	215 :	62 :	277 :	277 :	(498)
Argentine	(26 :	149 :	123 :	31 :	91 5
Arménie	1 €	76 :	77 :	15 :	62 0
Australie	1 :	35 :	36 :	6 :	30 5
Autriche	243 :	389 :	632 :	347 :	284 8
Bangladesh	5 :	59 :	65 :	35 :	30 1
Banque asiatique de dévelop- pement		220 :	220 :	178 :	41 7
Belgique	376 :	77 :	454 :	180 :	273 5
Belize		65 €	65 €	44 :	21 4
Bénin	147 :	3 :	3 :	1 :	2 1
Bhoutan	26 :	831 :	858 €	736 :	121 9
Bolivie	97 :	285 :	382 :	285 :	97 1
Botswana	36 :	91 :	128 :	111 :	16 0
Brésil	2 :	708 :	711 :	622 :	88 2
Bulgarie		478 :	478 :		478 9
Burkina Faso		1 :	1 :	744 :	535 1
Burundi	4 :		4 :	4 :	
Cambodge	61 :	3 :	3 :	3 :	557 2
Cameroun	59 :	25 :	85 :	85 :	
Canada	612 :	291 :	903 :	262 :	641 5
Cap-Vert	(30)	44 :	44 :	41 :	2 2
Centre de recherche international sur les maladies diarrhéiques		23 :	23 :	10 :	12 9
Chili	12 :	(12 :			
Colombie	451 :	(255 :	195 :	76 :	119 6
Congo	(24 :		(24 :	(4 :	(20 4
Côte d'Ivoire	11 :	431 :	443 :	390 :	52 8
Danemark	227 €	2 :	2 :	1 €	1 0
Équateur	21 :		21 :	21 :	
Espagne	(466 :	596 :	130 :		130 0
Éthiopie	398 :	458 :	398 :	191 :	207 3

<i>Clients</i>	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Contributions reçues et ajustements</i>	<i>Total disponible</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
Ex-République yougoslave de Macédoine		472 2	472 2	467 0	5 2
États-Unis d'Amérique	35 9	206 0	242 0	179 2	62 8
Fidji		101 2	101 2	163 0	(62 2)
Finlande	436 2	566 8	1 0	472 2	530 6
Fonds de l'OPEP	(965)	965			
France	376 8	919 4	1 2	971 2	324 4
Gabon		492 2	492 2	415 2	76 6
Gambie	45 2	274 9	320 2	315 2	5 0
Ghana	359 0	388 0	747 2	606 0	141 0
Guatemala	1 2	54 2	55 0	55 0	
Guinée	63 9	501 0	564 9	497 2	67 7
Guinée-Bissau	71		71	71	
Guinée équatoriale		181 2	181 2	60 0	121 2
Guyana	26 2	66 2	92 8	88 2	4 5
Honduras	(5 0)	30 4	24 8	24 8	
Îles Salomon		14 2	14 2	12 2	2 0
Inde	4 8	88 4	93 2	64 2	29 1
Iraq	4 8	4 8	9 2	8 8	943
Irlande	11 0	340 0	351 0	340 0	11 6
Italie	303 2	477 2	780 2	944 0	(163 2)
Jamahiriya arabe libyenne	636 0	784 0	1 4	659 2	760 6
Jamaïque	26 0	11 2	37 2	37 2	
Japon	(3 9)	28 2	24 8	23 2	1 5
Kazakhstan	230 4	1 0	1 2	910 2	329 2
Kenya	344 2	123 4	468 2	366 2	101 8
Kirghizistan	71 2		71 2	71 2	
Lesotho		125 2	125 2	56 2	68 7
Liban	36 0	2 2	2 2	2 0	494 5
Libéria	1 0		1 0	1 0	
Madagascar	79 2	443 2	522 4	310 2	212 1
Malawi	735 2	1 2	1 8	1 2	62 2
Mali	150 0	3 2	3 2	2 4	993 4
Maroc	(390 2)	4 0	4 2	1 9	2 2
Mauritanie	69 2	233 2	303 2	149 2	154 1
Micronésie (États fédérés de)	4 9	4 9	9 8	7 2	2 5
Myanmar	3 4	4 2	8 0		8 0
Népal	7 4	16 2	23 9	15 2	8 7
Nicaragua	33 2	107 0	140 2	104 0	35 5
Niger	346 0	1 2	1 2	1 4	118 7

<i>Clients</i>	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Contributions reçues et ajustements</i>	<i>Total disponible</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
Nigéria	1 2	(167 0	1 0	754 2	285 7
Norvège	1 1	(831 9	294 2	672 9	(378 4
Oman	21 0	100 0	122 2	118 9	3 3
Ouganda	916 2	132 0	1 0	488 9	559 2
Ouzbékistan	433 7	1 2	1 9	1 1	771 8
Pakistan	954 9	23 2	24 2	16 9	7 3
Panama	677 2	(70 0	607 2	534 2	73 0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 9	528 0	552 0	438 2	113 5
Pays-Bas	58 0	1 0	1 1	1 0	53 0
Pérou	1 2	113 9	1 2	1 2	
Philippines	3 8	14 9	18 8	11 0	7 1
République arabe syrienne	57 8	177 2	235 2	223 2	11 9
République centrafricaine	11 0	4 8	15 8	15 8	
République de Corée	88 8	(17 0	71 8	88 0	(16 8
République démocratique du Congo	16 8	(14 9	1 8	1 8	
République-Unie de Tanzanie	176 8	1 2	1 2	792 8	792 9
Roumanie	1 2	(170 9	1 1	1 1	
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	2 0	5 8	8 2	4 8	3 7
Rwanda	205 2		205 2	30 0	175 5
Sao Tomé-et-Principe	241 2	23	241 2	241 2	
Sénégal	(255 0	997 1	742 0	96 9	645 7
Sierra Leone	48 0	3 1	3 1	2 8	328 1
Soudan	222 7	423 0	646 2	482 2	164 0
Sri Lanka		2 2	2 2	1 8	455
Suède	(395 1	828 2	432 0	433 0	(955)
Suisse	92 2	211 1	304 2	144 1	159 3
Tchad		806 2	806 2	601 8	204 6
Togo		690 0	690 0	622 2	67 4
Tonga		1 8	1 8	1 8	
Tunisie		148 2	148 2	129 9	18 5
Turkménistan	6 8	354 0	360 9	108 0	252 3
Turquie	1 0	300 2	1 9	902 8	1 0
Union européenne	(1 0	459 1	(549 2	(549 2	
Venezuela	744 2	958 9	1 1	1 1	528 6
Viet Nam	2 1	8 0	10 8	17 2	(6 5
Yémen	663 2	3 2	4 0	3 2	611 2
Zambie	19 0	18 0	37 1	16 2	21 3

<i>Clients</i>	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Contributions reçues et ajustements</i>	<i>Total disponible</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
Zimbabwe	7 2	156 0	164 0	147 2	16 2
<b>Total</b>	<b>31 2</b>	<b>279 0</b>	<b>310 8</b>	<b>210 2</b>	<b>100 1</b>
<b>Organismes des Nations Unies</b>					
Agence internationale de l'énergie atomique		533	533	533	
Banque mondiale	17 9	(2 3)	15 6	212	15 3
FNUAP (New York)	69 4	295 8	365 2	362 0	3 2
Haut Commissariat aux droits de l'homme		3 2	3 2	2 5	554
HCR (Genève)	(21 2)	25 9	4 7	4 3	
OMS (Genève)	(44 3)	383 3	338 9	312 2	26 6
ONU – Bureau chargé du Programme Iraq	(2 9)	90 4	87 5	109 0	(22 1)
ONU – Commission de l'éducation et de la science					
Organisation internationale pour les migrations		18 2	18 2	12 2	6 5
Organisation panaméricaine de la santé					
PAM (Rome)		117 3	117 3	32 5	84 8
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida		2 2	2 2	1 0	1 1
Programme des Nations Unies pour le développement	123 2	143 4	266 6	221 2	45 4
Secrétariat de l'ONU	314 0	(3 9)	310 1	281 2	28 7
UNRWA (Beyrouth)	21 9	34 3	56 2	56 2	
<b>Total partiel, arrangements interorganisations</b>	<b>(2 4)</b>	<b>93 2</b>	<b>91 2</b>	<b>112 0</b>	<b>(20 7)</b>
<b>Organisations non gouvernementales</b>	<b>10 0</b>	<b>21 2</b>	<b>32 4</b>	<b>19 3</b>	<b>13 0</b>
<b>Récapitulatif</b>					
Clients	31 2	279 0	310 8	210 2	100 1
Système des Nations Unies	(2 4)	93 2	91 2	112 0	(20 7)
Organisations non gouvernementales	10 0	21 2	32 4	19 3	13 0
		<b>394 2</b>	<b>434 2</b>	<b>342 0</b>	
<b>Soldes créditeurs (montant net)</b>	<b>40 0</b>				<b>92 5</b>
<b>Soldes débiteurs (total)</b>	<b>9 4</b>				<b>12 4</b>
<b>Total général</b>	<b>49 4</b>				<b>104 9</b>

Tableau 11  
**Recettes, dépenses et solde des fonds pour les achats contre remboursement  
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

<b>Ressources</b>	
Solde au 1er janvier 1998	2 000 000
Fonds reçus	8 795 296
Écart sur prix	265 926
<b>Total des ressources disponibles</b>	<b>11 061 222</b>
<b>Utilisation des ressources</b>	
Dépenses relatives au personnel	6 489 449
Virement au compte de recettes accessoires	2 571 773
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 061 222</b>
<b>Solde des fonds au 31 décembre 1999</b>	<b>2 000 000</b>

Tableau 12  
**Récapitulation des dépassements de crédits dans les programmes de pays  
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

Assistance par région/pays	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		Fonds supplémentaires	Secours d'urgence et relèvement	
<b>Afrique</b>				
Afrique du Sud		25 820		<b>25 820</b>
Angola		13 107	336 753	<b>349 860</b>
Bénin		58 622		<b>58 622</b>
Botswana		15 095		<b>15 095</b>
Burkina Faso		247 172		<b>247 172</b>
Burundi		32 109	227 735	<b>259 844</b>
Congo			6 423	<b>6 423</b>
Côte d'Ivoire		160		<b>160</b>
Érythrée		74 514		<b>74 514</b>
Éthiopie		30 903	58 336	<b>89 239</b>
Gambie		2 945		<b>2 945</b>
Ghana		50 115		<b>50 115</b>
Guinée		3 372		<b>3 372</b>
Kenya		32 932		<b>32 932</b>
Lesotho		12 816	1 164	<b>13 980</b>
Libéria		3 735	60 174	<b>63 909</b>

<i>Assistance par région/pays</i>	<i>Autres ressources</i>			<b>Total</b>
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>	
Madagascar		4 510	21 507	<b>26 017</b>
Mali		82 019		<b>82 019</b>
Malawi		1 030		<b>1 030</b>
Mauritanie		10 601		<b>10 601</b>
Mozambique		95 300	3 133	<b>98 433</b>
Namibie		72 201		<b>72 201</b>
Niger		164 399		<b>164 399</b>
Nigéria		116 733		<b>116 733</b>
Ouganda		39 155		<b>39 155</b>
République centrafricaine		3 984		<b>3 984</b>
République démocratique du Congo		7 442	5 365	<b>12 807</b>
République-Unie de Tanzanie		10 339	11 599	<b>21 938</b>
Rwanda			97 931	<b>97 931</b>
Sénégal		61 702		<b>61 702</b>
Sierra Leone		116 613	114 940	<b>231 553</b>
Somalie		308 006	1 158 682	<b>1 466 688</b>
Swaziland		5 722		<b>5 722</b>
Tchad		51 067	3 613	<b>54 680</b>
Togo		4 248		<b>4 248</b>
Zambie		662 987		<b>662 987</b>
Zimbabwe		146 792		<b>146 792</b>
Projets régionaux		215 840	426 395	<b>642 235</b>
<b>Total régional</b>		<b>2 784 107</b>	<b>2 533 750</b>	<b>5 317 857</b>
<b>Amérique et Caraïbes</b>				
Bolivie		45 462		<b>45 462</b>
Brésil		327		<b>327</b>
Colombie		4 431	14 342	<b>18 773</b>
Cuba		736		<b>736</b>
Équateur		155		<b>155</b>
Guatemala		694 399		<b>694 399</b>
Haïti		8 720		<b>8 720</b>
Honduras		22 150		<b>22 150</b>
Jamaïque		10 803		<b>10 803</b>
Mexique		9 286		<b>9 286</b>
Nicaragua		8 026		<b>8 026</b>
Panama		5 027		<b>5 027</b>
Paraguay		2 268		<b>2 268</b>

Assistance par région/pays	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		Fonds supplémentaires	Secours d'urgence et relèvement	
Pérou		3 301		<b>3 301</b>
Uruguay		1 520		<b>1 520</b>
Venezuela		1 081		<b>1 081</b>
Projets régionaux		19 142	220 684	<b>239 826</b>
<b>Total régional</b>		<b>836 834</b>	<b>235 026</b>	<b>1 071 860</b>
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>				
Cambodge		186 932		<b>186 932</b>
Chine		2 718	36 993	<b>39 711</b>
Indonésie		88 036		<b>88 036</b>
Mongolie		7 596		<b>7 596</b>
Myanmar		48 432		<b>48 432</b>
Papouasie-Nouvelle-Guinée		12 277		<b>12 277</b>
Pays insulaire du Pacifique		9 113		<b>9 113</b>
Philippines		1 666		<b>1 666</b>
République démocratique populaire de Corée			556 736	<b>556 736</b>
Timor oriental			159 510	<b>159 510</b>
Viet Nam		70 605		<b>70 605</b>
<b>Total régional</b>		<b>427 375</b>	<b>753 239</b>	<b>1 180 614</b>
<b>Asie du Sud</b>				
Afghanistan		13 841	201 831	<b>215 672</b>
Bangladesh		1 014 350	315 342	<b>1 329 692</b>
Bhoutan		13 563		<b>13 563</b>
Inde		49 973	65 761	<b>115 734</b>
Népal		63 700		<b>63 700</b>
Pakistan		12 833		<b>12 833</b>
Sri Lanka		63 755	15 208	<b>78 963</b>
<b>Total régional</b>		<b>1 232 015</b>	<b>598 142</b>	<b>1 830 157</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>				
Enfants et mères palestiniens		72 361		<b>72 361</b>
Iran (République islamique d')		1 286		<b>1 286</b>
Iraq		4 758	19 998	<b>24 756</b>
Jordanie		1 973	6 490	<b>8 463</b>
Liban			5 369	<b>5 369</b>
République arabe syrienne		418		<b>418</b>
Soudan		93 392	1 268 512	<b>1 361 904</b>

<i>Assistance par région/pays</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>		<b>Total</b>
		<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>	
Yémen			1 337	<b>1 337</b>
<b>Total régional</b>	<b>174 188</b>	<b>1 301 706</b>		<b>1 475 894</b>
<b>Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants et États baltes</b>				
Albanie			174 115	<b>174 115</b>
Arménie	2 364		20 468	<b>22 832</b>
Azerbaïdjan	2 295			<b>2 295</b>
Bosnie-Herzégovine	1 585		28 149	<b>29 734</b>
Croatie			2 256	<b>2 256</b>
Ex-République yougoslave de Macédoine			173 171	<b>173 171</b>
Ex-Yougoslavie			31 461	<b>31 461</b>
Fédération de Russie			45 558	<b>45 558</b>
Géorgie	13 102		15	<b>13 117</b>
Kirghizistan	1 320			<b>1 320</b>
Ouzbékistan	2 098			<b>2 098</b>
République fédérative de Yougoslavie			271 281	<b>271 281</b>
Roumanie	65			<b>65</b>
Tadjikistan	2 619			<b>2 619</b>
Turquie	44 585			<b>44 585</b>
Turkménistan	15 132			<b>15 132</b>
Projets régionaux	51 982			<b>51 982</b>
<b>Total régional</b>	<b>137 147</b>	<b>746 474</b>		<b>883 621</b>
<b>Assistance mondiale</b>				
Programme multinational		9 544		<b>9 544</b>
Centre international de développement de l'enfant		12 880		<b>12 880</b>
Fonds de programmation pour les objectifs des années 90		66 739		<b>66 739</b>
Réduction de la mortalité infantile		145 071		<b>145 071</b>
<b>Total pour l'assistance mondiale</b>	<b>234 234</b>			<b>234 234</b>
<b>Total général</b>	<b>5 825 900</b>	<b>6 168 337</b>		<b>11 994 237</b>

## Annexe I

### Notes afférentes aux états financiers

#### Note 1. Présentation des objectifs et des activités de l'UNICEF

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a donné pour mission à l'UNICEF de plaider la cause des droits des enfants, de contribuer à satisfaire leurs besoins de base et de faciliter leur épanouissement. Le Fonds mobilise volonté politique et ressources matérielles afin d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à faire passer les enfants d'abord et à renforcer leurs capacités de mettre au point des politiques appropriées et de fournir des services aux enfants et à leurs familles.

#### Note 2. Récapitulation de principes comptables importants

2. Jusqu'au 31 décembre 1987, les comptes étaient tenus conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, sous réserve des ajustements requis par la nature des activités de l'UNICEF. Par sa décision 1987/13, le Conseil d'administration a adopté le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNICEF, comme l'en avait prié le Conseil économique et social dans sa décision 1986/1981 du 23 juillet 1986, entérinée par l'Assemblée générale dans sa décision 41/461 du 11 décembre 1986.

3. Conformément à l'objectif d'harmonisation de la présentation des comptes des organismes des Nations Unies, les états I, II, III et VII suivent maintenant les modèles convenus par le Comité administratif de coordination.

#### *Période comptable*

4. Par sa décision 1987/2, le Conseil d'administration a décidé qu'à compter du 1er janvier 1988, l'UNICEF établirait ses rapports financiers sur la base d'un exercice biennal. Depuis cette date, les comptes sont donc tenus sur la base d'un exercice biennal, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF.

#### *Unité de compte*

5. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Lorsque des montants sont libellés en d'autres monnaies, ils sont convertis en dollars des États-Unis sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU.

#### *Comptabilisation des opérations exprimées en monnaies nationales*

6. Toute différence due aux variations du taux de change entre le moment où une opération est passée en écriture et celui où elle devient effective est comptabilisée comme gain ou perte au change.

7. Périodiquement, les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont réévalués à des fins comptables au taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée séparément comme gain ou perte dans l'état des recettes et des dépenses. Conformément à la décision 1990/28 du Conseil d'administration de l'UNICEF, les gains ou pertes au change sur le montant des contributions annon-

cées dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés comme majoration ou diminution de ces contributions.

#### *Recettes*

8. Les recettes comprennent les ressources ordinaires, les fonds supplémentaires et les fonds destinés aux secours d'urgence et au relèvement. Les ressources ordinaires comprennent les contributions volontaires annuelles des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales, les recettes nettes de la Division du secteur privé, les fonds recueillis à des fins générales auprès du public et d'autres recettes. Les fonds supplémentaires sont des contributions volontaires versées à l'UNICEF à des fins déterminées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies, dans le cadre des programmes approuvés par le Conseil d'administration. Les fonds destinés aux secours d'urgence et au relèvement correspondent aux contributions versées pour des opérations d'urgence.

9. Les recettes sont comptabilisées sur la base des fonds reçus ou des contributions annoncées pour l'exercice en cours. Les contributions annoncées et reçues pour les exercices futurs à des fins spécifiées par les donateurs sont considérées comme recettes différées et sont comptabilisées comme « annoncées et versées d'avance ».

10. Les contributions reçues des comités nationaux et des organisations non gouvernementales sont comptabilisées comme recettes sur la base des encaissements, tandis que les contributions aux fonds supplémentaires et aux secours d'urgence et au relèvement peuvent être comptabilisées dès que l'annonce de contribution faite par un comité national est considérée comme valable. Une annonce de contribution est jugée valable lorsque des fonds ont été recueillis et que le Comité national s'est engagé à verser les fonds à l'UNICEF dans le cadre d'une annonce de contribution.

11. Les autres recettes sont considérées comme recettes accessoires et sont versées à la masse ordinaire des ressources.

12. L'état des recettes et des dépenses ne comprend pas les fonds reçus des fonds d'affectation spéciale ni les dépenses imputées sur ces fonds. Les comptes dont les opérations ne nécessitent pas l'approbation d'engagements par le Conseil d'administration sont considérés comme des fonds d'affectation spéciale.

13. Les dons en nature, qui sont enregistrés en tant que postes pour mémoire dans les livres comptables, ne font pas partie des recettes de l'UNICEF.

#### *Dépenses*

14. Toutes les dépenses sont comptabilisées sur la base du fait générateur, excepté celles relatives aux rémunérations et prestations versées au personnel, qui sont comptabilisées uniquement sur la base des sommes effectivement décaissées.

15. Les charges comptabilisées d'avance comprennent les dépenses qui, normalement, ne sont pas imputables au budget de l'exercice en cours et qui seront inscrites comme dépenses au budget d'un exercice ultérieur.

16. Il n'est pas prévu de fonds pour couvrir les prestations à verser au personnel au titre du rapatriement et les prestations analogues dans les années à venir ou au titre

des éventualités prévues à l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, des fonds étant prévus à cette fin dans le budget.

*Actif*

17. Tous les fonds reçus sont déposés dans des comptes bancaires ouverts au nom de l'UNICEF, y compris les fonds versés au titre des fonds d'affectation spéciale, et comptabilisés comme disponibilités.

18. Les contributions annoncées mais non versées sont comptabilisées comme sommes à recevoir (comptes débiteurs) (voir par. 9 ci-dessus).

19. Avant 1989, certains immeubles acquis par l'UNICEF et considérés comme des immobilisations étaient évalués au prix coûtant, déduction faite de la dépréciation. En 1989, la valeur non amortie des immobilisations de l'UNICEF a été imputée à l'exercice 1988-1989, ce qui a entraîné une dépréciation totale du compte des immobilisations de l'UNICEF au 31 décembre 1989. Les acquisitions futures d'immobilisations par l'UNICEF seront comprises dans le fonds des immobilisations (voir par. 24 ci-dessous).

20. Les fournitures destinées aux programmes et entreposées au centre d'emmagasinage de la Division des fournitures de l'UNICEF à Copenhague sont comptabilisées au coût moyen. Les marchandises en transit au Centre sont évaluées au coût effectif. Les frais de transport des fournitures jusqu'à l'entrepôt sont considérés comme faisant partie intégrante du coût des fournitures.

21. Le stock de matières premières de la Division du secteur privé, les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût standard.

22. Le mobilier, le matériel et les autres biens non consommables ne sont pas compris dans les actifs de l'organisation. Les acquisitions sont imputées sur les comptes budgétaires de l'exercice au cours duquel elles ont été effectuées.

*Passif et réserves*

23. Le passif comprend les contributions versées d'avance, les fonds d'affectation spéciale, les engagements non réglés, d'autres comptes créanciers, les soldes créditeurs et les charges à payer.

24. Par sa décision 1990/26, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds de réserve pour immobilisations devant permettre d'améliorer le contrôle des acquisitions futures d'immobilisations par l'UNICEF, principalement des immeubles de bureaux et des logements pour le personnel sur le terrain. Des ouvertures de crédits supplémentaires seront autorisées, selon que de besoin, pour constituer ce fonds de réserve.

*Consolidation des comptes de la Division du secteur privé*

25. Dans le rapport financier et les comptes sont indiqués les recettes et les dépenses, l'actif et le passif, y compris le bénéfice d'exploitation net et l'actif et le passif de la Division du secteur privé. Les principes comptables selon lesquels les éléments sont regroupés sont les suivants :

a) À partir de 1997, la période comptable et les comptes de la Division du secteur privé sont fixés sur la base de l'année civile. Aux fins de consolidation, les

états financiers de l'UNICEF comprennent les comptes de la Division arrêtés au 31 décembre;

b) Les conséquences financières de la consolidation des comptes de la Division du secteur privé sur la base de l'année civile apparaissent tout particulièrement dans les sommes à recevoir et les profits de cette opération. Les transactions inter-services entre l'UNICEF et la Division sont éliminées aux fins de la consolidation des comptes.

### Note 3. Recettes

26. Pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, le montant total des contributions s'élève à 1 620 113 000 dollars, soit une augmentation de 138 619 000 dollars par rapport à l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1997. Les contributions se sont réparties comme suit : 694 043 000 dollars au titre de la masse ordinaire des ressources, 612 384 000 dollars au titre des fonds supplémentaires et 313 686 000 dollars au titre des secours d'urgence et du relèvement.

27. Le montant net des recettes provenant de la Division du secteur privé pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 s'est élevé à 382 966 000 dollars (en milliers de dollars des États-Unis) et s'est réparti comme suit :

	1998	1999	Total
<b>Recettes</b>			
Produit brut des ventes	137 873	141 608	<b>279 481</b>
Collecte de fonds dans le secteur privé	138 396	162 384	<b>300 780</b>
Autres recettes	5 886	6 787	<b>12 673</b>
<b>Total</b>	<b>282 155</b>	<b>310 779</b>	<b>592 934</b>
<b>Dépenses</b>	<b>102 083</b>	<b>107 885</b>	<b>209 968</b>
<b>Recettes nettes</b>	<b>180 072</b>	<b>202 894</b>	<b>382 966</b>

28. Les recettes accessoires pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 se sont élevées à 80 708 000 dollars (tableau 2). Il s'agit essentiellement du revenu des fonds placés en banque dans des comptes de dépôt à terme et dans des comptes courants rémunérés (56 614 000 dollars).

29. Les variations du dollar des États-Unis (monnaie de compte) par rapport aux autres monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances et dettes se sont traduites par une augmentation nette de la valeur des avoirs et des dettes de 56 000 dollars au cours de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999, dont les principaux éléments sont les suivants (en milliers de dollars des États-Unis) :

Diminution consécutive à la réévaluation des contributions à recevoir	1 578
Augmentation consécutive à la réévaluation des comptes à vues, des comptes rémunérés et des autres comptes	1 634
<b>Augmentation nette</b>	<b>56</b>

#### Note 4. Dons en nature

30. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, des dons en nature, évalués par les donateurs à 210 082 000 dollars, avec l'assentiment de la Directrice générale, ont été affectés par l'UNICEF à divers projets. Ces dons sont enregistrés en tant que postes pour mémoire dans les livres comptables et ne font pas partie des recettes.

#### Note 5. Dépenses

31. Les dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 s'élèvent au total à 1 926 941 000 dollars, soit une augmentation de 92 386 000 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent. Les dépenses consacrées à la coopération au titre des programmes au cours de l'exercice considéré se montent à 1 755 939 000 dollars, soit une augmentation de 96 005 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 1996-1997.

32. Les dépenses d'administration et de gestion pour l'exercice biennal 1998-1999 se sont chiffrées à 171 002 000 dollars, contre 174 621 000 dollars pour l'exercice biennal 1996-1997.

#### Note 6. Passation par profits et pertes

33. Le montant de 18 482 000 dollars figurant dans l'état I comprend un montant de 15 503 000 dollars représentant les contributions annoncées qui ont fait l'objet d'un ajustement ou ont été passées par profits et pertes pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. Le solde, soit 2 979 000 dollars, est constitué d'avoirs passés par profits et pertes. En ce qui concerne les contributions ajustées et les passations par profits et pertes, le montant indiqué se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Secours d'urgence et relèvement</i>	<b>Total</b>
Fonds supplémentaires : solde annulé par les donateurs		827	849	<b>1 676</b>
Fonds supplémentaires : solde annulé à l'achèvement des projets		3 285	2 894	<b>6 179</b>
Contributions non acquittées	2 086	2 379	3 183	<b>7 648</b>
<b>Total, montants passés par profits et pertes et ajustements</b>	<b>2 086</b>	<b>6 491</b>	<b>6 926</b>	<b>15 503</b>

**Note 7. Provision pour contributions à recevoir non recouvrables**

34. Conformément à la recommandation des commissaires extérieurs aux comptes (A/51/5/Add.2, par. 35), une provision de 5 millions de dollars a été constituée pour les contributions à recevoir qui ne pourraient être recouvrées, au moyen d'un transfert du solde de la masse des ressources communes.

**Note 8. Actif**

35. Au 31 décembre 1999, l'encaisse s'élevait à 558 726 000 dollars (voir état III), dont 104 961 000 dollars représentaient les sommes détenues pour le compte de donateurs et destinées essentiellement à financer l'achat de biens et de services contre remboursement. La ventilation de l'encaisse est donnée dans le tableau 3.

36. À cette même date, les contributions à recevoir pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs s'élevaient à 202 516 000 dollars (voir état II). Sur ce montant, 142 303 000 dollars correspondant aux fonds supplémentaires et 57 836 000 dollars aux secours d'urgence et au relèvement, qui sont normalement versés au fur et à mesure de l'exécution de projets spécifiques, conformément au calendrier de versement arrêté avec les donateurs.

37. À la même date, le montant total des comptes débiteurs, avances et dépôts, était de 261 697 000 dollars, dont 193 576 000 dollars au titre de la Division du secteur privé.

38. Au 31 décembre 1999, les stocks étaient évalués à 26 362 000 dollars; ils se composaient essentiellement de fournitures destinées à l'exécution des programmes, qui étaient entreposées au dépôt de l'UNICEF à Copenhague, et des stocks de la Division du secteur privé.

39. Les immobilisations figurant dans les états financiers à cette même date comprenaient, outre des locaux à usage de bureaux et des logements pour le personnel, évalués au prix d'acquisition (12 675 000 dollars), les machines et le matériel de la Division du secteur privé, qui sont amortis sur leur durée de vie utile. La valeur des immobilisations de la Division du secteur privé après amortissement est de 602 000 dollars. La ventilation des immobilisations de l'UNICEF (Division du secteur privé non comprise) est indiquée dans l'état VIII.

40. La valeur des biens non consommables représentait au 31 décembre 1999 59 282 000 dollars. Conformément à la procédure suivie depuis 1986, le matériel informatique acheté en 1998-1999 a été imputé sur le budget des services administratifs et ne figure pas dans les états financiers.

41. Au 31 décembre 1999, le montant des comptes à vue et des dépôts à terme de l'UNICEF était évalué à 532 130 000 dollars. Au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU le 1er janvier 2000, le gain de change représente 33 000 dollars et la valeur des comptes à vue et des dépôts à terme est portée à 532 163 000 dollars.

**Note 9. Réserves**

42. En 1950, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve pour assurance de 200 000 dollars pour couvrir les pertes de fournitures et de matériel destinés aux programmes de l'UNICEF non couvertes pour une police souscrite auprès d'une société d'assurances. Jusqu'en 1992, cette réserve a été reconstituée par virement de fonds prélevés sur les réserves pour la maintenir à ce montant auto-

risé. Ainsi qu'il est indiqué ci-dessous, il n'y a pas eu de mouvements de fonds sur la réserve au cours de l'exercice biennal 1998-1999 (en dollars des États-Unis) :

Solde au 1er janvier 1998	104 010
Charges imputées sur la réserve 1998-1999	–
<b>Solde au 31 décembre 1999</b>	<b>104 010</b>

43. En 1987, l'UNICEF a constitué une réserve de 100 000 dollars pour assurer lui-même ses biens, les fonds étant imputés pour moitié sur le budget de l'exercice biennal 1987-1988 et pour l'autre moitié sur le budget de l'exercice 1988-1989. Jusqu'en 1992, elle a été reconstituée par virement de fonds prélevés sur les recettes pour la maintenir au montant initialement fixé. Ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, il n'y a pas eu de mouvements sur cette réserve au cours de l'exercice biennal considéré (en dollars des États-Unis) :

Solde au 1er janvier 1998	26 399
Charges imputées sur la réserve 1998-1999	–
<b>Solde au 31 décembre 1999</b>	<b>26 399</b>

#### **Note 10. Passif éventuel**

44. L'UNICEF n'a pas constitué de provisions spécifiques, dans ses comptes, au titre du coût de l'assurance maladie après cessation de service ou des autres types de prestations de fin d'emploi auxquelles les fonctionnaires ont droit lorsqu'ils quittent l'Organisation.

45. Afin de se faire une idée de l'ordre de grandeur, sur le plan financier, des charges auxquelles le Fonds pourrait être appelé à faire face au titre de l'assurance maladie après cessation de service, l'UNICEF a engagé un actuaire-conseil en 1999 pour procéder à une évaluation actuarielle des prestations postretraites de l'assurance maladie au 1er janvier 1999. Il ressort des estimations effectuées à cette occasion qu'au 31 décembre 1999, la charge de l'UNICEF au titre des prestations de l'assurance maladie après cessation de service couvrant tous les participants s'établissait comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Valeur actualisée des prestations futures</i>	<i>Charge accumulée</i>
Charge brute	260 166 000	189 492 000
À déduire : charge des retraités	51 095 000	37 787 000
Charge nette	209 071 000	161 705 000

46. Les données ci-dessus concernant la valeur actualisée des prestations futures représentent les valeurs actualisées de toutes les prestations à verser plus tard à tous les retraités actuels et à tous les employés en activité appelés à l'avenir à prendre leur retraite. Les charges à payer représentent les fractions des valeurs actualisées

des prestations qui se sont accumulées depuis la date d'entrée en fonction des fonctionnaires jusqu'à la date d'évaluation. Les prestations concernant les fonctionnaires en activité leur sont acquises lorsqu'ils atteignent la date à laquelle ils peuvent faire valoir leurs droits à prestations.

47. Au 31 décembre 1999, le montant net du passif éventuel au titre des prestations des fonctionnaires était estimé à 54 771 000 dollars, se répartissant comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

Congés annuels accumulés. . . . .	26 416
Prime de rapatriement . . . . .	28 355
<b>Total . . . . .</b>	<b>54 771</b>

48. Aucun crédit correspondant n'a été inscrit dans les comptes. Ces dépenses seront imputées sur les crédits budgétaires des exercices au cours desquels les paiements seront effectués.

## Annexe II

### Définition de certains termes employés dans le rapport

**Affectation (Earmarking).** Fait de limiter à certaines fins, en vertu d'un accord ou d'une mesure administrative, l'utilisation d'un compte ou de son équivalent en éléments d'actif.

**Annonce de contribution (Pledge).** Promesse de don écrite par laquelle un donateur s'engage à verser à l'UNICEF une contribution volontaire. Même subordonné à l'approbation des organes législatifs du pays concerné, un engagement écrit est considéré comme une annonce de contribution.

**Biens durables (Non-expendable property).** Biens et matériels imputés sur le budget des services administratifs et dont le coût unitaire est supérieur ou égal à 1 500 dollars.

**Budget (Budget).** Plan financier d'exécution des activités prévues pour une période donnée. Le terme « budget » s'applique aux dépenses relatives à l'appui aux programmes, à la gestion et à l'administration, au programme d'assistance de l'UNICEF, ainsi qu'aux dépenses de l'opération Cartes de vœux. Toutefois, le Conseil d'administration approuve des ouvertures de crédits uniquement pour les dépenses d'appui aux programmes.

**Prévisions de dépenses (Budget estimates).** Montant estimatif du coût des activités proposées au titre de l'appui aux programmes, des services administratifs et de la gestion ainsi que de l'assistance aux programmes, établi pour présentation au Conseil d'administration de l'UNICEF aux fins de l'ouverture des crédits correspondants.

**Prévisions révisées (Revised budget estimates).** Montants résultant de l'approbation par le Conseil d'administration d'un projet de « budget additionnel » pour ajuster le budget approuvé précédemment.

**Crédits budgétaires (Budget appropriations).** Total des ouvertures de crédits approuvées par le Conseil pour le budget d'appui aux programmes, de gestion et d'administration, ainsi que d'assistance aux programmes de l'UNICEF sur lequel des engagements de dépenses peuvent être imputés à concurrence du montant approuvé.

**Comptabilisation sur la base du fait générateur (Accrual basis of accounting).** La comptabilisation des recettes sur la base du fait générateur consiste à les rattacher à la période au cours de laquelle elles sont dues, et non pas à celle où elles sont encaissées. La comptabilisation des dépenses sur la base du fait générateur consiste à rattacher les coûts à l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées ou les dettes sont contractées, et non pas à celui où les montants correspondants sont décaissés.

**Comptes vérifiés (Audited accounts).** États financiers de l'organisation pour un exercice donné ou à une date donnée, vérifiés par les commissaires aux comptes (Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies).

**Contributions à des fins spéciales (Specific contributions).** Les recommandations concernant les programmes dépassent souvent le montant de l'assistance qui peut être financée au moyen de la masse commune des ressources. Certaines sont ap-

prouvées par le Conseil d'administration comme pouvant être financées à l'aide de contributions versées par des donateurs au titre des fonds supplémentaires ou des fonds destinés à des opérations de secours d'urgence ou de relèvement. Lorsqu'une contribution à des fins déterminées est versée pour un programme entrant dans cette catégorie, l'autorisation d'engagement de dépenses correspondante prend effet (généralement entre deux sessions du Conseil d'administration).

**Contributions à recevoir (Contributions receivable).** Contributions qui ont été annoncées à l'UNICEF mais qui ne seront versées que plus tard.

**Contributions volontaires (Voluntary contributions).** Contributions offertes à l'UNICEF et acceptées sans référence à un barème de quotes-parts établi par un organe délibérant des Nations Unies.

**Dépenses (Expenditures).** Les dépenses d'un exercice donné sont la somme des montants décaissés et des engagements valables non réglés imputés sur les crédits ouverts ou alloués pour ledit exercice.

**Dépenses engagées (Obligation).** Les dépenses engagées correspondent au montant des commandes et des marchés passés, des services utilisés et des autres opérations imputées sur les ressources de l'exercice en cours. Elles peuvent être soit réglées au cours de l'exercice, soit maintenues dans les livres jusqu'à leur règlement ou leur annulation.

**Disponibilités (Cash holdings).** Montant global de toutes les disponibilités de l'organisation : espèces (pièces et billets), chèques, soldes des comptes courants ou à vue, comptes d'épargne et dépôts productifs d'intérêts.

**Disponible en transit (Cash-in-transit).** Fonds en cours de virement d'un compte bancaire de l'UNICEF à un autre, à un moment donné.

**Disponible en banque (Cash in current bank accounts).** Montant total détenu dans les comptes bancaires, pour répondre aux besoins opérationnels, tel qu'il figure dans les comptes de l'UNICEF.

**Disponible dans des comptes productifs d'intérêts (Cash in interest-bearing deposits).** Fonds provisoirement disponibles en sus des fonds nécessaires aux besoins immédiats, placés dans des comptes de dépôt à court terme productif d'intérêts dont ils peuvent être retirés selon les besoins.

**Encaisse (également dénommée « petite caisse ») (Cash-on-hand/petty cash).** Sommes détenues en espèces par les fonctionnaires y autorisés afin de pouvoir régler de petites sommes pour le compte de l'organisation.

**Élément d'actif (Asset).** Un élément d'actif est une ressource possédée par l'organisation ou qui lui est due en raison d'un fait passé.

**Élément du passif (Liability).** Un élément de passif est un engagement existant en raison d'un fait passé, dont le règlement doit en principe entraîner pour l'organisation une sortie de fonds.

**Exercice financier (Financial periods).** Période de deux ans (« exercice biennal ») sur laquelle portent les états financiers de l'organisation.

**Fonds d'affectation spéciale (Trust funds).** Fonds reçus par l'UNICEF principalement pour couvrir le coût des achats de fournitures et de services effectués par l'UNICEF pour le compte de tiers. Entrent aussi dans cette catégo-

rie les fonds offerts par des donateurs au titre du programme de formation d'administrateurs auxiliaires, ainsi que des dépenses expressément approuvées par le Conseil, comme les coûts afférents au Sommet mondial pour les enfants ou à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Ces fonds ne sont pas inclus dans les recettes de l'UNICEF : ils sont comptabilisés à part et on les distingue des fonds qui font partie des recettes et qui servent à financer les programmes approuvés par le Conseil.

**Inscription au compte de profits et pertes (Write-off).** Écriture de régularisation constatant la perte ou la dépréciation d'un élément d'actif.

**Liquidité obligatoire (Liquidity requirement).** Pour couvrir les besoins de trésorerie, les disponibilités en monnaies convertibles de la masse commune des ressources doivent représenter en fin d'année budgétaire 10 % du montant de la masse commune des ressources prévu pour l'année suivante.

**Monnaie locale (Local currency).** Monnaie du pays ou de la région dans laquelle sont tenus les comptes financiers locaux relatifs à une activité donnée ou dans laquelle s'effectuent les opérations financières locales.

**Monnaies non librement utilisables par l'UNICEF (Currencies of « restricted use » for UNICEF).** Monnaies dont l'utilisation est limitée, notamment quant à leur cessibilité et à leur convertibilité, par les règlements de change ou par la volonté du donateur. En l'absence de limitations de ce genre, les monnaies sont considérées par l'UNICEF comme étant librement utilisables.

**Politique de trésorerie (Liquidity policy).** En raison de la nature de l'exécution des programmes et des mouvements de trésorerie de l'UNICEF, des déséquilibres à court terme peuvent se produire de temps en temps entre les décaissements et les encaissements de la masse ordinaire des ressources. La politique de trésorerie de l'UNICEF permet de compenser ces déséquilibres passagers par des prélèvements d'un montant équivalant à la moitié au plus du solde des fonds supplémentaires.

**Recettes (Income).** Les recettes d'un exercice donné sont définies comme étant les montants en espèces ou quasi-espèces reçus ou échus au cours d'un exercice financier, qui viennent augmenter l'actif net. Les recettes de l'UNICEF sont comptabilisées sur la base des fonds reçus ou des contributions annoncées pour l'exercice en cours. Les fonds qui les composent sont classés sous trois rubriques : masse ordinaire des ressources, fonds supplémentaires et fonds destinés à des opérations de secours d'urgence ou de relèvement.

**Recettes comptabilisées d'avance (Deferred income).** Fonds reçus, ou contributions annoncées et enregistrées comme étant à recevoir, au titre d'exercices financiers à venir – qui ne sont donc pas portés au crédit du compte de recettes de l'exercice sur lequel porte le rapport.

**Recettes : ressources ordinaires (Regular resources income).** Recettes non affectées à des fins spéciales. Y sont comprises les recettes provenant des contributions volontaires annuelles des gouvernements, les recettes nettes de la Division du secteur privé, le produit des collectes de fonds organisées auprès du public et certaines recettes diverses ou accessoires.

**Recettes diverses (Other income).** Également désignées sous le nom de recettes accessoires en ce qui concerne les ressources ordinaires. Elles sont définies dans le système des Nations Unies comme étant a) les recettes autres que la valeur des

contributions obligatoires ou volontaires; et b) les autres postes de recettes qui peuvent être exclus de cette catégorie en vertu du règlement et des règles de gestion financière de l'organisation. À l'UNICEF, il s'agit, d'une part des recettes autres que celles provenant des contributions volontaires et, de l'autre, des recettes nettes de l'opération Cartes de vœux.

**Recettes : fonds supplémentaires (Income, supplementary funds).** Contributions à des fins spéciales versées au titre des programmes approuvés par le Conseil d'administration de l'UNICEF, venant s'ajouter à la masse commune des ressources et qui servent elles aussi à financer des programmes de l'UNICEF. Ces recettes se composent de fonds versés à l'UNICEF par des gouvernements, des organisations non gouvernementales ou des organismes des Nations Unies et affectés expressément à des fins déterminées.

**Recettes : fonds destinés à des opérations de secours d'urgence ou de relèvement (Income, emergency relief and rehabilitation).** Il s'agit des fonds versés à l'UNICEF par des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies en réponse à des appels d'urgence.

**Règlement financier (Financial Regulations).** Jusqu'au 31 décembre 1987, les comptes étaient tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, sous réserve des ajustements requis par la nature des activités de l'UNICEF. Depuis le 1er janvier 1988, les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF.

**Réserve pour auto-assurance (Reserve for insurance).** Une réserve pour auto-assurance de 200 000 dollars a été constituée en novembre 1950 par le Conseil d'administration, l'UNICEF ayant décidé d'être son propre assureur pour remplacer les fournitures perdues. L'UNICEF est également doté d'une réserve pour couvrir ses risques en matière de responsabilité civile, dont le solde s'élevait au 31 décembre 1995 à 26 399 dollars.

**Services d'achat (Procurement services).** L'UNICEF aide les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales agissant en faveur de l'enfance en se chargeant, sur demande et contre remboursement, d'effectuer pour eux des achats de biens et de services. L'UNICEF ajoute au coût de ces biens et services une faible commission destinée à la défrayer des dépenses supplémentaires (administration, démarches et formalités) occasionnées par ces achats (voir Fonds d'affectation spéciale).

**Solde des fonds (Fund balance).** Le solde des fonds et les réserves correspondent à la différence entre l'actif et le passif de l'organisation. Il s'agit des fonds pouvant être prélevés sur la masse commune des ressources pour financer l'exécution de programmes, des fonds supplémentaires et des fonds pouvant être affectés à l'achat d'immobilisations.

**Solde inutilisé (Unencumbered balance).** Part du montant total du budget approuvé qui n'a pas été dépensée en fin d'année. Le solde non dépensé en fin d'exercice biennal est annulé et signalé au Conseil d'administration.

**Stocks (Inventory).** Valeur des fournitures et du matériel appartenant à l'organisation et destinés aux programmes, ainsi que du stock matières de l'opération Cartes de vœux, à la fin d'un exercice financier.

**Tableau (Schedule).** Analyse explicative ou d'appui accompagnant les états financiers.

**Taux de change (Rates of exchange).** Les comptes de l'UNICEF sont tenus en dollars des États-Unis. En principe, les opérations libellées dans d'autres monnaies sont converties en dollars en appliquant les taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU.

---